



Bulletin Officiel

N°6623 Jeudi 09 juin 2022

www.cmf.tn27^{ème} année ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUEES DU CMF

DECISION DU CONSEIL NATIONAL DE LA COMPTABILITE RELATIVE AU REPORT DE LA DATE D'ENTREE EN VIGUEUR
DES NORMES IFRS

3

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES

AUTOMOBILE RESEAU TUNISIEN ET SERVICES ARTES

4

LAND'OR

6

PROJETS DE RESOLUTIONS AGO

AUTOMOBILE RESEAU TUNISIEN ET SERVICES ARTES

7

LAND'OR

9

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SANS APE

TAYSIR MICROFINANCE 2022-1

12

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

17

ANNEXE I

INFORMATIONS POST AGO

- SOCIETE TUNISIENNE D'AUTOMOBILES -STA-

ANNEXE II

Liste indicative des sociétés & organismes faisant appel public à l'épargne (mise à jour en date du 25/04/2022)

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021

- SOTEMAIL
- AIR LIQUIDE TUNISIE

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021

- AIR LIQUIDE TUNISIE

ANNEXE IV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2022

- TUNISIE SICAV

COMMUNIQUE DU CMF

**DECISION DU CONSEIL NATIONAL DE LA COMPTABILITE RELATIVE AU REPORT DE
LA DATE D'ENTREE EN VIGUEUR DES NORMES IFRS**

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des sociétés cotées à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, aux banques, aux établissements financiers et aux sociétés d'assurance et de réassurance; que l'assemblée générale du Conseil National de la Comptabilité du 31 décembre 2021, a décidé ce qui suit :

- L'entrée en vigueur des normes internationales d'information financière (IFRS) pour l'établissement des états financiers consolidés, est reportée au 1^{er} janvier 2023 au lieu du 1^{er} janvier 2021, avec la possibilité d'une application anticipée courant les années antérieures à 2023,
- Les sociétés qui décident volontairement, d'adopter les normes internationales IFRS avant la date d'entrée en application obligatoire, sont tenues de continuer durant cette période, à établir des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises.

A cet effet, le Conseil du Marché Financier, invite les institutions susvisées à poursuivre leurs démarches en vue de l'adoption du référentiel IFRS, notamment les différentes étapes prévues par le communiqué du CMF du 11 février 2020, et ce pendant la période restante jusqu'à l'entrée en application obligatoire dudit référentiel.

Dans ce cadre, le CMF appelle les institutions concernées à fournir dans les meilleurs délais, une information mise à jour portant notamment, sur l'impact de l'adoption des IFRS sur la situation financière et la performance du groupe, arrêtées au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2022, et ce afin d'informer le marché sur l'impact du passage aux IFRS sur les états financiers consolidés.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

AUTOMOBILE RESEAU TUNISIEN ET SERVICES ARTES

Siège Social : 39, Avenue Kheireddine Pacha BP 33 -1002 Tunis

Messieurs les actionnaires de la société Automobile Réseau Tunisien et Services « Artes » sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra par **Visio- conférence le jeudi 30 juin 2022 à 10 Heures** à partir du siège social de la société, 39 avenue Kheireddine Pacha – BO 33—1002 Tunis- Belvédère, afin de délibérer sur l'ordre de jour suivant :

- Lecture des rapports du Conseil d'administration sur l'activité de la société ainsi que du groupe ARTES durant l'exercice 2021 ;
- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers du dit exercice et sur les conventions visées par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales ;
- Approbation, des rapports du conseil d'administration, états financiers et conventions ;
- Affectation des résultats nets de l'exercice 2021 ;
- Quitus pour l'exercice 2021 aux administrateurs et au directeur général, et fixation des jetons de Présence ;
- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés du groupe ARTES arrêtés au 31/12/2021 ;
- Approbation des états financiers consolidés du groupe ARTES arrêtés au 31/12/2021 ;
- nomination d'un administrateur indépendant ;
- Questions Diverses ;
- Pouvoirs pour formalités.

En raison des circonstances exceptionnelles actuelles, et dans le cadre du respect des règles sanitaires pour limiter la propagation de la pandémie COVID 19, et conformément au communiqué du CMF du 19 mars 2020 relatif à la tenue des assemblées à distance. ARTES SA opte pour la tenue de son Assemblée Générale Ordinaire en visio-conférence, sans présence physique des actionnaires en se limitant au bureau de l'Assemblée à savoir le Président de l'Assemblée, les deux Scrutateurs et le Secrétaire.

Pour pouvoir participer, à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire, les actionnaires, sont invités à communiquer leurs adresses mails accompagnés par l'attestation de propriété de leurs actions pour pouvoir recevoir des invitations comprenant le lien de l'application Teams et ce au plus tard Cinq (05) jours avant la tenue de l'Assemblée à l'adresse suivante : agoartes@renault.com.tn les actionnaires recevront par mail Un formulaire unique de vote et un modèle de procuration.

Il ne sera tenu compte que des votes reçus par ARTES SA au plus tard Un (01) jour avant la tenue de l'Assemblée, Le formulaire unique de vote signé et légalisé ainsi que la procuration doivent être envoyés par lettre recommandée avec accusé de réception ou déposés directement au bureau d'ordre de la société.

Il est à noter que les votes reçus par correspondance feront office d'émargement de la feuille de présence.

Les documents relatifs à cette Assemblée son mis à la disposition des actionnaires au siège sociale de la société 39 avenue Kheireddine Pacha – BO 33—1002 Tunis- Belvédère –.

Les actionnaires peuvent transmettre des questions ou formuler des observations relatives aux documents et informations mis à leur disposition à l'adresse électronique agoartes@renault.com.tn, au plus tard le troisième jour précédant la date de l'Assemblée Générale.

2022 – AS – 0823

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRE

SOCIETE LAND'OR

Siège sociale : Bir Jedid – 2054 Khélidia – Ben Arous

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer les actionnaires de la Société à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle **le Mardi 28 juin 2022 à 11 Heures** au Siège Social de la société à Bir Jedid 2054 Khélidia, Ben Arous - Tunisie en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport d'activité individuel et du rapport d'activité consolidé relatifs à l'exercice 2021 ;
- Lectures des rapports des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2021 ;
- Approbation des états financiers individuels et consolidés relatifs à l'exercice 2021 ;
- Affectation du résultat de l'exercice 2021 ;
- Approbation des conventions relevant de l'application des articles 200 et 475 du Code des sociétés commerciales ;
- Quitus aux membres du Conseil d'Administration ;
- Nomination et/ou renouvellement des mandats des administrateurs ;
- Renouvellement de mandat de Commissaire aux comptes ;
- Fixation du montant des jetons de présence ;
- Pouvoir pour accomplir les formalités légales.

Tout actionnaire peut voter par correspondance. Dans ce cas, la Société doit mettre à la disposition des actionnaires un formulaire spécial à cet effet. Le vote émis de cette manière n'est valable que si la signature apposée au formulaire est légalisée et que ce dernier soit parvenu à la Société avant l'expiration du jour précédant la réunion de l'Assemblée Générale, par lettre recommandée avec accusé de réception.

Tout actionnaire peut se faire représenter par toute personne munie d'un mandat spécial. Les représentants légaux d'actionnaires juridiquement incapables et les représentants permanents des personnes morales actionnaires prennent part aux assemblées, qu'ils soient ou non personnellement actionnaires.

AVIS DES SOCIÉTÉS

PROJET DE RESOLUTIONS AGO**Automobile Réseau Tunisien et Services ARTES**

Siège Social : 39, Avenue Kheireddine Pacha BP 33 -1002 Tunis

Projet de résolutions de la société Automobile Réseau Tunisien et Services « ARTES » à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 30 juin 2022.

Première Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration sur l'activité de la société ainsi que des rapports des commissaires aux comptes, approuve le rapport d'activité, les états financiers individuels et les comptes arrêtés au 31 décembre 2021.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Deuxième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration et du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, approuve ces conventions dans leur intégralité.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Troisième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration sur l'activité du Groupe ARTES et des commissaires aux comptes, approuve le rapport d'activité et les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2021.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Quatrième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'affectation des bénéfices de l'exercice 2021 telle que proposée par le Conseil d'Administration comme suit :

Bénéfice net de l'exercice 2021	=	40 021 985 TND
Résultats reportés	=	28 447 437 TND
	=	<u>68 469 422 TND</u>
Réserves légales	=	NEANT
Dividendes de l'exercice 2021 (Soit 0,800 TND par action)	=	-30 600 000 TND
Bénéfices réinvesti	=	-10 000 000 TND
Le solde à affecter aux résultats reportés	=	<u>27 869 422 TND</u>

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de distribuer un dividende de 0,800 TND par action, soit un montant total de 30 600 000 TND et fixe la date de distribution des dividendes le

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Cinquième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire délivre aux membres du Conseil d'Administration et au directeur général décharge et Quitus entier et sans réserves de leurs gestion relative à l'exercice 2021.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Sixième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, approuve la fixation des jetons de présence de l'exercice 2021 aux administrateurs à raison de 8 500 DT par an et par administrateur. Les trois frères MZABI, la société MKY holding et la société MZ holding, déclarent renoncer aux jetons de présence relatifs à l'année 2021.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Septième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, approuve la fixation des jetons de présence de l'exercice 2021 aux membres du comité d'audit à raison de 1 000 DT par an et par membre.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Huitième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, en exécution des dispositions la loi n° 2019-47 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement et la Décision Générale du Conseil du Marché Financier n°23 du 10 mars 2020 relative aux critères et modalités de désignation des membres indépendants au Conseil d'Administration, décide de nommer pour une durée de trois ans qui expirera lors de la réunion de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2024, l'administrateur indépendant

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Neuvième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs aux porteurs de copies ou d'extraits du procès-verbal des délibérations de la présente Assemblée pour, effectuer toutes les formalités de dépôt et remplir les formalités de publication légale.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

AVIS DES SOCIÉTÉS

PROJET DE RESOLUTIONS AGO**SOCIETE LAND'OR**

Siège sociale : Bir Jedid – 2054 Khélidia – Ben Arous

La société LAND'OR publie ci-dessous le projet de résolutions à soumettre à l'approbation de son assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 28 Juin 2022.

Première résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport annuel du Conseil d'Administration et le rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve le rapport du conseil ainsi que les états financiers individuels de la société Land'Or arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports et faisant ressortir un total bilan de 141.784.477 dinars et un résultat bénéficiaire de 7.733.201 dinars.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à des actionnaires présents ou représentés.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes annuels consolidés arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports et faisant ressortir un total bilan de 181.379.140 dinars et un résultat bénéficiaire de 9.631.565 dinars dont 9.631.470 dinars part du groupe.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à des actionnaires présents ou représentés.

Troisième résolution

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat de l'exercice 2021 s'élevant à 7.733.201 Dinars comme suit :

Résultat de l'exercice	7 733 201
Report à Nouveau	5 399 972
Résultat disponible	13 133 173
Réserve Légale	(656 659)
Bénéfice distribuable	12 476 514
Dividendes à distribuer	(3 592 440)
Résultats reportés	8 884 074

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à des actionnaires présents ou représentés.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration, décide de distribuer un dividende de 0,320 dinars par action, soit un montant total de 3.592.440,320 dinars.
La date de détachement du dividende est fixée au 15 juillet 2022.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à des actionnaires présents ou représentés.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, approuve les conventions conclues dans le cadre des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales et prend acte des conclusions dudit rapport.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à des actionnaires présents ou représentés.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux membres du Conseil d'Administration quitus entier, définitif et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à des actionnaires présents ou représentés.

Septième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, constatant que les mandats des membres du conseil d'administration :

- Mr Hatem Denguezli,
- Mr Hichem Ayed,
- Mr Ridha Chouria,
- MPEF IV (représenté par Mr Anis Kallel),
- Mr Moez Joudi, représentant les actionnaires minoritaires,
- Et Mr Christian de Boissieu,

sont arrivés à leur terme, décide de renouveler pour une nouvelle période de trois années, les mandats des Administrateurs suivants :

- Mr Hatem Denguezli,
- Mr Hichem Ayed,
- Mr Ridha Chouria,
- MPEF IV (représenté par Mr Anis Kallel),

Les nouveaux mandats prennent fin à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à des actionnaires présents ou représentés.

Les Administrateurs ci-dessus cités présents, déclarent qu'ils ne se trouvent dans aucun cas d'incompatibilité, interdiction ou déchéance et déclarent, en conséquence, accepter les fonctions d'Administrateurs.

Huitième résolution

Suite à l'appel à candidature lancé par le Conseil d'Administration réuni en date du 29/04/2022 et après la sélection effectuée par le comité Ad hoc des nominations créée par décision de ce dernier, l'Assemblée Générale approuve la candidature retenue d'un (1) membre indépendant et ce pour une période de trois ans couvrant les exercices 2022/2023/2024 renouvelable une seule fois, et qui est Monsieur.....

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à des actionnaires présents ou représentés.

Monsieur ci-dessus cité présent, déclare qu'il ne se trouve dans aucun cas d'incompatibilité, interdiction ou déchéance et déclare, en conséquence, accepter les fonctions d'Administrateur Indépendant.

Neuvième résolution

Suite à l'appel à la candidature lancé par le Conseil d'Administration réuni en date du 29/04/2022 et après désignation du représentant des actionnaires minoritaires par l'Assemblée Générale Elective réunie au même jour que la présente Assemblée Générale Ordinaire, cette dernière ratifie cette désignation et approuve la nomination de Monsieur, pour une période de trois ans couvrant les exercices 2022/2023/2024.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée àdes actionnaires présents ou représentés.

Monsieur ci-dessus cité présent, déclare qu'il ne se trouve dans aucun cas d'incompatibilité, interdiction ou déchéance et déclare, en conséquence, accepter les fonctions d'Administrateur Indépendant.

Dixième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir été informée de la fin du mandat du commissaire aux comptes « AMC Ernst & Young », représenté par Monsieur Fehmi Laourine et compte tenu de la proposition du Conseil d'Administration, décide de renouveler le mandat du commissaire aux comptes « AMC Ernst & Young », représenté par Monsieur Fehmi Laourine et ce pour une période de trois ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2024.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à des actionnaires présents ou représentés.

Onzième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des jetons de présence à répartir entre les membres du Conseil d'Administration pour l'exercice clos au 31 décembre 2021 ainsi que l'allocation à attribuer au Comité Permanent d'Audit respectivement, à la somme de cent trente mille (130.000) dinars bruts et à la somme de douze mille (12.000) dinars bruts.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à des actionnaires présents ou représentés.

Douzième résolution

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Directeur Général ou à son mandataire en vertu d'un mandat spécial et sous sa responsabilité aux fins d'accomplir toutes formalités légales et notamment de dépôt et de publicité ou de régularisation quelconque.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à des actionnaires présents ou représentés.

AVIS DES SOCIÉTÉS

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE
SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

TAYSIR MICROFINANCE



Société Anonyme au capital de 12 000 000 dinars divisé en 120 000 actions de nominal 100 dinars entièrement libérées

Siège social : 2, Place Mendès France – Mutuelleville – 1082 Tunis – Tunisie

Identifiant unique : 1292840N

Tel : (+216) 29 500 500

E-mail : contactus@taysirmicrofinance.com

Objet social : La réalisation de toute activité rattachée à la microfinance telle qu'autorisée par le décret-loi numéro 117 en date du 5 novembre 2011 portant organisation de l'activité des institutions de la microfinance.

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE
SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

« Taysir 2022-1 »

DE 12 000 000 DINARS SUSCEPTIBLE D'ETRE PORTE A 15 000 000 DINARS
PRIX D'EMISSION : 100 DINARS

1. Décisions à l'origine de l'émission de l'emprunt obligataire :

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires réunie 21/06/2021 a autorisé l'émission par la société Taysir Microfinance d'un ou plusieurs emprunts obligataires, d'un montant total ne dépassant pas cent millions de dinars, dans un délai de trois ans et donne pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise le Conseil d'Administration à déléguer à la Direction Générale le pouvoir de fixer à la veille de l'émission les modalités et conditions de l'emprunt.

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration réuni le 10/05/2022 a approuvé l'émission d'un emprunt obligataire privé « Taysir 2022-1 » et a autorisé la Direction Générale à procéder à l'émission du dit emprunt aux conditions suivantes :

Nature de l'emprunt	: Ordinaire
Montant	: 12 MDT susceptible d'être porté à 15 MDT
Taux variable	: TMM + 2% brut l'an au minimum et TMM + 3% brut l'an au maximum
Taux fixe :	: Ce taux sera au minimum de 9% et au maximum de 12% brut l'an
Durée :	: 5 à 10 ans

Il a également délégué à la Direction Générale les pouvoirs de fixer les modalités définitives de l'emprunt, notamment le taux et la durée, à la veille de l'émission selon les conditions de marché prévalant à cette date.

Usant de ces pouvoirs, la Direction Générale a fixé les conditions de l'emprunt comme suit :

- **Catégorie A** : 9,9% brut l'an sur 5 ans ;
- **Catégorie B** : 10,1% brut l'an sur 5 ans in fine ;

➤ **Catégorie C** : 10,2% brut l'an sur 7 ans dont 2 ans de grâce.

2. Renseignements relatifs à l'émission :

2.1. Montant de l'emprunt :

Le montant nominal du présent emprunt est de 12 millions de dinars, susceptible d'être porté à 15 millions de dinars, divisé en 120 000 obligations susceptibles d'être portés à 150 000 obligations de 100 dinars de nominal.

Le montant souscrit de l'Emprunt Obligataire « **Taysir 2022-1** » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

2.2. Période de souscriptions et de versements :

Les souscriptions et les versements à cet emprunt seront reçus à partir du **09/06/2022** aux guichets de TUNISIE VALEURS, intermédiaire en Bourse, et seront clôturées au plus tard le **30/06/2022**. Les souscriptions peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant de **15 Millions de Dinars** est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 150 000 obligations.

En cas de placement d'un montant inférieur à **12 Millions de dinars** à la date de clôture de la période de souscription, soit le **30/06/2022**, et passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

2.3. But de l'émission :

En tant qu'institution de microfinance sous forme de Société Anonyme, Taysir Microfinance consolide en permanence son assise financière en mobilisant des ressources financières sous forme de fonds propres, de dettes bancaires ainsi que d'emprunts obligataires, lui permettant ainsi de financer son activité.

Par conséquent, cette émission obligataire permettra à l'institution de consolider ses ressources à moyen et long terme, ayant pour finalité de financer son activité de microfinance.

3. Caractéristiques des titres émis :

3.1. Nature, forme et délivrance des titres

Dénomination de l'emprunt : « **Taysir 2022-1** »

Nature des titres : Titres de créance

La législation sous laquelle les titres sont créés : Les obligations sont soumises aux dispositions du code des sociétés commerciales : Livre 4, Titre 1, sous-titre 5, Chapitre 3 des obligations.

Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur au présent emprunt obligataire recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations détenues, délivrée par **Taysir Microfinance**.

Forme des titres : Les obligations seront nominatives.

Catégorie des titres : ordinaires.

3.2. Prix de souscription, prix d'émission et modalités de paiement :

Les obligations seront émises au pair, soit **100 dinars** par obligation, payables intégralement à la souscription.

3.3. Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **30/06/2022**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises est fixée au **30/06/2022**, soit la date limite de clôture des souscriptions.

3.4. Date de règlement :

Les obligations sont payables en totalité à la souscription.

3.5. Taux d'intérêt :

Les obligations du présent emprunt seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- **Catégorie A** : d'une durée de 5 ans au taux fixe de 9,9% l'an ;
- **Catégorie B** : d'une durée de 5 ans in fine au taux fixe de 10,1% l'an ;
- **Catégorie C** : d'une durée de 7 ans dont 2 ans de grâce au taux fixe de 10,2% l'an.

Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans

- Taux fixe : Taux annuel brut de **9,90%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Pour la catégorie B d'une durée de 5 ans in fine:

- Taux fixe : Taux annuel brut de **10,10%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Pour la catégorie C d'une durée de 7 ans dont 2 ans de grâce :

- Taux fixe : Taux annuel brut de **10,20%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

3.6. Amortissement et remboursement :

Toutes les obligations émises relatives aux catégories A et C sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie C. Les obligations émises relatives à la catégorie B feront l'objet d'un seul amortissement in fine.

L'emprunt sera amorti en totalité le **30/06/2027** pour les catégories A et B et le **30/06/2029** pour la catégorie C.

3.7. Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

3.8. Paiement :

Le paiement annuel des intérêts seront effectués à terme échu le **30 juin** de chaque année.

Pour la catégorie A, le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **30/06/2023**.

Pour la catégorie B, le premier paiement en intérêts aura lieu le **30/06/2023** et le remboursement total en capital aura lieu le **30/06/2027**.

Pour la catégorie C, le premier paiement en intérêts aura lieu le **30/06/2023** et le premier remboursement en capital aura lieu le **30/06/2025**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers Taysir Microfinance.

3.9. Taux de rendement actuariel :

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui à une date donnée, égalise à ce taux, et à intérêts composés, les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **9,9%** l'an pour la catégorie A, de **10,1%** pour la catégorie B et de **10,2%** pour la catégorie C.

3.10. Durée totale :

Les obligations du présent emprunt sont émises selon trois catégories :

- catégorie A : pour une durée de **5 ans** ;
- catégorie B : pour une durée de **5 ans in fine** ;
- catégorie C : pour une durée de **7 ans** dont deux ans de grâce.

3.11. Durée de vie moyenne :

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt.

La durée de vie moyenne pour les différentes catégories de l'emprunt « Taysir 2022-2 » est comme suit :

- **3 ans** pour la catégorie A ;
- **5 ans** pour la catégorie B et C.

3.12. Duration :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,663 années** pour la catégorie A, **4,163 années** pour la catégorie B et **4,093 années** pour la catégorie C.

3.13. Mode de placement :

Il s'agit d'un **placement privé**. L'émission de cet emprunt se fera **sans recours à l'Appel Public à l'Epargne**. Toutefois, les souscriptions à cet emprunt ne pourront être faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés.

3.14. Cessibilité des obligations :

Les obligations émises dans le cadre de cet emprunt obligataire sont librement cessibles. **Toutefois, les souscripteurs audit emprunt s'engagent à ne pas céder leurs obligations au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés.**

Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces obligations sont tenus de s'assurer de cette condition. En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition fixée, préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'emprunt.

3.15. Garantie

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

3.16. Domiciliation de l'emprunt :

L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre des obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'Emprunt « **Taysir 2022-1** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par **Taysir Microfinance**.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera par ce dernier la quantité d'obligations y afférente.

3.17. Fiscalité des titres :

Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

3.18. Tribunal compétent en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du Tribunal de première instance de Tunis.

3.19. Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire

La souscription au taux fixe risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux dans le cas où les emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2021	VL antérieure	Dernière VL
OPCVM DE CAPITALISATION					
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>					
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	208,788	213,324	213,354
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	143,113	146,712	146,737
3 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	119,334	122,039	122,057
4 SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	128,525	131,884	131,905
5 LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	124,675	127,466	127,484
6 FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	124,360	127,730	127,752
7 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	119,831	122,480	122,497
8 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	48,476	49,379	49,386
9 SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	34,865	35,657	35,661
10 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	118,444	121,303	121,319
11 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	104,652	107,063	107,077
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>					
12 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	18,458	18,884	18,887
13 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	130,231	131,727	131,734
14 CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1,194	1,233	1,233
15 FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	125,198	127,853	127,870
16 UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	12,212	12,452	12,453
17 FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	175,986	180,433	180,462
18 FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	12,097	12,327	12,329
19 FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	100,085	102,661	102,678
20 ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21	102,185	104,905	104,924
21 FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE***	BNA CAPITAUX	03/04/07	14,495	14,701	14,703
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>					
22 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,952	1,999	2,001
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>					
23 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	65,900	67,006	67,013
24 SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	139,219	137,900	138,058
25 SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	109,364	103,759	103,707
26 AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	111,243	113,913	113,931
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>					
27 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	139,028	141,339	141,265
28 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	533,143	540,100	539,803
29 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	137,906	136,970	136,686
30 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	176,092	182,929	182,824
31 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	98,227	98,657	98,434
32 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	131,857	133,165	133,269
33 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	167,720	159,452	159,692
34 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	149,704	142,217	142,277
35 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	23,129	22,409	22,394
36 STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	92,104	95,870	95,838
37 FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	-	1,007	1,007
38 FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	-	1,008	1,008
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>					
39 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2 242,121	2 287,843	2 289,853
40 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	127,962	135,431	135,985
41 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	216,057	217,465	217,890
42 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,980	2,956	2,933
43 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,679	2,675	2,656
44 UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	65,250	61,996	61,869
45 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,336	1,373	1,374
46 FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,229	1,225	1,220
47 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,200	1,207	1,202
48 MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	106,676	105,394	105,148
49 AL AMANAH PRUDENCE FCP **	CGF	25/02/08		En liquidation	En liquidation
50 FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17	1 187,879	1 146,469	1 146,951
51 FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	12,972	12,914	12,927
52 FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	10,355	10,441	10,419
53 FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	11,433	12,698	12,682
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>					
54 UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	88,113	87,554	87,700
<i>FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>					
55 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,288	1,255	1,252

OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2021	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
SICAV OBLIGATAIRES								
56 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	17/05/22	3,958	109,644	107,741	107,754	
57 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	23/05/22	4,491	101,621	99,033	99,046	
58 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	25/05/22	5,419	107,869	104,971	104,985	
59 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	30/05/22	5,257	105,079	102,357	102,373	
60 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	25/05/22	6,412	107,086	103,674	103,692	
61 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	31/05/22	5,144	109,883	107,262	107,279	
62 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	18/05/22	5,370	106,472	103,588	103,605	
63 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	23/05/22	4,923	103,512	100,894	100,909	
64 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	31/05/22	2,817	103,245	100,867	100,868	
65 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	05/05/22	5,367	107,099	104,477	104,493	
66 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	16/05/22	6,013	109,109	105,944	105,955	
67 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	31/05/22	3,823	106,026	104,103	104,116	
68 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	17/05/22	3,891	105,277	103,180	103,191	
69 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/22	4,879	105,388	102,891	102,906	
70 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	23/05/22	5,198	104,146	101,368	101,383	
71 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	23/05/22	3,010	106,957	105,551	105,562	
72 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	16/05/22	5,335	104,691	101,836	101,852	
73 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	26/05/22	4,534	102,939	100,482	100,494	
74 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	23/05/22	4,117	107,582	105,545	105,558	
75 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	11/05/22	4,003	103,256	101,082	101,093	
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
76 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	12/05/22	4,181	109,904	107,867	107,879	
77 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	5,434	106,205	103,315	103,333	
78 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	30/05/22	4,617	108,972	107,077	107,093	
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
79 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	27/05/22	6,471	111,053	107,406	107,506	
SICAV MIXTES								
80 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	17/05/22	1,092	66,230	61,430	62,121	
81 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	18/05/22	1,858	99,498	98,678	98,627	
82 SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	05/05/22	0,711	18,119	17,463	17,467	
83 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/22	14,327	289,132	286,088	286,003	
84 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	23/05/22	50,748	2 272,799	2 172,604	2 171,998	
85 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	24/05/22	1,668	70,374	69,428	69,423	
86 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	19/05/22	1,564	55,762	55,125	55,130	
87 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	106,784	107,691	107,701	
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
88 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	17/05/22	0,258	11,901	11,303	11,309	
89 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	17/05/22	1,037	15,054	14,775	14,840	
90 ATTJARI FCP CEA	ATTJARI GESTION	30/06/09	30/05/22	0,431	15,964	15,688	15,662	
91 ATTJARI FCP DYNAMIQUE	ATTJARI GESTION	01/11/11	30/05/22	0,482	14,003	13,755	13,761	
92 FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,701	8,969	8,969	
93 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	30/05/22	2,461	101,175	102,404	102,491	
94 FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	30/05/22	0,299	79,110	84,353	84,378	
95 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	80,317	88,916	89,051	
96 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	31/05/22	3,472	101,183	102,255	102,115	
97 UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	19/04/22	1,722	93,645	91,613	91,636	
98 CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,316	10,082	10,067	
99 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	07/03/22	3,856	99,459	94,911	94,796	
100 FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	23/05/22	4,534	153,044	142,474	142,288	
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
101 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	26/05/22	2,183	103,493	99,619	99,169	
102 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	2,961	118,376	118,578	118,499	
103 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	119,753	121,713	121,863	
104 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/22	1,253	186,219	181,688	180,800	
105 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/22	2,831	172,970	168,779	168,280	
106 MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/22	3,696	168,703	163,888	163,659	
107 MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	30/05/22	0,190	22,411	22,087	22,111	
108 MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	141,096	140,060	140,352	
109 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	157,511	157,985	157,819	
110 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	14/12/15	23/05/22	158,585	5 414,197	5 032,102	5 015,061	
111 TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND *	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	En liquidation	En liquidation	En liquidation	
112 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	26/05/22	2,809	89,960	90,175	89,686	
113 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	23/05/22	104,782	4 559,325	4 460,767	4 455,511	
114 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	08/04/22	0,321	10,240	10,170	10,137	
115 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	27/05/22	6,655	168,487	164,689	164,784	
116 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	23/05/22	322,056	10 967,515	10 703,010	10 695,363	
117 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	-	-	-	10 069,674	10 065,667	
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
118 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	30/05/22	2,882	124,018	121,153	120,994	

* FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

** FCP en liquidation anticipée

*** Initialement dénommé BNAC PROGRÈS FCP

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

AVIS DES SOCIÉTÉS

INFORMATIONS POST AGO

SOCIETE TUNISIENNE D'AUTOMOBILES -STA-

Siège social : ZI Borj Ghorbel Ben Arous

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 02 Juin 2022, la Société Tunisienne d'Automobile « STA » publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées,
- ♦ Le bilan après affectation du résultat comptable,
- ♦ L'état d'évolution des capitaux propres, et
- ♦ La liste des membres du Conseil d'administration.

1. Les résolutions adoptées :

Première résolution :

L'assemblée générale ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport d'activité du conseil d'administration sur la gestion 2021, et entendu lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les états financiers de la société arrêtés au 31 décembre 2021, approuve le rapport d'activité, les états financiers ainsi que les conventions régies par les dispositions des articles 200 du code des sociétés commerciales tels que présentés. En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserve aux membres du conseil d'administration pour la gestion de l'exercice 2021.

Cette résolution mise aux vote est adoptée à l'unanimité

Deuxième résolution :

L'assemblée décide d'affecter le résultat de l'exercice 2021 ainsi que les résultats reportés comme suit :

Bénéfice de l'exercice 2021	: 4 569 765 dinars
Résultats reportés	: <u>1 171 888 dinars</u>
Total =	: 5 741 653 dinars

• Répartition

Réserve légale	: 287 083 dinars
Dividendes à distribuer	: 4 000 000 dinars
Prime d'intéressement	: 27 780 dinars
Résultats reportés	: 1 426 790 dinars

En conséquence, les dividendes à distribuer aux actionnaires sont fixés à 2 dinars par action et seront mis en paiement le jeudi 09 juin 2022

Cette résolution mise aux vote est adoptée à l'unanimité

Troisième résolution :

L'assemblée décide de donner quitus aux administrateurs pour la gestion 2021.

Cette résolution mise aux vote est adoptée à l'unanimité

Quatrième résolution :

L'assemblée décide d'octroyer un jeton de présence de 3 000 dinars brut pour chacun des membres du conseil d'administration pour le compte de l'exercice 2021.

Cette résolution mise aux vote est adoptée à l'unanimité

Cinquième résolution

L'assemblée décide la désignation de deux membres indépendants au conseil d'administration de la société pour les années 2022-2023-2024 :

- Mr Slaheddine MALOUCH
- Mr Habib BENHADJ KOUIDER

Cette résolution mise aux vote est adoptée à l'unanimité

Sixième résolution :

L'assemblée décide la ratification de la désignation de Mr Malek GHENIMA comme membre du conseil d'administration représentant des actionnaires minoritaires pour les années 2022-2023-2024.

Cette résolution mise aux vote est adoptée à l'unanimité

Septième résolution:

Suite à la désignation de deux membres indépendants et d'un membre représentant les actionnaires minoritaires, la composition du conseil d'administration est désormais comme suit :

ADMINISTRATEURS	Echéance du mandat, qui prendra fin lors de l'AGO qui statuera sur les états financiers de l'exercice :
Monsieur Nouri CHAABANE	2022
La société HOTEL PALACE	2022
La société CONSORTIUM DES IMMOBILIERES MAGHREBINES	2022
la société LA CENTRALE DU MATERIEL ET D'EQUIPEMENTS – CME	2022
Monsieur Moneim BOUSSARSAR	2022
Monsieur Amenallah BEN TMESSEK	2022
la société ATID	2022
Monsieur Ammar MARZOUGUI	2022
Monsieur Mohamed MARZOUGUI	2022
Monsieur Slaheddine MALOUCH	2024
Monsieur Habib BENHADJ KOUIDER	2024
Monsieur Malek GHENIMA	2024

Cette résolution mise aux vote est adoptée à l'unanimité

Huitième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités légales.

Cette résolution mise aux vote est adoptée à l'unanimité

2. Le bilan après affectation du résultat comptable :

(Exprimé en Dinars Tunisien)

Actifs	31/12/2021	31/12/2020
Actifs non courants		
Actifs Immobilisés		
Immobilisations incorporelles	193 955	193 655
Moins : amortissements	(187 408)	(183 432)
	6 546	10 223
Immobilisations corporelles	20 717 578	20 263 920
Moins : amortissements	(3 326 825)	(2 723 316)
	17 390 753	17 540 604
Autres Immobilisations financières	4 131	4 131
Moins : provisions	-	-
	4 131	4 131
Total des actifs immobilisés	<u>17 401 430</u>	<u>17 554 957</u>
Autres actifs non courants	273 334	159 971
Total des actifs non courants	<u>17 674 764</u>	<u>17 714 928</u>
Actifs courants		
Stocks	16 669 537	27 183 821
Moins : provisions	(100 176)	(87 147)
	16 569 361	27 096 675
Clients et comptes rattachés	9 447 071	4 457 345
Moins : provisions	(41 720)	-
	9 405 351	4 457 345
Autres actifs courants	690 561	280 446
Moins : provisions	(41 434)	(41 434)
	649 127	239 012
Placement à c.terme et autres actifs financiers	-	-
Moins : provisions	-	-
	-	-
Liquidités et équivalents de liquidités	14 311 860	13 606 846
Total des actifs courants	<u>40 935 699</u>	<u>45 399 877</u>
Total des actifs	<u>58 610 463</u>	<u>63 114 805</u>

(Exprimé en Dinars Tunisien)

Capitaux propres et passifs	31/12/2021	31/12/2020
Capitaux propres		
Capital social	20 000 000	20 000 000
Reserve légale	581 422	294 339
Primes d'émission	2 109 000	2 109 000
Primes de fusion	8 595	8 595
Résultats reportés	1 426 790	1 171 888
Modifications comptables affectant les résultats	-	-
Total des capitaux propres après affectation du Résultat	<u>24 125 807</u>	<u>23 583 822</u>
Passifs		
Passifs non courants		
Emprunts	37 143	55 714
Autres passifs non courants	-	-
Provisions	208 048	82 325
Total des passifs non courants	<u>245 190</u>	<u>138 039</u>
Passifs courants		
Fournisseurs et comptes rattachés	26 668 326	29 295 910
Clients - avances et acomptes reçus sur commandes	2 408 630	376 792
Autres passifs courants	5 140 253	6 950 191
Autres passifs financiers	22 257	2 770 051
Concours bancaires	-	-
Total des passifs courants	<u>34 239 466</u>	<u>39 392 944</u>
Total des passifs	<u>34 484 656</u>	<u>39 530 983</u>
Total des capitaux propres et passifs	58 610 463	63 114 805

3. L'état d'évolution des capitaux propres :

(Exprimé en Dinars Tunisien)

Désignation	Capital social	Réserves légalés	Prime de fusion	Prime d'émission	Modification Comptable	Résultats reportés	Résultat de l'Exercice	Total des capitaux propres
Soldes au 31/12/2020 après affectation	20 000 000	294 339	8 595	2 109 000	-	1 171 888	-	23 583 822
Résultat au 31/12/2021							4 569 765	4 569 765
Affectation et imputations (AGO N°01/2022 02/06/2022)		287 083				4 282 682	(4 569 765)	0
Distribution des Dividendes (AGO N°01/2022 02/06/2022)						(4 000 000)		(4 000 000)
Prime intéressement (AGO N°01/2022 02/06/2022)						(27 780)		(27 780)
Soldes au 31/12/2021 Après affectation	20 000 000	581 422	8 595	2 109 000	-	1 426 790	-	24 125 807

4. La liste des membres du Conseil d'administration :

Membres du conseil	Qualification	Mandat	Activité professionnelle	Autres mandats D'administrateur
Nouri Chaabane	Président du conseil	2020-2022	Président du Conseil d'Administration	Société Chabaane & Cie Hotel Palace C.M.E Sté International des Sciences, Arts et Technologiques Sté International pour les Sciences de l'Entreprise SOCIETE LES CARRIERES « L'ESSOR »
Moneim Boussarsar	Directeur Général	2020-2022	Directeur Générale	C.M.E Sté International des Sciences, Arts et Technologiques Sté International pour les Sciences de l'Entreprise
C.I.M	Membre	2020-2022	Promotion Immobilière	C.M.E Hotel Palace Sté International des Sciences, Arts et Technologiques Sté International pour les Sciences de l'Entreprise
C.M.E	Membre	2020-2022	Vente des Engins	Sté International des Sciences, Arts et Technologiques Sté International pour les Sciences de l'Entreprise
Hotel Palace	Membre	2020-2022	Hotellerie	Sté International des Sciences, Arts et Technologiques Sté International pour les Sciences de l'Entreprise CME SOCIETE LES CARRIERES « L'ESSOR »
ATID SICAF	Membre	2020-2022	Investissement & Développement	-
Amen allah Ben Tmessek	Membre	2020-2022	Homme d'Affaire	Sté International des Sciences, Arts et Technologiques Sté International pour les Sciences de l'Entreprise
Ammar Marzouki	Membre	2020-2022	Directeur Générale	-
Mohamed Marzouki	Membre	2020-2022	Directeur Générale à l'étranger	-
Slaheddine Malouch	Membre indépendant	2022-2024	Ingénieur Conseil en génie civil	-
Habib Benhadj Kouider	Membre indépendant	2022-2024	Consultant en Finance	Assurance Ami SIMPAN SANIMED SOMOCER
Malek Ghenima	Membre représentant des actionnaires minoritaires	2022-2024	Enseignant Universitaire	-

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par le déclassement de la « Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-» et l'ouverture au public du fonds d'amorçage « HEALTH TECH FUND », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
3. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
4. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
5. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
6. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
7. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
10. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
11. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
12.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
13.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
14. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
15. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
16. Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
17.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
18.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
19.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688

31. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
34. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
41. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
42. SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
43. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
44. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
45. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
46. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
47. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
48. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
49. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
50. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
51. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téoulba-	73 604 149
52. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
53. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
54. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
55. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
56. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
57. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
58. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
59. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
60. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
61. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
62. Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
63. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
64. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
65. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
66. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
67. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhi'af, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957

68. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
69. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 1080 TUNIS-	71 713 100
70. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
71. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
72. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
73. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
74. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
75. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
76. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
77. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
78. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
79. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
80. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
81. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
6. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
7. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweïtienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. BTK Leasing	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899

23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
39. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
40. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
41. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
42. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia -1153 Manouba-	71 550 711
43. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
45. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
46. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
47. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
48. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri -Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
49. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
50. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
51. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
52. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-	74 624 424
53. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
54. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila -Sfax El Jadida-	74 401 510
55. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
56. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
57. Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
58. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
59. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353

60. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
61.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
62.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
63.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
64.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
65.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
66.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
67.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
68.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
69.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
70.Société LLOYD Vie	Avenue Tahar Haddad -1053 Les Berges du Lac-	71 963 293
71.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
72. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
73.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
74.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
75.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
76.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
77.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
78.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
79.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
80.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
81.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
82.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
83.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
84.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
85.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
86.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
87.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
88. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
89.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
90.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
91.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
92.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
93.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
94. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
95. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
96. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609

97.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
98.Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL AMANAH PRUDENCE FCP (1)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis

23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
25	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
31	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
32	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
39	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
40	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
43	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
44	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
49	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
50	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis

51	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
52	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
53	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
54	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
55	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
56	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
57	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
58	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
59	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
60	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
61	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
62	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
63	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
64	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
65	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
66	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
67	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
68	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
69	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
76	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

77	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac-Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac-Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac-Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MILLENIU OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
81	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
82	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
83	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
84	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
85	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
86	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
87	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
88	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
89	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
90	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
91	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
92	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
93	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
94	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
95	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
96	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
97	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
98	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
99	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
100	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
101	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
102	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
103	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
104	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis

105	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
106	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
107	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
108	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
109	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
110	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
111	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
112	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
113	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
114	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
115	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

(1) FCP en liquidation anticipée

(2) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Neptune, Immeuble la Percée Verte, Bloc B, 5ème étage, Appartement B5.2, Les Jardins De Carthage, 1090-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053- Tunis.
2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis

** Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.*

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS

SOCIETE SOTEMAIL

Siège social : Route de SFAX Menzel Hayet –5033– Monastir

La Société SOTEMAIL publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 22 Juin 2022. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes M Ahmed SAHNOUN (Les Commissaires aux comptes associés MTBF-PwC Network) & Mme Chiraz DRIRA (CRG AUDIT).

Bilan SOTEMAIL S.A.
Arrêté au 31 décembre 2021
(Exprimé en dinar tunisien)

Actifs	Note	31.12.2021	31.12.2020
Actifs non courants			
Actifs Immobilisés			
Immobilisations incorporelles		227 818	223 467
Moins : amortissements		<190 437>	<167 129>
	IV.1	37 381	56 338
Immobilisations corporelles		79 839 184	77 874 412
Moins : amortissements		<29 677 968>	<26 568 946>
	IV.2	50 161 216	51 305 466
Immobilisations financières		7 490 064	6 697 840
Moins : provisions		<437 750>	<214 128>
	IV.3	7 052 314	6 483 712
Total des actifs immobilisés		57 250 911	57 845 516
Autres actifs non courants	IV.4	1 808 636	1 078 970
Total des actifs non courants		59 059 547	58 924 486
Actifs courants			
Stocks		33 227 120	30 567 382
Moins : provisions		<526 578>	<222 401>
	IV.5	32 700 542	30 344 981
Clients et comptes rattachés		36 798 907	27 877 617
Moins : provisions		<2 024 243>	<1 679 803>
	IV.6	34 774 664	26 197 814
Autres actifs courants		15 872 628	10 888 971
Moins : provisions		<205 033>	<205 033>
	IV.7	15 667 595	10 683 938
Autres actifs financiers	IV.8	223 915	5 924 460
Liquidités et équivalents de liquidités	IV.9	6 702 210	3 304 813
Total des actifs courants		90 068 926	76 456 006
Total des actifs		149 128 473	135 380 492

Bilan SOTEMAIL S.A.
Arrêté au 31 décembre 2021
(Exprimé en dinar tunisien)

Capitaux propres et passifs	Note	31.12.2021	31.12.2020
Capitaux propres			
Capital	IV.10	34 513 514	34 513 514
Réserve légale	IV.10	656 890	656 890
Autres capitaux propres	IV.10	14 218 053	14 397 052
Résultats reportés	IV.10	<7 513 781>	<1 551 506>
Capitaux propres avant résultat de l'exercice		41 874 676	48 015 950
Résultat de l'exercice	IV.10	1 025 714	<5 962 275>
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>		<u>42 900 390</u>	<u>42 053 675</u>
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts	IV.11	37 667 414	27 577 515
Autres passifs non courants	IV.12	966 312	831 974
Total des passifs non courants		38 633 726	28 409 489
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	IV.13	23 636 904	17 864 357
Autres passifs courants	IV.14	9 892 825	8 512 886
Concours bancaires et autres passifs financiers	IV.15	34 064 628	38 540 085
Total des passifs courants		67 594 357	64 917 328
<u>Total des passifs</u>		<u>106 228 083</u>	<u>93 326 817</u>
<u>Total des capitaux propres et passifs</u>		<u>149 128 473</u>	<u>135 380 492</u>

Etat de résultat SOTEMAIL S.A.
Arrêté au 31 décembre 2021
(Exprimé en dinar tunisien)

	<i>Note</i>	31.12.2021	31.12.2020
<i>Produits d'exploitation</i>			
Revenus	V.1	61 973 220	47 560 328
Autres produits d'exploitation	V.2	178 999	225 199
<i>Total des produits d'exploitation</i>		62 152 219	47 785 527
<i>Charges d'exploitation</i>			
Variation stocks des produits finis		2 961 230	2 547 174
Achats d'approvisionnements consommés	V.3	<40 941 158>	<32 662 292>
Charges de personnel	V.4	<6 590 635>	<6 171 000>
Dotations aux amortissements et aux provisions	V.5	<5 418 247>	<4 639 674>
Autres charges d'exploitation	V.6	<5 184 905>	<3 842 336>
<i>Total des charges d'exploitation</i>		<55 173 715>	<44 768 128>
<u>Résultat d'exploitation</u>		6 978 504	3 017 399
Charges financières nettes	V.7	<6 658 771>	<8 749 464>
Produits des placements	V.8	428 084	198 531
Autres gains ordinaires	V.9	483 243	12 656
Autres pertes ordinaires		<174 327>	<419 129>
<u>Résultat des activités ordinaires avant impôt</u>		1 056 733	<5 940 007>
Impôt sur les sociétés		<31 019>	<22 268>
<u>Résultat net de l'exercice</u>		1 025 714	<5 962 275>

Etat de flux de trésorerie SOTEMAIL S.A.
Arrêté au 31 décembre 2021
(Exprimé en dinar tunisien)

	<i>Note</i>	31.12.2021	31.12.2020
<i>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</i>			
Résultat net		1 025 714	<5 962 275>
Retraitements pour :			
Amortissements et provisions		5 418 247	4 639 674
Quote-part subvention d'investissement		<178 999>	<179 000>
Plus-value sur cession des immobilisations		<52 207>	-
Actualisation des titres de placement		<232 025>	42 052
Encaissements liés aux titres de placement		28 282 618	1 727 712
Déc. affectés à l'acquisition de titres de placement		<22 781 362>	<7 054 229>
Variation des :			
Stocks		<2 659 738>	<2 721 680>
Créances clients		<8 921 290>	<7 998 999>
Autres actifs courants		<4 683 541>	<1 122 782>
Fournisseurs et autres dettes		18 123 863	5 222 504
<u>Flux de trésoreries provenant de (affectés à) l'exploitation</u>		<u>13 341 280</u>	<u><13 407 022></u>
<i>Flux de trésorerie liés à l'investissement</i>			
Déc. liés à l'acq. d'immo. Et AA non courants		< 4 365 177>	<5 093 065>
Enc. provenant de la cession d'immobilisations			-
Déc. affectés à l'acquisition d'immobilisations fin.		<553 654>	<79 000>
<u>Flux de trésoreries affectés à l'investissement</u>	VI.2	<u><4 918 831></u>	<u><5 172 065></u>
<i>Flux de trésorerie liés au financement</i>			
Encaissement lié à des opérations sur le capital		-	8 500 001
Encaissement des emprunts *		63 925 757	65 308 148
Remboursement des emprunts *		<67 704 593>	<48 308 397>
<u>Flux de trésorerie provenant de (affectés au) financement</u>	VI.3	<u><3 778 836></u>	<u>25 499 752</u>
Variation de trésorerie		4 643 613	6 920 663
Trésorerie au début de l'exercice		<4 205 824>	<11 126 488>
<u>Trésorerie à la clôture de l'exercice</u>	VI.4	<u>437 789</u>	<u><4 205 825></u>

**Notes aux
Etats Financiers**

I. Présentation de la société

La Société Tunisienne d'Email S.A (« SOTEMAIL » ou « société ») est une société anonyme, de nationalité tunisienne, régie par le droit tunisien. Elle a été créée le 21 juin 2002. Son capital s'élève au 31 décembre 2021 à 34.513.514 DT divisé en 34.513.514 actions de valeur nominale de 1 DT chacune.

L'objet de la société est la fabrication des émaux de carreaux de céramiques, carreaux de faïence, grés et décorations ainsi que tous produits d'articles sanitaires.

Son activité s'étend sur le marché tunisien et à l'exportation. L'ensemble de ses unités de production est implanté à Souassi du gouvernorat de Mahdia.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun au taux de 10% conformément à l'article 20 de la loi de finance de l'année 2018 portant sur l'unification du régime fiscal des entreprises implantées dans les zones de développement régional.

SOTEMAIL détient une participation de 99% dans la filiale russe "LTD KIT" et une participation de 58,5% dans la filiale tunisienne "IDEALE DE TRANSPORT SARL" créée en 2019. "LTD KIT" a été créée en 2015 en vue de promouvoir les exportations de la société dans la zone Eurasie. Toutefois, cette filiale a connu des difficultés opérationnelles depuis sa création. "LTD KIT" est actuellement en arrêt d'activité et n'a pas préparé d'états financiers depuis sa création. Par ailleurs, la participation de SOTEMAIL dans LTD KIT a été totalement provisionnée. En l'absence d'information financière sur cette filiale, SOTEMAIL ne peut pas établir des états financiers consolidés. Il est à noter que SOTEMAIL est-elle même filiale de la Société Moderne de Céramiques ("SOMOCER"), société cotée qui publie des états financiers consolidés incluant SOTEMAIL.

II. Principes, règles et méthodes comptables

Les états financiers de la société sont présentés selon les dispositions du système comptable des entreprises prévu par la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises.

Les conventions comptables fondamentales concernant les éléments des états financiers et les procédés de prise en compte de l'information financière, sont présentées conformément au cadre conceptuel de la comptabilité. Les méthodes comptables retenues par la société sont en conformité avec les normes comptables tunisiennes « NCT » mises en vigueur par l'arrêté du ministre des finances du 30 décembre 1996.

Les conventions comptables de base et les méthodes les plus significatives appliquées pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

II.1 Immobilisations

Les immobilisations sont amorties sur leurs durées de vie estimées selon le mode linéaire.

Par ailleurs, les biens immobilisés d'une valeur inférieure ou égale à 200 dinars, sont amortis intégralement. Les immobilisations sont enregistrées à leur prix d'achat hors taxes déductibles augmenté des frais directs d'acquisition.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers vont à la société et ces coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts courants d'entretien sont constatés dans le résultat au cours de la période où ils sont encourus.

Nature	Taux
Logiciels	33%
Constructions	2%
Matériel industriel - Constructions métalliques	3,33%
Installations techniques, matériel et outillage	3,33% et 6,67%
Matériel industriel à statut juridique particulier	3,33% et 6,67%
Matériel de transport	6,67% et 10%
Mobilier et matériel de bureau	10%
Matériel informatique	15%
Grosses réparations	10%
Agencement, aménagement et installation	5%, 10% et 33%

La méthode d'amortissement et la durée de vie restante sont revues par le management à l'occasion de chaque arrêté des états financiers.

En cas d'existence d'indices de dépréciation, la valeur comptable nette est ramenée à sa valeur recouvrable estimée par la constatation d'une provision pour dépréciation au niveau de l'état de résultat.

II.2 Stocks

Les stocks sont évalués comme suit :

- Les matières premières, matières consommables et pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurance liée au transport, de réception et d'autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés ;
- Les produits finis sont valorisés au coût de production de l'année, qui comprend le coût des matières premières et la quote-part des frais directs et indirects rattachés à la production ; et
- Les produits semi-finis sont valorisés au coût engagé en fonction de l'avancement du stade de fabrication.

Les stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire permanent. Les produits achetés ou fabriqués sont portés dans les comptes de stocks au moment de leur acquisition ou de leur production. Leurs sorties pour être utilisés dans la production ou pour être vendus constituent des charges de l'exercice et sont portées, de ce fait, dans l'état de résultat.

Les stocks à rotation lente sont ramenés à leur valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours normal d'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés pour réaliser la vente.

II.3 Les emprunts

Les emprunts à long terme figurent au bilan pour la valeur non amortie sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année, est reclassée parmi les passifs courants.

Les charges financières courues (qui incluent les intérêts ainsi que les frais d'émission des emprunts) relatives aux emprunts qui servent pour le financement de la construction d'un actif qualifié, sont capitalisées au niveau du coût dudit actif. Les autres charges financières sont comptabilisées en résultat de l'exercice.

II.4 Contrats de location financement

Les contrats de crédit-bail sont examinés pour être qualifiés en contrats de location financement ou de location simple.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs.

Les immobilisations corporelles acquises en vertu d'un contrat de location financement sont enregistrées au bilan à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif. Le loyer est défalqué entre remboursement du principal et charges financières selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les charges financières sont comptabilisées en charge de l'exercice à moins qu'elles ne soient capitalisées dans le coût d'un actif qualifiant.

En l'absence de certitude raisonnable quant au transfert de propriété, les immobilisations acquises par voie d'un contrat de location financement sont amorties selon la méthode linéaire sur la période la plus courte entre la durée d'utilité et la durée des contrats.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

II.5 Les frais préliminaires et charges à répartir

Il s'agit des frais attachés à des opérations conditionnant l'existence, ou le développement de la société, engagés au moment de la création de la société, ou ultérieurement à cette date dans le cadre d'une extension, de l'ouverture d'un nouvel établissement ou d'une modification de son capital.

Les frais préliminaires sont portés à l'actif du bilan en charges reportées dans la mesure où ils sont nécessaires à la mise en exploitation de la société et qu'il est probable que les activités futures permettront de récupérer les montants engagés.

Les charges à répartir sont les charges engagées au cours d'un exercice, dans le cadre d'opérations spécifiques, ayant une rentabilité globale démontrée et dont la réalisation est attendue au cours des exercices ultérieurs tels que des frais de marketing spécifiques.

Les frais préliminaires et les charges à répartir sont résorbés sur une durée maximale de trois ans, à partir de la date d'entrée en exploitation de l'activité avec un délai maximal de cinq ans, à partir de leur engagement.

II.6 Provision pour dépréciation des comptes clients et autres actifs courants

Le management procède à la clôture de l'exercice à l'estimation d'une provision pour dépréciation des comptes clients et comptes rattachés ainsi que les comptes d'autres actifs courants. A chaque date de clôture le management détermine s'il y a des indicateurs de dépréciation des comptes clients et autres actifs courants.

Ces indicateurs comprennent des éléments tels que des manquements aux paiements contractuels ou des difficultés financières du créancier. La provision est estimée selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

II.7 Provisions pour risques et charges

Les réclamations contentieuses impliquant la société sont évaluées par la direction juridique. Celle-ci peut dans certains cas faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement. Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixe de façon précise sont classées en passifs non courants.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information au niveau des notes aux états financiers sauf si la probabilité de sortie des ressources est probable.

II.8 Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités, figurant dans le bilan et l'état de flux de trésorerie, représentent les disponibilités ainsi que les placements à court terme, liquides et facilement convertibles en trésorerie (généralement dont la maturité est inférieure à trois mois).

II.9 Règles de classification et méthode d'évaluation des placements

1. Classification

Les placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que l'entreprise n'a pas l'intention de conserver pour plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance.

Les placements à long terme

Les placements à long terme comprennent :

- a- Les titres de participation :** Il s'agit des titres détenus dans l'intention de conservation durable en vue d'exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour protéger ou promouvoir des relations commerciales.
- b- Les titres immobilisés :** Il s'agit des titres autres que les titres de participation que l'entreprise a l'intention de conserver durablement notamment pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue période ainsi que les titres dont la conservation durable est subie plutôt que voulue sous l'effet de contraintes juridiques.

2. Evaluation

Les placements à court terme

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme.

Les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat sur les titres cotés très liquides. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Les placements à long terme

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour déterminer la valeur d'usage, la société prend en compte plusieurs facteurs tels que la valeur du marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

III.10 Revenus

Les revenus sont constatés dès lors que les conditions suivantes sont remplies : la société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété, le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable, il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à la société et les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par la société.

III.11 Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont converties en dinars tunisien selon le cours de change de la date d'opération. A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires courants libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change de clôture et les différences de change en résultantes sont constatées en résultat de l'exercice.

Les éléments monétaires sont convertis au cours de clôture. Les gains et les pertes de change qui en résultent sont reportés et amortis sur la durée de vie restante de l'élément monétaire s'y rapportant (y compris l'année en cours). L'amortissement tient compte de la durée pondérée par le montant restant à courir de l'élément en question.

L'écart de conversion est ajusté annuellement en fonction du cours de clôture et par rapport au cours historique de la date de l'opération. L'écart de conversion porté au bilan sera basé uniquement sur le gain ou la perte non matérialisé à la fin de l'année concernée.

Le résultat de la période comprend la portion d'amortissement applicable à l'année concernée ainsi que l'effet d'annulation des affectations antérieures.

IV. Notes relatives au bilan

IV.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles nettes totalisent au 31 décembre 2021 un montant de 37.381 DT contre 56.338 DT au 31 décembre 2020. Elles se détaillent comme suit :

Désignation	31.12.2021	31.12.2020
Logiciels	197 818	193 467
Fonds commercial	30 000	30 000
Immobilisations incorporelles brutes	227 818	223 467
Amortissement Logiciel	<184 812>	<163 004>
Amortissement Fonds commercial	<5 625>	<4 125>
Immobilisations incorporelles nettes	37 381	56 338

IV.2 Immobilisations corporelles

Le solde net des immobilisations corporelles nettes s'élève au 31 décembre 2021 à 50.161.216 DT contre 51.305.466 DT au 31 décembre 2020 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2021	31.12.2020
Terrains	2 259 442	2 191 210
Constructions	12 655 081	12 378 881
Constructions à statut juridique particulier	1 363 387	1 363 387
Matériels de transport	240 489	240 489
Matériels de transport à statut juridique particulier	1 216 079	1 689 363
Matériels industriels à statut juridique particulier	4 028 957	4 028 957
Matériels informatiques	280 836	255 434
Matériels de bureaux	104 054	100 207
Matériels industriels	52 893 081	50 268 681
Agencements et aménagements divers	4 794 278	4 660 757
Immobilisations en cours	3 500	697 046
Immobilisations corporelles brutes	79 839 184	77 874 412
Amortissements cumulés	<29 677 968>	<26 568 946>
Immobilisations corporelles nettes	50 161 216	51 305 466

IV.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes s'élèvent au 31 décembre 2021 à 7.052.314 DT contre 6.483.712 DT au 31 décembre 2020 et elles sont détaillées comme suit :

Désignation	31.12.2021	31.12.2020
Titres de participations (*)	4 550 128	4 220 128
Titres de placements non courants (*)	447 202	-
Dépôts et cautionnements	602 225	602 226
Prêt à long terme envers AB Corporation	1 666 855	1 875 486
Fonds de garantie	223 654	-
Immobilisations financières brutes	7 490 064	6 697 840
Provision pour dépréciation	<437 750>	<214 128>
Immobilisations financières nettes	7 052 314	6 483 712

(*) Les titres de participations au 31 décembre 2021 se détaillent comme suit :

Désignation	31.12.2021	% de détention	31.12.2020
A.B.C	2 700 000	21,90%	2 700 000
SAPHIR	75 000	15%	75 000
SOMOSAN	50 000	0,40%	50 000
SOMOCER NEGOCE	10 000	1%	10 000
LTD KIT	214 128	99%	214 128
S.M.C	340 000	27,63 %	10 000
3S Trading	100 000	9,10%	100 000
SOMOCER de Transport SARL (**)	1 025 000	58,50%	1 025 000
Media Plus	30 000	30,00%	30 000
Ste Périmètre de gestion	6 000	0,05%	6 000
Total	4 550 128		4 220 128

(**) La société « SOMOCER de Transport SARL » est détenue à raison de 58,5% par SOTEMAIL, 39,7% par SOMOCER et 1,8% par SMC. Le contrôle exclusif effectif sur cette filiale est exercé par la société mère SOMOCER et non pas par la société SOTEMAIL. En effet, le Directeur Général de SOMOCER est lui-même Gérant de la société « SOMOCER Transport SARL ». Par ailleurs, les politiques opérationnelles et financières sont fixées au niveau du management de SOMOCER.

(*) Les titres de placements au 31 décembre 2021 se détaillent comme suit :

Désignation	31.12.2021	31.12.2020
Placement STB	197 200	-
Placement SANIMED	250 002	-
Total	447 202	-

IV.4 Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants nets des résorptions s'élèvent au 31 décembre 2021 à 1.808.636 DT contre 1.078.970 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignation	31.12.2021	31.12.2020
Frais préliminaires (i)	4 253 991	2 533 095
Charges à répartir (ii)	1 884 620	1 620 329
Ecarts de conversion	208 195	208 195
Autres actifs non courants bruts	6 346 806	4 361 619
Amortissements & résorptions	<4 538 170>	<3 282 649>
Autres actifs non courants nets	1 808 636	1 078 970

(i) La résorption des frais préliminaires a été calculée sur la base d'un taux annuel de 33%.

(ii) La résorption des charges à répartir se fait conformément à la méthode linéaire. La période de résorption est répartie comme suit :

- Les frais de participation aux foires et la location de l'espace publicitaire : 2 ans
- Les frais de publicité : 3 ans
- Les frais du plan du licenciement des salariés : 3 ans

Les frais préliminaires de l'exercice sont relatifs aux frais de recherche et de développement de nouveaux produits.

Les charges à répartir de l'exercice sont relatifs aux charges supportées par la société dans le cadre du plan de départ volontaire des salariés.

IV.5 Stocks

Le solde net des stocks s'élève à 32.700.542 DT au 31 décembre 2021 contre 30.344.981 DT au 31 décembre 2020 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2021	31.12.2020
Stocks de matières premières & consommables	8 046 574	8 348 065
Stocks de produits finis et en cours	25 180 546	22 219 317
Total des stocks bruts	33 227 120	30 567 382
Provisions pour dép. des stocks de produits finis	<509 776>	<207 502>
Provisions pour dép. des stocks de matières premières	<16 802>	<14 899>
Total des stocks nets	32 700 542	30 344 981

IV.6 Clients et comptes rattachés

Le solde net des clients et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2021 à 34.774.664 DT contre 26.197.814 DT au 31 décembre 2020 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2021	31.12.2020
Clients ordinaires	34 182 735	25 203 652
Clients effets à recevoir	2 224 127	1 712 081
Clients avoirs à établir	<1 632 198>	<717 919>
Clients douteux ou litigieux	2 024 243	1 679 803
Total des comptes clients bruts	36 798 907	27 877 617
Provisions sur créances clients	<2 024 243>	<1 679 803>
Total des comptes clients nets	34 774 664	26 197 814

IV.7 Autres actifs courants

Le solde net des autres actifs courants s'élève au 31 décembre 2021 à 15.667.595 DT contre 10.683.938 DT au 31 décembre 2020 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2021	31.12.2020
Avances et prêts au personnel	239 201	278 804
Etat et collectivités publiques	7 167 922	2 626 950
Fournisseurs débiteurs	1 518 390	2 295 079
Créances envers les sociétés du groupe (*)	2 452 652	1 995 090
Charges constatées d'avance	576 230	657 881
RRR à obtenir	489 015	807 073
Produits à recevoir	198 124	-
Blocage et déblocage	23 061	23 061
Compte d'attente	205 033	205 033
Autres actifs	3 003 000	2 000 000
Total des autres actifs courants Brut	15 872 628	10 888 971
Provisions des autres actifs courants	<205 033>	<205 033>
Total des autres actifs courants nets	15 667 595	10 683 938

(*) Les créances envers les sociétés du groupe sont présentées au niveau de la note VII.3.

IV.8 Autres actifs financiers

Le solde des autres actifs financiers s'élève au 31 décembre 2021 à 223.915 DT contre 5.924.460 DT au 31 décembre 2020 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2021	31.12.2020
Placement STB	-	113 900
Placement SANIMED	-	104 716
STB SICAV	875	-
Sanadett Sicav	7 894	9 963
Salamat CAP	6 515	3 139
Echéance à moins d'un an sur Prêt envers AB Corporation	208 631	192 742
Placements bancaires	-	5 500 000
Total des autres actifs financiers	223 915	5 924 460

IV.9 Liquidités et équivalents de liquidités

Le solde des liquidités et équivalents de liquidités s'élève au 31 décembre 2021 à 6.702.210 DT contre 3.304.813 DT au 31 décembre 2020 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2021	31.12.2020
Banques	6 691 442	3 290 702
Caisse	10 768	14 111
Total des liquidités & équivalents de liquidités	6 702 210	3 304 813

IV.10 Capitaux propres

Le solde des capitaux propres s'élève au 31 décembre 2021 à 42.900.390 DT contre 42.053.675 DT au 31 décembre 2020 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2021	31.12.2020
Capital social	34 513 514	34 513 514
Réserve légale	656 890	656 890
Prime d'émission	12 986 487	12 986 487
Subventions d'investissements	1 231 566	1 410 565
Résultats reportés	<7 513 781>	<1 551 506>
Capitaux propres avant résultat	41 874 676	48 015 950
Résultat de l'exercice (*)	1 025 714	<5 962 275>
Capitaux propres avant affectation	42 900 390	42 053 675

Les mouvements des capitaux propres pour l'exercice 2021 se résument dans le tableau suivant :

Désignation	Solde au 31/12/2020	Affectation résultat	Résultat de l'exercice	Amort. Subvent.	Solde au 31/12/2021
Capital	34 513 514	-	-	-	34 513 514
Réserve légale	656 890	-	-	-	656 890
Prime d'émission	12 986 487	-	-	-	12 986 487
Résultats reportés	<1 551 506>	<5 962 275>	-	-	<7 513 781>
Subventions d'investissements	1 410 565	-	-	<178 999>	1 231 566
Résultat de l'exercice (**)	<5 962 275>	5 962 275	1 025 714	-	1 025 714
Total	42 053 675	-	1 025 714	<178 999>	42 900 390

Les amortissements différés non encore imputés au 31 décembre 2021 s'élèvent à 2.121.636 DT. Ils sont relatifs aux amortissements différés de l'année 2020.

(**) Le résultat par action de la société se présente comme suit :

Désignation	31.12.2021	31.12.2020
Résultat net	1 025 714	<5 962 275>
Nombre moyen pondéré d'actions	33 713 514	32 000 240
Résultat par action	0,030	<0,186>

IV.11 Emprunts

Le solde des emprunts à long terme s'est élevé au 31 décembre 2021 à 37.667.414 DT contre un solde au 31 décembre 2020 de 27.577.515 DT. Le détail des emprunts à long terme se présente comme suit :

Désignation	31.12.2021	31.12.2020
Emprunts leasing	771 681	1 132 428
Emprunts BNA	4 143 813	2 637 313
Emprunts STB	6 236 172	7 053 591
Emprunt BH	4 508 047	2 466 419
Emprunt BTK	149 917	344 250
Emprunt UBCI	196 875	534 375
Emprunt Attijari	757 655	800 000
Engagement créance fiscale	20 903 254	12 609 139
Total des emprunts	37 667 414	27 577 515

IV.12 Autres passifs non courants

Le solde des autres passifs non courants s'élève au 31 décembre 2021 à 966.312 DT contre 831.974 DT au 31 décembre 2020 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2021	31.12.2020
Provision pour risques et charges	831 974	831 974
Provision pour départ à la retraite	134 338	-
Total des autres passifs non courants	966 311	831 974

IV.13 Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde des fournisseurs et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2021 à 23.636.904 DT contre 17.864.357 DT au 31 décembre 2020 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2021	31.12.2020
Fournisseurs d'exploitation	19 122 799	13 202 794
Fournisseurs effets à payer	4 355 705	4 461 870
Fournisseurs d'immobilisations	158 400	199 693
Total des dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 636 904	17 864 357

IV.14 Autres passifs courants

Le solde des autres passifs courants s'élève au 31 décembre 2021 à 9.892.825 DT contre 8.512.886 DT au 31 décembre 2020 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2021	31.12.2020
Dettes dues au personnel	10 685	16 083
Dettes sociales CNSS	629 631	467 268
Congés à payer	267 593	195 642
Etat, impôts et taxes	5 405 623	4 125 958
Actionnaires dividendes à payer	15 833	15 833
Dettes envers les sociétés du groupe (*)	1 236 705	185 993
Obligations cautionnées	276 080	1 284 800
Charges à payer	2 036 240	2 221 309
Créditeurs divers	14 435	-
Total des autres passifs courants	9 892 825	8 512 886

(*) Les dettes envers les sociétés du groupe sont présentées au niveau de la note VII.3.

IV.15 Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 31 décembre 2021 à 34.064.628 DT contre 38.540.085 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignation	31.12.2021	31.12.2020
Découverts bancaires	6 264 421	7 510 638
Crédits de gestion à court terme	5 880 000	5 880 000
Billet de trésorerie	-	500 000
Factures escomptées	8 746 504	9 489 281
Financement en devises	2 771 974	5 387 634
Intérêts courus et non échus	350 374	463 470
Emprunts leasing à moins d'un an	208 278	328 270
Emprunt bancaire à moins d'un an - BNA	724 890	1 177 086
Emprunt bancaire à moins d'un an - BH	1 786 949	985 045
Emprunts bancaires à moins d'un an - BTK	198 500	797 333
Emprunts bancaires à moins d'un an - UBCI	393 750	365 625
Emprunts bancaires à moins d'un an - STB	3 898 233	3 320 303
Emprunts bancaires à moins d'un an - Attijari	42 345	-
Crédits immobilisables	1 815 000	2 335 400
MCNE	983 409	-
Total concours bancaires et autres passifs financiers	34 064 628	38 540 085

V. Notes relatives à l'état de résultat

V.1 Revenus

Les revenus se sont élevés au 31 décembre 2021 à 61.973.220 DT contre 47.560.328 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignation	31.12.2021	31.12.2020
Ventes locales	55 514 467	46 642 523
Ventes à l'exportation	7 290 282	440 420
Ventes en suspension	82 750	534 416
R.R.R accordés	<914 279>	<57 031>
Total des revenus	61 973 220	47 560 328

V.2 Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation se sont élevés au 31 décembre 2021 à 178.999 DT contre 225.199 DT au 31 décembre 2020 et sont relatifs principalement à la quote-part des subventions d'investissements.

V.3 Achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnements consommés se sont élevés au 31 décembre 2021 à 40.941.158 DT contre 32.662.292 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignation	31.12.2021	31.12.2020
Achats Matières	26 201 052	21 643 698
Achats d'approvisionnements	8 134 138	5 344 361
Variations de stocks MP & approvisionnements	301 492	<174 506>
Achats non stockés	6 304 476	5 848 739
Total des achats d'approvisionnement	40 941 158	32 662 292

V.4 Charges de personnel

Les charges de personnel se sont élevées au 31 décembre 2021 à 6.590.635 DT contre 6.171.000 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignation	31.12.2021	31.12.2020
Salaires et compléments de salaires	5 328 595	4 936 749
Charges sociales légales	1 053 672	1 033 483
Autres charges de personnel	208 368	200 768
Total des charges de personnel	6 590 635	6 171 000

V.5 Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions se sont élevées au 31 décembre 2021 à 5.418.247 DT contre 4.639.674 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignation	31.12.2021	31.12.2020
Dotations aux amortissements	3 156 149	3 077 685
Résorptions des autres actifs non courants	1 255 521	717 920
Dotations aux provisions sur stocks	304 177	-
Dotation aux provisions des soldes clients	344 440	531 100
Dotation aux provisions pour risques et charges	134 338	240 000
Dotation aux provisions sur titres	223 622	214 128
Reprise sur provisions sur stocks	-	<48 946>
Transfert de charges	-	<92 213>
Total des dotations aux amortissements et aux provisions	5 418 247	4 639 674

V.6 Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation se sont élevées au 31 décembre 2021 à 5.184.905 DT contre 3.842.336 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignation	31.12.2021	31.12.2020
Loyers et charges locatives	32 107	18 073
Entretiens et réparations	251 818	189 743
Assurances (nettes des transferts de charges)	<109 541>	232 593
Autres services extérieurs	109 577	103 259
Honoraires	375 639	530 454
Frais de formations professionnelles	7 198	21 043
Publicité	424 953	302 979
Transport sur ventes	1 181 897	232 364
Dons et subventions	190 924	144 281
Jetons de présence	135 000	222 500
Voyages et déplacements	25 446	29 175
Missions & réceptions	51 432	12 046
Frais postaux et de télécommunication	60 860	63 867
Commissions sur ventes	1 549 330	1 190 200
Commissions bancaires	822 114	352 353
Impôts et taxes	76 151	197 406
Total des autres charges d'exploitation	5 184 905	3 842 336

V.7 Charges financières nettes

Les charges financières nettes se sont élevées au 31 décembre 2021 à 6.658.771 DT contre 8.749.464 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

<i>Désignation</i>	31.12.2021	31.12.2020
Intérêts sur opérations d'escomptes	1 056 308	2 307 183
Intérêts débiteurs	928 236	1 119 872
Intérêts sur crédits de gestion	585 803	649 356
Intérêts des emprunts et des dettes	1 571 939	2 364 532
Intérêts leasing	135 767	87 231
Intérêts sur financement en devise	320 463	131 680
Intérêts sur ouverture de lettres de crédits	44 327	103 667
Intérêts liés aux avances sur factures	956 450	507 855
Escomptes accordées	564 082	441 324
Intérêts de retard	416 015	561 477
Pertes de change	702 771	744 095
Pertes liées à l'actualisation des titres de placements	-	42 052
Total des charges financières	7 282 161	9 060 324
Gain de change	<320 162>	<259 143>
Intérêts sur prorogation clients	<71 203>	<51 717>
Gains liés à l'actualisation des titres de placements	<232 025>	-
Total des produits financiers	<623 390>	<310 860>
Total des charges financières nettes	6 658 771	8 749 464

V.8 Produits des placements

Les produits des placements se sont élevés au 31 décembre 2021 à 428.084 DT contre 198.531 DT au 31 décembre 2020 et correspondent aux intérêts sur le prêt envers AB Corporation de 159.771 DT et aux intérêts des placements de 268.313 DT.

V.9 Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires se sont élevés au 31 décembre 2021 à 483.243 DT contre 12.656 DT au 31 décembre 2020 et provient principalement de l'amnistie fiscale dont la société a pu bénéficier au titre des années antérieures, soit 270.536 DT.

VI. Notes sur l'état de flux de trésorerie

Pour la détermination de la variation de la trésorerie, la société a choisi le modèle autorisé pour la présentation des flux de trésorerie et ce, conformément à la norme comptable générale. Les différentes variations sont les suivantes :

VI.1 Flux de trésorerie liés à l'exploitation

Les flux provenant de l'exploitation ont dégagé un encaissement net de 13.341.280 DT et sont principalement retracés par les variations des postes du bilan et l'ajustement du résultat de l'exercice par les dotations aux amortissements et aux provisions, les encaissements et décaissements liés aux titres de placement et la quote-part des subventions d'investissement.

VI.2 Flux de trésorerie liés à l'investissement

Les flux affectés à l'investissement ont dégagé un décaissement net de 4.918.831 DT et se détaillent comme suit :

- Décaissement pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles et autres actifs non courants pour 4.365.177 DT et ;
- Décaissement pour l'acquisition d'immobilisations financières de 553.654 DT.

VI.3 Flux de trésorerie liés au financement

Les flux affectés au financement ont dégagé un décaissement net de 3.778.836 DT et se détaillent comme suit :

- Encaissements des emprunts bancaires et leasing pour 63.925.757 DT ;
- Décaissements des emprunts bancaires et leasing pour 67.704.593 DT.

VI.4 Trésorerie à la clôture de l'exercice

La trésorerie à la clôture de l'exercice s'élève à 437 789 DT se détaille :

- Les Soldes débiteurs de banque pour 6 691 442 DT ;
- Un découvert bancaire pour 6 264 421 DT ;
- Un solde de caisse pour 10 768 DT.

VII. Informations sur les parties liées

Les parties liées incluent les actionnaires, les principaux dirigeants (y compris les administrateurs) et leurs membres proches des familles ainsi que les sociétés contrôlées par les actionnaires et les principaux dirigeants ou sur lesquelles ils exercent de l'influence notable.

Les transactions et les soldes avec les parties liées se présentent ainsi :

VII.1 Ventes

Les ventes hors taxes réalisées au cours de l'année 2021 avec les sociétés du groupe SOMOCER et les autres parties liées totalisent un montant de 12.250.368 DT (en hors taxes) et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31.12.2021</u>	<u>31.12.2020</u>
Société A.B.C.	4 501 104	2 660 253
Société SOMOCER	7 310 641	5 608 941
Société AB Corporation	1 003	17 895
Société SANIMED	-	3 750
Société AGRIMED	-	4 050
Société 3S TRADING	1 428 586	158 958
Société SOMOCER TRANSPORT	1 453	-
Société SOMOCER NEGOCE	7 581	-
<u>Total du chiffre d'affaires (HTVA)</u>	<u>13 250 368</u>	<u>8 453 847</u>

VII.2 Achats

Les achats hors taxes réalisés au cours de l'année 2021 auprès des sociétés du groupe SOMOCER et les autres parties liées totalisent un montant de 28.975.642 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	31.12.2021	31.12.2020
Société SOMOCER	23 603 375	18 284 157
Société A.B.C.	3 537	572
Société Moderne de Conditionnement « SMC »	4 706 471	3 053 267
SOMOCER Transport	662 259	84 599
Total des achats (HTVA)	28 975 642	21 422 594

VII.3 Soldes avec les parties liées

La situation des soldes avec les parties liées au 31 décembre 2021 se résume au tableau ci-dessous :

En Dinar Tunisien	Autres actifs courants	Soldes Clients	Prêt (Long & Court termes)	Solde Fournisseurs (*)	Autres passifs courants	Total
A.B.C.		676 046				676 046
SOMOCER		1 763 512		<11 586 458>	<1 120 612>	<10 943 558>
AB Corporation	1 335 460	24 965	1 875 486			3 235 911
SANIMED		82				82
SOMOCER NEGOCE	903 870	529 128		<2 795 709>		4 228 707
AGRIMED		54				54
3S TRADING		1 707 172			<116 000>	1 591 172
KIT	6 000					6 000
SMC				<2 590 710>	<93>	<2 590 803>
STE SOMOCER DE TRANSPORT	206 822	1 730		<4 806>		203 746
SOCIETE PERIMETRE DE GESTION	500					500
Total	2 452 652	4 702 689	1 875 486	<16 977 383>	1 236 705	<1 003 037>

La situation des soldes avec les parties liées au 31 décembre 2020 se résume au tableau ci-dessous :

En Dinar Tunisien	Autres actifs courants	Soldes Clients	Prêt (Long & Court termes)	Solde Fournisseurs (*)	Autres passifs courants	Total
A.B.C.	-	191 715	-	-	-	191 715
SOMOCER	-	846 280	-	<3 785 901>	<185 993>	<3 125 614>
AB Corp.	971 761	23 639	2 068 229	-	-	3 063 629
SANIMED	-	9 718	-	-	-	9 718
SOMOCER NEGOCE	897 242	519 113	-	2 405 811	-	3 822 166
AGRIMED	-	5 350	-	-	-	5 350
3S TRADING	-	278 587	-	-	-	278 587
KIT	6 000	-	-	-	-	6 000
SMC	-	-	-	<1 576 807>	-	<1 576 807>
Ideal transport	120 086			<90 521>		29 566
Total	1 995 089	1 874 402	2 068 229	<3 047 418>	<185 993>	2 704 310

VII.4 Autres transactions avec les parties liées

- Courant l'exercice 2021, SOTEMAIL a acquis 20 000 actions de la « STE MODERNE DE CONDITIONNEMENT » pour un montant total de 330 000 DT.
- Courant l'exercice 2021, SOTEMAIL a cédé un ensemble de matériel de transport acquis par voie de leasing, composé de 3 tracteurs et une remorque à la société « SOMOCER DE TRANSPORT SARL » dont leurs valeurs brutes s'élèvent à un montant de 522 960 DT avec un prix de cession de 91.674 DT.
- Courant l'exercice 2021, SOTEMAIL a acheté de l'électricité auprès de SOMOCER, par l'intermédiaire de la Société Tunisienne d'électricité et de Gaz, pour un montant de 1.837.061 DT hors taxes.
- En date du 31 mars 2019, SOTEMAIL a transformé ses créances envers la société AB Corporation en un prêt pour un montant de 2.410.796 DT remboursable trimestriellement sur une période de 10 ans et rémunéré à un taux annuel fixe de 8%. Le solde restant dû au 31 décembre 2021 s'élève à 1.875.486 DT dont 208.631 DT payables à moins d'un an.
Les intérêts constatés par la société « SOTEMAIL » au titre de l'année 2021 s'élèvent à 159.771 DT hors taxes.
- Le Conseil d'Administration a autorisé en 2016 la convention d'assistance entre la société SOTEMAIL et la société SOMOCER Négoce qui porte sur la gestion et l'administration des ventes à partir du 01 octobre 2016. En vertu de cette convention, SOMOCER Négoce est rémunérée par une commission égale à 1,5% du montant des revenus réalisés par SOTEMAIL et ce, pour une période de 5 ans renouvelable par tacite reconduction. Un avenant a été signé le 1er juillet 2019 portant sur la révision à la hausse du taux de la commission passant de 1,5% à 2,5% avec une date d'effet le 1er janvier 2019.
Le montant des commissions facturées par la société SOMOCER Négoce au titre de l'année 2021 s'élève à 1.555.906 DT hors taxes.
- La location auprès de la société « SOMOCER » d'un bureau sis à Menzel El Hayet pour un loyer annuel de 1.200 DT TTC.

VIII.1 Soldes intermédiaires de gestion (En Dinar Tunisien)

Produits	31.12.2021	31.12.2020	Charges	31.12.2021	31.12.2020	Soldes	31.12.2021	31.12.2020
CA Local	54 682 938	47 119 908	Stockage					
CA Export	7 290 282	440 420						
Production stocké	2 961 230	2 547 174						
Total	64 934 450	50 107 502	Total			Production	64 934 450	50 107 502
Production	64 934 450	50 107 502	- Achats consommés	40 941 158	32 662 292	Marge sur coût matière	23 993 292	17 445 210
Marge sur coût matière	23 993 292	17 445 210	Autres charges externes	5 108 754	3 644 930	Valeur ajoutée	18 884 538	13 800 280
Valeur ajoutée	18 884 538	13 800 280	Charges de personnel	6 590 635	6 171 000	Excédent brut d'exploitation	12 217 753	7 431 874
			Impôts et taxes	76 151	197 406			
			Total	6 666 785	6 368 406			
Excédent brut d'exploitation	12 217 753	7 431 874						
Autre produits ordinaires	483 243	12 656	Charges financières nettes	6 658 771	8 749 464			
Produits financiers	428 084	198 531	Autres pertes ordinaires	174 327	419 129			
Quotes-parts des subv d'investissement	178 999	225 199	DAAP	5 418 247	4 639 674			
Total	13 308 078	7 868 260	Impôt sur les bénéfices	31 019	22 268	Résultat des activités ordinaires	1 025 714	<5 962 275>
Résultat des activités ordinaires	1 025 714	<5 962 275>	Pertes extraordinaires	-	-	Résultat après modifications	1 025 714	<5 962 275>
Total	1 025 714	<5 962 275>	Total	-	-			

IX.1 Tableau de variation des immobilisations

Libellé	V.B 2020	Acquisitions	Cession / Reclassement	V.B 2021	Amortiss. Cumulés 2020	Dotations	Cession	Amortiss. Cumulés 2021	VCN 2020	VCN 2021
Logiciel	193 467	4 351	-	197 818	163 003	21 809		184 812	30 464	13 006
Fond de commerce	30 000	0	-	30 000	4 125	1 500		5 625	25 875	24 375
Total I.Incorporelles	223 467	4 351	-	227 818	167 128	23 309		190 437	56 339	37 381
Terrains	2 191 210	68 232	-	2 259 442	-	-		-	2 191 210	2 259 442
Constructions	12 378 881	276 200	-	12 655 081	3 182 862	278 813		3 461 675	9 196 019	9 193 406
Agen. Amén. & Inst.	4 660 757	133 521	-	4 794 278	2 497 431	230 667		2 728 098	2 163 326	2 066 180
Matériels de transports	240 489	0	-	240 489	68 353	19 926		88 279	172 136	152 210
Matériels industriels	50 268 681	1 921 858	702 542	52 893 081	17 793 700	2 466 621		20 260 321	32 474 981	32 632 760
Equipements de bureau	100 207	3 847	-	104 054	63 488	8 535		72 023	36 719	32 031
Matériels informatiques	255 434	25 402	-	280 836	156 966	25 697		182 663	98 468	98 173
Constructions à Stat. Jurid. Part.	1 363 387	-	-	1 363 387	139 194	26 922		166 116	1 224 193	1 197 271
Mat. Indus. à Stat. Jurid. Part.	4 028 957	-	-	4 028 957	1 495 273	247 706		1 742 979	2 533 684	2 285 978
Mat. de transp. à Stat. Jurid. Part.	1 689 363	68 950	<542 234>	1 216 079	1 082 758	48 241	<155 185>	975 814	606 605	240 265
Immobilisations en cours	697 046	8 996	<702 542>	3 500	88 921	<88 921>		-	608 125	3 500
Total I.Corporelles	77 874 412	2 507 006	<542 234>	79 839 184	26 568 946	3 264 207	<155 185>	29 677 968	51 305 466	50 161 216
Total immobilisations	78 097 879	2 511 357	<542 234>	80 067 002	26 736 074	3 287 516(*)	<155 185>	29 868 405	51 361 805	50 198 597

(*) Il est à noter que ce montant tient compte d'une partie de la résorption des frais préliminaire de l'exercice et qui s'élèvent à 131 366Dt.

IX.2 Tableau de variation des emprunts

<i>Emprunts</i>	<i>Solde au 31.12.2020</i>			Nouveaux emprunts	Règlement échéances	<i>Solde au 31.12.2021</i>		
	Total Fin de l'exercice	Échéance à + 1 an	Échéance à -1 an			Total Fin de l'exercice	Échéance à + 1 an	Échéance à -1 an
BH (7 MD)	2 920 820	1 999 029	921 790	-	<921 790>	1 999 029	1 026 359	972 670
UBCI (1,35 MD)	900 000	534 375	365 625	-	<309 375>	590 625	196 875	393 750
STB (1,436 MD)	1 316 333	1 077 000	239 333	476 000	<239 333>	1 077 000	837 667	239 333
STB (5 MD)	4 000 000	3 000 000	1 000 000	-	<750 000>	3 250 000	2 000 000	1 250 000
STB (1 MD)	1 000 000	1 000 000	-	1 000 000	-	1 000 000	933 333	66 667
BH (0.530) MD	530 645	467 390	63 254	530 645	-	530 645	205 702	324 942
BNA (4 MD) 2	3 814 399	2 637 313	1 177 086	-	<3 814 399>	-	-	-
STB (2,5 MD)	1 330 744	-	1 330 744	-	<1 213 751>	116 993	-	116 993
ATTIJ (0,800 MD)	800 000	800 000	-	800 000	-	800 000	757 655	42 345
HTK (0,433 MD)	396 917	252 583	144 333	433 000	<144 333>	252 583	108 250	144 333
HTK (0,150 MD)	141 667	91 667	50 000	150 000	<45 834>	95 833	41 667	54 167
STB (0,116 MD)	113 126	94 272	18 854	116 268	<18 854>	94 272	75 417	18 854
STB (0,840 MD)	760 805	280 297	480 509	840 890	<440 467>	320 339	0	320 339
STB (1,191 MD)	1 128 885	878 021	250 863	1 191 601	<188 147>	940 737	627 158	313 579
STB (0,724 MD)	724 000	724 000	-	724 000		724 000	724 000,00	-
HTK (0,224 MD)	224 600	-	224 600	224 600	(224 600)	-	-	-
HTK (0,473 MD)	378 400	-	378 400	473 000	(378 400)	-	-	-
STB (1,089 MD)	-	-	-	1 089 300	-	-	1 089 300	-
BH (3.5 MD)	-	-	-	3 500 000	-	-	3 500 000	3 275 986
BNA (3.849 MD)	-	-	-	3 418 704	-	-	3 418 704	2 693 813
BNA (1.450 MD)	-	-	-	1 450 000	-	-	1 450 000	1 450 000
STB (0.322 MD)	-	-	-	322 763	-	-	322 763	118 913
STB (0.004 MD)	-	-	-	4 754	-	-	4 754	3 962
STB (0.169 MD)	-	-	-	169 884	-	-	169 884	138 521
STB (0.017 MD)	-	-	-	17 136	-	-	17 136	14 688
STB (0.181 MD)	-	-	-	181 744	-	-	181 744	141 356
STB (0.805 MD)	-	-	-	805 035	-	-	805 035	603 776
STB (0.020 MD)	-	-	-	20 448	-	-	20 448	17 381
BH (0.265 MD)	-	-	-	265 322	-	-	265 322	0
Total emprunts en dinars	20 481 340	13 835 947	6 645 392	11 245 090	<8 689 282>	23 037 147	15 992 479	7 044 668

IX.3 Note sur les immobilisations acquises par voie de leasing

Année	Contrat N°	Catégorie	Valeur Brute	Charges d'intérêts à payer	Échéance à - 1 an	Total des paiements restants au 31.12.2021	Échéance entre 1 et 5 ans	Taux d'intérêt
2 020	600361	Matériel de transport	23 883	90	4 106	4 106	0	1,09%
2 018	659771	Matériel de transport & mat indus	129 795	9 516	48 483	75 641	27 158	1,28%
2 019	659761	Matériel de transport	39 936	2 922	14 916	23 270	8 354	1,28%
2 020	179981	Construction	956 893	299 829	124 857	821 880	697 023	1,08%
2 021	1568070	Matériel de transport	68 950	12 410	15 916	55 063	39 147	1,14%
Total			1 219 457	324 767	208 278	979 959	771 681	

X. Les engagements hors bilan

X.1 Engagements donnés

Type d'engagements	Valeur totale		Observation
a) Garanties personnelles			
- Cautionnement et autres garanties	602 226	STEG	Le cautionnement se décompose essentiellement des fonds de garanties donnés pour la société tunisienne d'électricité et de gaz (STEG)
b) Garanties réelles			
- Hypothèques			
	Montant		
- Nantissements	1,45 MD	BNA	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	0,8 MD	ATTIJARI	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	0,742 MD	STB	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	4 MD	BNA	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	5 MD	STB	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	2,5 MD	STB	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	2,54 MD	STB	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	1,7 MD	STB	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	4,8 MD	BH	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	1,35 MD	UBCI	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	7,3 MD	BH	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	6,05 MD	STB	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	0,5 MD	BTK	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	2,45 MD	BH	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	1,4 MD	STB	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	2,3 MD	UBCI	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	1,75 MD	UBCI	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	14,145 MD	BH	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	4,8 MD	BNA	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	4 MD	BTK	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
2,8 MD	BTK	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce	

	6,855 MD	BH	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	0,145 MD	BH	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	4 MD	BNA	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	1,8 MD	UBCI	Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	4,4 MD	BH	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels
	3 MD	BH	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels
c) Effet escomptés et non échus et avance sur factures	13,6 MD		

X.2 Engagements reçus :

Type d'engagement	Valeur totale	Société	Observation
a) Garanties réelles			
Hypothèques	234 020	Ets Lazreg d'équipement	Hypothèque reçue sur terrain pour couvrir le solde comptable en contentieux.
Nantissements	20 000	Ste EL Meniar	Nantissement en premier rang sur le fonds de commerce.

Courant l'exercice 2021, SOMOCER a octroyé à la BNA au profit de SOTEMAIL les garanties suivantes :

- Hypothèque en rang utile sur la propriété objet des TF N° 70046 TUNIS, 70047 TUNIS et 70048 TUNIS
- Hypothèque en rang utile sur la propriété objet des TF N° 38216 et 38218 réservés à l'usine sur un terrain d'une superficie de 167.861 m²
- Un engagement d'hypothéquer la propriété objet du TF N° 50557 d'une superficie de 9684 m² dès modification de sa vocation agricole.
- Un nantissement en rang utile sur le fonds de commerce et matériels, ainsi que sur les actions détenues dans le capital de la société SOTEMAIL.

XI. Intérêts sur crédit bancaire non encore échus :

Organisme Financier	Montant (DT)	Intérêts non courus (DT)
BH (7 MD)	7 000 000	34 930
UBCI (1,35 MD)	1 350 000	36 738
STB (1,436 MD)	1 436 000	245 601
STB (5 MD)	5 000 000	582 707
STB (1 MD)	1 000 000	278 755

BH (0.530 MD)	530 000	25 621
ATTIJ (0,800 MD)	800 000	237 937
BTK (0,433 MD)	433 000	23 789
BTK (0,150 MD)	150 000	8 263
STB (0,116 MD)	116 000	23 778
STB (0,840 MD)	840 000	10 129
STB (1,191 MD)	1 191 000	179 966
STB (0,724 MD)	724 000	237 358
Emprunt STB (1,089 MD)	1 089 000	90 005
Emprunt BH (3.5 MD)	3 500 000	1 261 815
Emprunt BNA (3.849 MD)	3 849 000	758 795
Emprunt BNA (1.450 MD)	1 450 000	523 788
Emprunt STB (0.322 MD)	322 000	36 451
Emprunt STB (0.004 MD)	4 000	1 471
Emprunt STB (0.169 MD)	169 000	47 917
Emprunt STB (0.017 MD)	17 000	6 108
Emprunt STB (0.181 MD)	181 000	49 699
Emprunt STB (0.805 MD)	805 000	199 207
Emprunt STB (0.020 MD)	20 000	6 027
Emprunt BH (0.265 MD)	265 000	1 806
Total	32 241 000	4 908 662

XII. Note sur les événements postérieurs à la clôture

1.1. Vérification de la situation sociale de la société

La société a fait l'objet d'une vérification de sa situation sociale portant sur la conformité des déclarations salariales avec les registres et les documents comptables de la société et ce pour la période allant du 01 Octobre 2018 au 30 Septembre 2021.

Les procédures liées à ce contrôle étant toujours en cours, et sur la base des informations disponibles à ce jour, l'impact définitif ne peut être estimé de façon précise à la date du présent rapport.

Tunis le 6 juin 2022

**Mesdames et Messieurs les actionnaires
de la Société Tunisienne d'Email « SOTEMAIL »
Menzel Hayet, 5033 Monastir**

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société Tunisienne d'Email «SOTEMAIL» ou « société » , qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 42.900.390 DT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice qui s'élève à 1.025.714 DT.

A notre avis, à l'exception de l'incidence du point décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société SOTEMAIL au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion avec réserve

Sur la base de notre audit des états financiers annuels arrêtés au 31 décembre 2021, la réserve suivante a été soulevée :

- L'examen des créances clients au 31 décembre 2021 a révélé l'existence de créances douteuses pour un montant de 2,018 mille DT dont principalement une créance de 449 mille DT sur un client libyen datant de plus d'un an. Etant donné l'ancienneté de ces créances, le rythme de recouvrement et les paiements subséquents nous ne sommes pas en mesure d'apprécier le caractère recouvrable ou pas de ces créances.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

a) Evaluation des créances clients

Les créances clients figurent au bilan au 31 décembre 2021 pour un montant brut de 36.798.907 DT et provisionnées à hauteur de 2.024.243 DT. Dans le cadre de l'évaluation du caractère recouvrable de ces créances, la direction détermine à chaque date de clôture s'il y a des indices de dépréciation de celles-ci selon des critères quantitatifs et qualitatifs. Le montant de la provision pour dépréciation fait appel au jugement et celui-ci est calculé selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et leur valeur recouvrable estimée.

Nous avons examiné la conformité de la méthodologie mise en œuvre par la direction pour l'estimation de la provision pour dépréciation des créances douteuses par rapport aux normes comptables tunisiennes en vigueur. Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en la revue de l'ancienneté des créances clients, de l'historique des règlements (y compris les règlements postérieurs à la clôture), de l'existence d'éventuelles garanties ainsi que toute autre information disponible concernant la situation financière des créanciers. Nous avons également apprécié le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers concernant cette estimation.

b) Evaluation des stocks

Les stocks, figurent au bilan au 31 décembre 2021 pour une valeur brute de 33.227.120 DT et provisionnés à hauteur de 526.578 DT.

Ainsi, qu'il est fait mention dans la note III.2 aux états financiers, les stocks sont valorisés au coût d'achat majoré des frais d'approche pour les matières premières, les consommables et les pièces de rechange et au coût de production pour les produits finis et semi-finis. A la date de clôture, les stocks sont ramenés à leur valeur de réalisation nette, si celle-ci est inférieure au coût.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté à valider l'existence physique des stocks à la date de clôture, à vérifier que l'évaluation de leurs coûts est conforme aux dispositions de la norme comptable tunisienne N°4 relative aux stocks et à apprécier les données et les hypothèses retenues par le management pour déterminer la valeur de réalisation nette.

Observation

Nous attirons votre attention sur la situation décrite au niveau de la note XII aux états financiers relative aux événements postérieurs à la date de clôture qui fait état du contrôle social en cours dont a fait l'objet la société et ayant couvert la période du 01 octobre 2018 au 30 septembre 2021.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Rapport de gestion du Conseil d'Administration (« Rapport de gestion »)

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs consistent à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la

falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que les informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation de la réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de

la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimé nécessaire de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Les Commissaires aux Comptes Associés
MTBF

CRG Audit

Ahmed SAHNOUN

Chiraz DRIRA

Tunis le 6 juin 2022

**Mesdames et Messieurs les actionnaires
de la Société Tunisienne d'Email « SOTEMAIL »
Menzel Hayet, 5033 Monastir**

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous vous soumettons notre rapport sur les conventions conclues et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 (autres que les rémunérations des dirigeants)

Nous vous informons que votre Conseil d'Administration nous a avisés de l'existence des conventions suivantes conclues au cours de l'exercice 2021 et visées aux articles 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales :

1. Ventes à des parties liées

Les ventes hors taxes réalisées au cours de l'année 2021 avec les sociétés du groupe SOMOCER et les autres parties liées totalisent un montant de 13.250.368 DT (en hors taxes) et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2021
Société A.B.C.	4 501 104
Société AB CORPORATION	1 003
Société SOMOCER	7 310 641
Société 3S TRADING	1 428 586
Société SOMOCER TRANSPORT	1 453
Société SOMOCER NEGOCE	7 581
Total du chiffre d'affaires (HT)	13 250 368

2. Achats auprès des parties liées

Les achats hors taxes réalisés au cours de l'année 2021 auprès des sociétés du groupe SOMOCER et les autres parties liées totalisent un montant de 28.975.642 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2021
Société SOMOCER	23 603 375
Société A.B.C	3 537
Société SOMOCER Transport	662 259
Société Moderne de Conditionnement « SMC »	4 706 471
Total des achats (HT)	28 975 642

3. Emprunts

La société SOTEMAIL a conclu quatre nouveaux emprunts bancaires (supérieur à 1.000.000 DT) au cours de l'exercice 2021 dont le montant total des emprunts est de 9.458.003 DT. Ces emprunts se détaillent comme suit :

Désignation	Long terme	Court terme	Montant brut	Taux d'intérêt annuel
BH 3 500 000 DT	3 275 986	224 014	3 500 000	TMM+3%
BNA 1 450 000 DT	1 450 000	-	1 450 000	TMM+2,75%
STB 1 089 000 DT	-	1 089 300	1 089 300	10,26%
BNA 3 849 000 DT	2 693 813	724 890	3 418 703	9,75%
Total	7 419 799	2 038 204	9 458 003	

4. Contrats de leasing

La société SOTEMAIL a conclu un nouvel avenant sur un contrat de leasing au cours de l'exercice 2021 dont le montant restant dû au 31 décembre 2021 est de 55.063 DT. Ces emprunts leasing se détaillent comme suit :

Contrat N°	Catégorie	Long terme	Court terme	Montant brut	Taux d'intérêt
1 568 070	Matériel de transport	39 147	15 916	55 063	1,14%
		39 147	15 916	55 063	

5. Autres transactions :

- Courant l'exercice 2021, SOTEMAIL a acquis 20 000 actions de la « STE MODERNE DE CONDITIONNEMENT » pour un montant total de 330 000 DT.
- Courant l'exercice 2021, SOTEMAIL a cédé un ensemble de matériel de transport acquis par voie de leasing, composé de 3 tracteurs et une remorque à la société « SOMOCER DE TRANSPORT SARL » dont leurs valeurs brutes s'élèvent à un montant de 522 960 DT avec un prix de cession de 91.674 DT.
- SOTEMAIL a avancé à la société ATD SICAR un montant de 3.003.000 DT, soit 2.000.000 DT en 2020 et 1.003.000 DT en 2021 et ce pour le rachat de 1.400.000 actions de la société SANIMED.

Ces conventions ont été autorisées par le Conseil d'Administration réuni le 16 mai 2022. Cependant, la procédure relative à l'application des dispositions de l'article 29 de la loi 47-2019 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement n'a été respectée

B- Opérations réalisées et relatives à des conventions antérieures

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 :

1. Courant l'exercice 2021, SOTEMAIL a acheté de l'électricité auprès de SOMOCER, par l'intermédiaire de la Société Tunisienne d'électricité et de Gaz, pour un montant de 1.837.054 DT hors taxes. Aucune convention n'a été signée, à présent, entre SOMOCER et SOTEMAIL.
2. En date du 31 mars 2019, SOTEMAIL a transformé ses créances envers la société AB Corporation en un prêt pour un montant de 2.410.796 DT remboursable trimestriellement sur une période de 10 ans et rémunéré à un taux annuel fixe de 8%. Le solde restant dû au 31 décembre 2021 s'élève à 1.875.486 DT dont 208.631 DT payables à moins d'un an.
Les intérêts constatés par la société « SOTEMAIL » au titre de l'année 2021 s'élèvent à 159.771 DT hors taxes.
3. Le Conseil d'Administration a autorisé en 2016 la convention d'assistance entre la société SOTEMAIL et la société SOMOCER Négoce qui porte sur la gestion et l'administration des ventes à partir du 01 octobre 2016. En vertu de cette convention, SOMOCER Négoce est rémunérée par une commission égale à 1,5% du montant des revenus réalisés par SOTEMAIL et ce, pour une période de 5 ans renouvelable par tacite reconduction.
Un avenant a été signé le 1^{er} juillet 2019 portant sur la révision à la hausse du taux de la commission passant de 1,5% à 2,5% avec une date d'effet le 1^{er} janvier 2019.
Le montant des commissions facturées par la société SOMOCER Négoce au titre de l'année 2021 s'élève à 1.555.906 DT hors taxes.
4. La location auprès de la société « SOMOCER » d'un bureau sis à Menzel El Hayet pour un loyer annuel de 1.200 DT TTC.
5. Le solde des emprunts bancaires ainsi que des dettes de leasing restant à régler au 31 décembre 2021 s'élève à un montant total de 12.716.963 DT se détaillant comme suit :

<i>Emprunts</i>	<i>Solde au 31.12.2021</i>		
	<i>Échéance à -1 an</i>	<i>Échéance à + 1 an</i>	<i>Total Fin de l'exercice</i>
BH (7 MD)	972 670	1 026 359	1 999 029
UBCI (1.35 MD)	393 750	196 875	590 625
STB (1.436 MD)	239 333	837 667	1 077 000
STB (5 MD)	1 250 000	2 000 000	3 250 000
STB (1 MD)	66 667	933 333	1 000 000
BH(0.530 MD)	324 942	205 702	530 645
STB (2.5 MD)	116 993	0	116 993
uATTIJ (0.800 MD)	42 345	757 655	800 000
BTK (0.433 MD)	144 333	108 250	252 583
BTK (0.150 MD)	54 167	41 667	95 833
STB (0.116 MD)	18 854	75 417	94 272
STB (0.840 MD)	320 339	0	320 339
STB (1.191 MD)	313 579	627 158	940 737
STB (0.724 MD)	0	724 000	724 000
Total emprunts bancaires en dinars	4 257 972	7 534 083	11 792 056
Emprunts Leasing	192 362	732 545	924 907
Total emprunts en dinars	4 450 334	8 266 628	12 716 963

6. Le solde des concours bancaires et autres passifs financiers restant à régler au 31 décembre 2021 s'élève à un montant total de 26.669.586 DT se détaillant comme suit :

Désignation	31.12.2021
Découverts bancaires	6 264 421
Crédits de gestion à court terme	5 880 000
Factures escomptées	8 746 504
Financement en devises	2 771 974
Emprunts leasing à moins d'un an	208 278
Crédits immobilisables	1 815 000
Mobilisation des Créances Nées sur l'Etranger	983 409
Total concours bancaires et autres passifs financiers	26 669 586

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements de la société envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 II§5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération brute du Directeur Général s'est élevée au titre de l'exercice 2021 à 367.464 DT, soit un net annuel de 213.290 DT et ce, en sus des dépenses prises en charge par la société et des frais engagés en sa qualité de Directeur Général.
- Les membres du Conseil d'Administration sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le Conseil d'Administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale. L'Assemblée Générale Ordinaire du 05 juillet 2021, a décidé l'allocation d'un montant net annuel de jetons de présence de 140.000 DT.

Par ailleurs et en dehors des conventions et opérations précitées, nos diligences n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations qui rentrent dans le cadre des articles 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Les Commissaires aux Comptes Associés
MTBF

CRG Audit

Ahmed SAHNOUN

Chiraz DRIRA

AVIS DE SOCIETES

ÉTATS FINANCIERS INDIVIDUELS

SOCIETE AIR LIQUIDE TUNISIE

Siège social : 37, Rue des Entrepreneurs - Z.I. La Charguia II - 2035 Ariana
Aéroport

La Société Air Liquide Tunisie publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2021. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes Mme Abir MATMTI (Conseil d'Audit Formation) et Mr Walid Moussa (Société Mourad Guellaty et Associés).

BILAN : LES ACTIFS
(modèle de référence)
(Chiffres en Dinar Tunisien)

	Notes	Au 31 décembre	
		2021	2020
Actifs non courants			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		2 326 774	2 316 507
Moins: amortissements		< 2 299 644>	<2 296 507>
Total immobilisations incorporelles	(1)	27 130	20 000
Immobilisations corporelles		127 005 874	122 219 879
Moins: amortissements		<103 179 839>	<97 764 430>
Total immobilisations corporelles	(1)	23 826 035	24 455 449
Immobilisations financières		1 875 282	1 760 219
Moins: provisions		<131 322>	<131 322>
Total immobilisations financières	(2)	1 743 960	1 628 897
Total des actifs immobilisés		25 597 125	26 104 346
Total des actifs non courants		25 597 125	26 104 346
Actifs courants			
Stocks		6 717 725	4 968 573
Moins: provisions		<281 372>	<279 247>
Stocks nets	(3)	6 436 353	4 689 326
Clients et comptes rattachés		67 256 997	34 973 428
Moins: provisions		<1 808 141>	<1 780 021>
Clients et comptes rattachés nets	(4)	65 448 856	33 193 407
Autres actifs courants		8 525 132	2 500 033
Moins: provisions		<426 794>	<354 787>
Autres actifs courants nets	(5)	8 098 338	2 145 246
Placements et autres actifs financiers	(6)	14 002 842	33 515 340
Liquidités et équivalents de liquidités	(7)	796 360	1 948 117
Total des actifs courants		94 782 749	75 491 436
TOTAL DES ACTIFS		120 379 874	101 595 782

BILAN : LES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS
(Modèle de référence)
(Chiffres en Dinar Tunisien)

	Notes	Au 31 décembre	
		2021	2020
Capitaux propres			
Capital social		40 937 600	40 937 600
Réserves		4 093 760	4 004 768
Subvention d'investissement		187 222	307 068
Fond Social		86 585	268 258
Résultats reportés		14 023 235	8 470 047
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		59 328 402	53 987 741
Résultat de l'exercice		18 564 039	13 380 948
Total des capitaux propres avant affectation du résultat	(8)	77 892 441	67 368 689
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts		325 940	275 745
Autres passifs financiers	(9)	9 446 458	9 362 831
Provisions		79 735	79 735
Total des passifs non courants		9 852 133	9 718 311
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	(10)	17 165 792	17 292 303
Autres passifs courants	(11)	8 246 998	6 990 128
Concours bancaires et autres passifs financiers	(12)	7 222 510	226 351
Total des passifs courants		32 635 300	24 508 782
Total des passifs		42 487 433	34 227 093
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		120 379 874	101 595 782

ETAT DE RESULTAT
(Modèle de référence)
(Chiffres en Dinar Tunisien)

	Notes	Exercice clos le 31 décembre	
		2021	2020
Revenus	(13)	41 446 429	34 150 236
Coût des ventes	(14)	<29 529 551>	<26 700 559>
Marge brute		11 916 878	7 449 677
Autres produits d'exploitation	(15)	169 972	270 890
Frais de distribution	(16)	<1 190 275>	<837 420>
Frais d'administration	(17)	<1 472 061>	<1 325 178>
Autres charges d'exploitation	(18)	<741 613>	<493 154>
Résultat d'exploitation		8 682 901	5 064 815
Produits financiers nets	(19)	2 060 442	1 212 267
Produits des placements		1 927 866	1 356 042
Produits des participations	(20)	8 099 352	6 674 466
Autres gains ordinaires		392 672	1 621 281
Autres pertes ordinaires		<326 655>	<224 012>
Résultat des activités ordinaires avant impôt		20 836 578	15 704 859
Impôt sur les sociétés	(21)	<2 272 539>	<2 323 911>
Résultat net de l'exercice		18 564 039	13 380 948

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**(Modèle de référence)***(Chiffres en Dinar Tunisien)*

	Notes	Exercice clos le 31 décembre	
		2021	2020
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients		33 479 037	39 321 074
Intérêts reçus		1 880 962	1 259 400
Décaissements en faveur des fournisseurs d'exploitation et du personnel		< 48 177 006 >	< 33 735 049 >
Décaissements en faveur de l'Etat (impôts et taxes)	(22)	< 6 450 468 >	< 3 444 970 >
Intérêts payés	(23)	< 179 762 >	< 123 052 >
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		< 19 447 237 >	3 277 403
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements pour acquisition d'immobilisations	(24)	< 4 070 904 >	< 3 054 562 >
Encaissements sur cession d'immobilisations		27 238	422 595
Encaissements sur cession d'immobilisations financières		10 000	10 000
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		< 4 033 666 >	< 2 621 967 >
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions payés	(25)	< 7 369 086 >	< 47 118 >
Dividendes et autres distributions reçus	(26)	3 000 000	6 674 466
Encaissement d'emprunts	(27)	1 200 000	-
Remboursement d'emprunts	(28)	< 77 273 >	< 2 764 965 >
Décaissement Certificat de dépôt		9 000 000	< 9 000 000 >
Encaissement Billets de trésorerie/Compte courant actionnaire		10 500 000	2 500 000
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		16 253 641	< 2 637 617 >
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	(29)	260 778	< 56 252 >
Variation de trésorerie		< 6 966 484 >	< 2 038 433 >
Trésorerie au début de l'exercice		1 948 117	3 986 550
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(30)	< 5 018 367 >	1 948 117

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION AU 31 décembre 2021

PRODUITS		CHARGES		Période allant du 01 Janvier au 31 DECEMBRE		
					2 021	2 020
Revenus et autres produits	41 446 429	Déstockage de production	<1 377 622>			
Total	41 446 429	Total	<1 377 622>	Production	42 824 051	27 790 021
Production	42 824 051	Achats consommées	20 744 039	Marge sur coût matières	22 080 012	16 344 066
Marge sur coût matières	22 080 012	Autres charges externes	5 634 832	Valeur Ajoutée Brute	16 445 180	12 434 544
Total	22 080 012	Total	5 634 832			
Valeur Ajoutée Brute	16 445 180	Impôts et taxes	97 276			
		Charges de personnel y compris TFP et FOPROLOS	3 908 669	Excédent brut d'exploitation	12 439 235	8 656 422
Total	16 445 180	Total	4 005 945			
Excédent brut d'exploitation	12 439 235	Dotations aux amortissements et aux provisions ordinaires	3 854 241			
Autres produits d'exploitation	169 972	Charges Diverses	72 065			
Produits des participations	8 099 352	Autres Pertes	326 655			
Produits Financiers	4 260 834	Charges Financières	272 526			
Autres gains	392 672	I. S.	2 272 539	Résultat des activités ordinaires	18 564 039	13 380 948
Total	25 362 065	Total	6 798 026			
Résultat positif des activités ordinaires	18 564 039	Eléments extraordinaires	-	Résultat net de l'exercice	18 564 039	13 380 948

LES ETATS FINANCIERS

1. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

- Les états financiers de la société Air Liquide Tunisie SA sont élaborés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière ainsi que par les normes comptables tunisiennes.
- Les états financiers sont établis en dinars tunisiens et couvrent la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.
- Les états financiers comprennent le bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et les notes annexes.
- L'état de résultat et l'état des flux de trésorerie sont présentés selon les modèles de référence prévus par la norme comptable générale.

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement les logiciels informatiques.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur prix de revient d'origine (coût historique). L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur trois ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur prix de revient d'origine (coût historique).

Le prix de revient correspond au prix d'achat auquel sont ajoutés les droits et taxes supportés et non récupérables, et en général tous les frais directement rattachés à la mise en marche de l'équipement.

Les immobilisations sont amorties linéairement aux taux suivants :

Constructions	5 %
Agencements, aménagements et installations	10 %
Matériel et outillage	10 %
Matériel de transport	20 %
Mobilier et matériel de bureau	10 %
Emballages commerciaux	10 %
Matériel informatique	33-33 %

La date de départ des amortissements est celle de leur mise en service. L'amortissement des immobilisations mises en service au cours de l'exercice est calculé en respectant la règle du prorata temporis.

Revenus

Les revenus sont évalués à la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir au titre de la vente des marchandises, des produits fabriqués et des prestations de services.

↳ Ventes de marchandises

Les revenus provenant de la vente de marchandises sont comptabilisés lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété. En général, ce transfert s'opère lors de la livraison de la marchandise.

↳ Prestations de services

Les revenus découlant des prestations de services sont comptabilisés au fur et à mesure de l'exécution du service.

▪ **Stocks**

Les stocks de la société comprennent :

- Les matières premières
- Les matières consommables
- Les produits finis (gaz fabriqués)
- Les marchandises (gaz et autres produits importés)

Les matières premières, matières consommables et marchandises sont valorisées à leurs prix de revient qui comprennent les prix d'achat majorés des frais d'approche.

Les produits finis sont valorisés à leur coût de production.

Les stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire permanent et valorisés selon la méthode de prélèvement par lot.

A la clôture de l'exercice, la différence entre la valeur de réalisation nette et la valeur de comptabilisation fait l'objet, le cas échéant, d'une provision pour dépréciation.

▪ **Opérations libellées en monnaies étrangères**

Les opérations en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours du jour de l'opération, à l'exception de celles faisant l'objet d'une couverture de change à terme, constatées au cours de couverture.

A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en devises et ne faisant pas l'objet d'une couverture à terme sont actualisés au cours de clôture.

Les pertes et gains de change sur les éléments monétaires à court terme sont portés, respectivement, dans les comptes de charges ou de produits financiers.

2. NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS

BILAN - ACTIF

NOTE 1 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES (en DT)

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

Rubriques	Valeurs brutes au 31.12.2020	Acquisitions	Reclassement	Cession	Valeurs brutes au 31.12.2021
Immobilisations incorporelles	2 316 507	-	10 267	-	2 326 774
Logiciels	2 296 507		10 267	-	2 306 774
Fonds de commerce	20 000	-	-	-	20 000
Immobilisations corporelles	122 219 879	4 940 597	<10 267>	<144 335>	127 005 874
Terrains	907 294	-	-	-	907 294
Constructions	4 514 911	-	35 623	-	4 550 534
Matériel et outillage	47 026 460	989 548	952 349	-	48 968 357
Matériel de transport	4 134 497	194 444	72 201	<76 400>	4 324 742
M.M.B & A.A.I	17 786 076	983 772	265 395	<67 935>	18 967 308
Emballages	44 424 825	632 738	1 234 509	-	46 292 072
Immobilisations encours	3 425 816	2 140 095	<2 570 344>	-	2 995 567
Total	124 536 386	4 940 597	-	<144 335>	129 332 648

Les variations des amortissements s'analysent comme suit :

Rubriques	Amortissements au 31.12.2020	Dotations 2021	Autres variations	Amortissements au 31.12.2021
Immobilisations incorporelles	2 296 507	3 137	-	2 299 644
Logiciels	2 296 507	3 137	-	2 299 644
Immobilisations corporelles	97 764 430	5 559 744	< 144 335>	103 179 839
Constructions	3 057 932	129 360	-	3 187 292
Matériel et outillage	40 786 901	1 577 338		42 364 239
Matériel de transport	3 396 141	201 860	<76 400>	3 521 601
M.M.B & A.A.I	13 070 683	2 045 148	<67 935>	15 047 896
Emballages	37 452 773	1 606 038	-	39 058 811
Total	100 060 937	5 562 881	<144 335>	105 479 483

NOTE 2 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES (en DT)

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

Rubriques	31.12.2021	31.12.2020
Titres de participation (a)	754 046	754 046
Souscription Emprunt National	-	10 000
Prêts au personnel (b)	59 961	59 011
Dépôts et cautionnements	1 061 275	937 162
Total brut	1 875 282	1 760 219
Provisions pour dépréciation des immobilisations financières	<131 322>	<131 322>
Total net	1 743 960	1 628 897

(a) Le solde de ce compte comprend principalement la valeur des titres détenus dans notre filiale, la société Air Liquide Tunisie Services, pour un montant de 749.940 DT correspondant à la détention de 99,99 % de son capital.

(b) Il s'agit de la partie à plus d'un an des prêts accordés au personnel qui sont totalement provisionnés.

NOTE 3 : STOCKS (en DT)

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	31.12.2021	31.12.2020
Matières premières	622 938	522 105
Matières consommables	3 798 594	3 531 514
Gaz fabriqués	2 265 199	889 822
Marchandises en transit	30 994	25 132
Total brut	6 717 725	4 968 573
Provision pour dépréciation des stocks	<281 372>	<279 247>
Total net	6 436 353	4 689 326

NOTE 4 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES (en DT)

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	31.12.2021	31.12.2020
Air Liquide Tunisie Services	61 025 461	26 810 493
Autres clients	6 231 536	8 162 935
Total brut	67 256 997	34 973 428
Provision pour dépréciation des clients	<1 808 141>	<1 780 021>
Total net	65 448 856	33 193 407

NOTE 5 : AUTRES ACTIFS COURANTS (en DT)

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	31.12.2021	31.12.2020
Charges payées ou comptabilisées d'avance	100 089	133 190
Sociétés du groupe (a)	2 141 063	179 323
Consignations en douane	44 211	23 110
Produits à recevoir	5 419 197	447 392
Impôt sur les sociétés	194 845	67 072
Autres comptes d'actifs courants	625 727	1 649 946
Total brut	8 525 132	2 500 033
Provision pour dépréciation des autres actifs	<426 794>	<354 787>
Total	8 098 338	2 145 246

(a) Ce poste enregistre les soldes débiteurs envers les sociétés de groupe dont principalement les montants réglés par Air Liquide Tunisie SA à la place de Air Liquide Tunisie Services.

NOTE 6 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS (en DT)

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	31.12.2021	31.12.2020
Prêts à moins d'un an, accordés au personnel	664	13 162
Titres de placement	2 178	9 002 178
Billet de trésorerie	14 000 000	24 500 000
Total	14 002 842	33 515 340

NOTE 7 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES (en DT)

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	31.12.2021	31.12.2020
Banque de Tunisie	763 186	1 940 709
UBCI	896	1 369
UIB	25 805	-
Autres établissements bancaires	2 624	2 624
Caisses	3 849	3 415
Total	796 360	1 948 117

BILAN - PASSIF

NOTE 8 : CAPITAUX PROPRES (en DT)

Le tableau de variation des capitaux propres au 31 décembre 2021 se détaille comme suit :

Rubriques	Au 31.12. 2020 (avant affectation du résultat)	Affectation résultat 2020	du	Autres variations	Au 31.12. 2021 (avant affectation du résultat)
Capital social (a)	40 937 600	-	-	-	40 937 600
Réserve légale	4 004 768	88 992	-	-	4 093 760
Fond Social	268 258	370 000	<551 673>		86 585
Résultats reportés	8 470 047	5 553 188	-	-	14 023 235
Subvention d'investissement	307 068	-	<119 846>		187 222
Résultat de l'exercice	13 380 948	(13 380 948)	18 564 039		18 564 039
Total	67 368 689	b (7 368 768)	17 892 520		77 892 441

(a) Le capital est divisé en 1.637.504 actions de 25 Dinars chacune.

(b) Il s'agit des dividendes décidés par l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les états financiers de 2020.

Les principaux actionnaires de la sociétés sont détaillés ci-après :

Actionnaires	Nombre d'actions	Pourcentage
Air Liquide International	967 933	59,11%
Banque de Tunisie	269 597	16,46%
Banque Nationale Agricole	181 146	11,06%
Autres	218 828	13,37%
Total	1 637 504	100,00%

NOTE 9 : AUTRES PASSIFS FINANCIERS (en DT)

Le solde de ce poste correspond aux dépôts de garantie reçus des clients. Ces dépôts sont remboursables à la restitution des emballages dans l'état où ils ont été pris par le client.

NOTE 10 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES (en DT)

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	31.12.2021	31.12.2020
Fournisseurs d'exploitation	11 222 329	12 171 943
Fournisseurs d'immobilisation	2 202 377	2 045 608
Fournisseurs d'exploitation, factures non parvenues	3 077 299	2 942 797
Fournisseurs d'immobilisation, factures non parvenues	663 787	131 955
Total	17 165 792	17 292 303

NOTE 11 : AUTRES PASSIFS COURANTS (en DT)

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	31.12.2021	31.12.2020
Charges à payer (a)	1 940 611	1 880 172
C.N.S.S	560 458	586 214
Compte courant actionnaire	94 535	94 853
Produits constatés d'avance (b)	45 930	103 455
Société du Groupe (c)	159 330	-
Impôts et taxes	2 882 803	2 297 941
Autres créditeurs	2 563 331	2 027 493
Total	8 246 998	6 990 128

- (a) Ce poste comprend pour l'essentiel les charges du personnel à payer au titre des départs à la retraite et des bonus.
- (b) Ce poste enregistre les intérêts à recevoir sur les billets de trésorerie.
- (c) Ce poste enregistre les règlements clients encaissés par la société Air Liquide Tunisie pour le compte d'Air Liquide Tunisie Services.

NOTE 12 : CONCOURS BANCAIRES COURANTS ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS (en DT)

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	31.12.2021	31.12.2020
Banque de Tunisie (Dépenses)	5 814 726	-
Intérêts échus non courus	51 809	-
Crédit financement stocks	1 200 000	-
Echéances Emprunts à moins d'un an	155 975	226 351
Total	7 222 510	226 351

ETAT DE RESULTAT

NOTE 13 : REVENUS (en DT)

Le total de ce poste englobe le chiffre d'affaires réalisé sur les ventes de gaz et de matériel durant l'année 2021 pour 41.446.429 DT et pour 34.150.236 DT en 2020.

NOTE 14 : COUT DES VENTES (en DT)

Le total de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2021	2020
Achats consommés	19 192 624	17 784 744
Frais de personnel	2 820 673	2 651 262
Services extérieurs	3 580 362	3 188 174
Amortissements et provisions	3 935 892	3 076 379
Total	29 529 551	26 700 559

NOTE 15 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION (en DT)

Le total de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2021	2020
Location	50 125	53 815
Quote-part des subventions d'investissement inscrite au résultat	119 847	217 075
Total	169 972	270 890

NOTE 16 : FRAIS DE DISTRIBUTION (en DT)

Le total de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2021	2020
Achats non stockés	156 453	6 661
Frais de personnel	537 745	323 933
Services extérieurs	496 077	372 571
Amortissements et provisions	-	134 255
Total	1 190 275	837 420

NOTE 17 : FRAIS D'ADMINISTRATION (en DT)

Le total de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2021	2020
Frais du personnel administratif	550 251	720 729
Services extérieurs	644 572	268 674
Achats non stockés	3 359	14 765
Amortissements et provisions	273 879	321 010
Total	1 472 061	1 325 178

NOTE 18 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION (en DT)

Le total de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2021	2020
Redevance Air Liquide SA	651 810	238 209
Amortissements et provisions	-	254 945
Services extérieurs	89 803	-
Total	741 613	493 154

NOTE 19 : PRODUITS FINANCIERS NETS (en DT)

Le total de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2021	2020
<i>Charges financières</i>	<276 883>	<287 628>
Intérêts débiteurs des comptes courants	<81 424>	<102 136>
Intérêts des emprunts	<194 705>	<17 554>
Escompte	<754>	-
Pertes de change	-	<167 938>
<i>Produits financiers</i>	2 337 325	1 499 895
Intérêts de retard (a)	2 322 348	1 453 089
Intérêts créditeurs des comptes courants	10 620	11 574
Gains de change	4 357	35 232
Produits financiers nets	2 060 442	1 212 267

(a) Ce poste enregistre principalement le montant des intérêts de retard sur les factures commerciales échues et non payées par Air Liquide Tunisie Services.

NOTE 20 : PRODUITS DES PARTICIPATIONS (en DT)

Il s'agit des dividendes perçus de notre filiale Air Liquide Tunisie Services au titre de l'exercice 2020.

NOTE 21 : IMPOT SUR LES SOCIETES

L'impôt a été calculé en prenant en compte les réintégrations et les déductions fiscales.

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE**NOTE 22 : IMPOTS ET TAXES PAYES**

Ce poste représente les règlements de l'impôts sur les sociétés, des acomptes provisionnels et les droits et taxes mensuels.

NOTE 23 : INTERETS PAYES

Ce poste représente les décaissements des intérêts débiteurs des comptes bancaires, ainsi que ceux des emprunts.

NOTE 24 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION DES IMMOBILISATIONS

Ce poste représente les paiements sur investissements corporels et incorporels réalisés au cours de l'exercice 2021.

NOTE 25 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS PAYES

Le solde de ce poste représente les dividendes et autres distributions payés par Air Liquide Tunisie au titre des exercices antérieurs.

NOTE 26 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS REÇUS

Le solde de ce poste représente les dividendes reçus d'Air Liquide Tunisie Services au titre de l'exercice 2020.

NOTE 27 : ENCAISSEMENT D'EMPRUNTS

Le solde de ce poste représente le montant des emprunts à court terme contractés auprès de la BT pour le financement des opérations d'exportations et de stock.

NOTE 28 : REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS

Le solde de ce poste représente les remboursements de l'emprunt contracté auprès de la BT.

NOTE 29 : INCIDENCES DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Le solde de ce poste représente l'incidence des variations des taux de change sur les liquidités en devises.

NOTE 30 : TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Le total de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	31.12.2021	31.12.2020
Banque de Tunisie	<5 051 540>	1 940 709
UBCI	896	1 369
U. I. B.	25 804	-
Autres établissements bancaires	2 624	2 624
Caisses	3 849	3 415
Total	<5 018 367>	1 948 117

NOTE 31 : NOTE SUR LES PARTIES LIEES

a) Identification des parties liées

Les parties liées objets de la présente note sont :

- Les administrateurs, le Directeur Général de la société Air Liquide Tunisie SA ;
- Les actionnaires ;
- Les sociétés du groupe :

Société	Relation avec ALT
Air Liquide Tunisie Services SA	Société filiale
Vitalaire SARL	Société filiale
Air Liquide Specna	Société filiale
Air Liquide SA	Société du groupe
Air Liquide Maroc	Société du groupe
Air Liquide South Africa	Société du groupe
Air Liquide Middle East North Africa	Société du groupe

b) Transactions avec les parties liées

Compte tenu des préconisations de la NCT 39 en matière d'informations sur les parties liées, les transactions avec les parties liées se détaillent comme suit :

- La société Air Liquide Tunisie SA a conclu en date du 1^{er} décembre 2020 avec la société Air Liquide Specna un contrat de location des constructions édifiées sur un terrain à usage industriel d'une superficie de 1000 m² sis à la zone industrielle de Borj Cedria pour une durée de trois ans à partir du 1^{er} décembre 2020. Le loyer annuel est fixé à la somme globale et forfaitaire de 50.000 dinars hors taxes payable annuellement. Le loyer est augmenté de 3% par an à partir de la deuxième année. Cette convention a été ratifiée par votre Conseil d'administration du 15 avril 2021.

Le montant total facturé par la société Air Liquide Tunisie SA en 2021 au titre de cette convention s'est élevé à 50.125 DT hors taxes. Le montant non encore encaissé à la date du 31 décembre 2020 s'élève à 59.649 DT TTC.

- La société Air Liquide Tunisie SA a conclu, en date du 9 novembre 2020, un avenant à la convention de fournitures et de services avec la société Air Liquide Tunisie Services SA qui date du 2 août 1993, telle que modifiée par les avenants du 1^{er} janvier 2012, du 6 octobre 2014 et du 18 mai 2015, autorisés respectivement par votre Conseil d'administration du 17 décembre 1993, du 19 novembre 2012, du 17 avril 2015, du 12 avril 2016 et du 4 novembre 2020. Cette convention porte sur la commercialisation des gaz industriels et médicaux fabriqués ou importés ainsi que le matériel médical et de soudage et les prestations fournies par la société Air Liquide Tunisie SA dans les domaines de l'assistance technique, de la gestion, et de la mise à disposition de la logistique. Suite au présent avenant, autorisé par votre Conseil d'administration du 4 novembre 2020, la société Air Liquide Tunisie SA facture à la société Air Liquide Tunisie Services SA un montant correspondant aux coûts supportés des différents travaux, prestations et mise à disposition moyennant une marge de 8%.

Le montant total facturé en 2021 à la société Air Liquide Tunisie Services SA au titre de cette convention s'est élevé à 12.577.304 DT HTVA. Le montant non encore réglé à la date du 31 décembre 2020 s'élève à 14.966.992 DT TTC.

- La société Air Liquide Tunisie SA a conclu en date du 9 novembre 2020 un avenant à l'accord de fourniture et services conclu avec la société Air Liquide Specna en date du 6 octobre 2014 et autorisé par le Conseil d'administration du 17 avril 2015. Cet avenant porte sur :
 - La mise à disposition par la société Air Liquide Tunisie SA de l'unité de production FLOXFILL, et
 - La fourniture de prestations par Air Liquide Tunisie SA dans les domaines de la gestion industrielle et logistique et de la gestion administrative et financière dont notamment : l'établissement et le respect des règles de qualité et de sécurité, l'analyse des gaz, la recherche et développement, la gestion des approvisionnements...

Le présent avenant est conclu pour une période de deux ans avec effet rétroactif à partir du 01 janvier 2020, il se renouvellera ensuite d'année en année par tacite reconduction.

En rémunération de ces différents travaux, prestations et mises à disposition la société Air Liquide Tunisie SA facture à la société Air Liquide Specna un montant correspondant aux coûts supportés moyennant une marge de 8%.

Selon le nouvel avenant autorisé par votre Conseil d'administration du 4 novembre 2020, le montant total facturé en 2021 à la société Air Liquide Specna s'est élevé à 178.820 DT HTVA. Le montant non encore encaissé à la date du 31 décembre 2021 s'élève à 2.071.929 DT TTC.

- La société Air Liquide Tunisie SA a conclu en date du 9 novembre 2020 un avenant au contrat de prestation de services informatiques intra-groupe conclu le 1^{er} février 2018 avec la société Air Liquide SA avec entrée en vigueur rétroactive au 1^{er} janvier 2017, autorisé par votre Conseil d'administration du 29 mars 2018, ayant pour objet la réalisation de services informatiques dans le cadre du projet d'assistance informatique (Help Desk) du Hub AMEI, de l'IT area management et du support Infrastructure AMEI.

Selon le nouvel avenant autorisé par votre Conseil d'administration du 4 novembre 2020, la société Air Liquide Tunisie SA facture à la société Air Liquide SA un montant correspondant aux coûts supportés moyennant une marge de 5%.

Le montant total facturé à la société Air Liquide SA en 2021 au titre de cette convention s'est élevé à 258.540 Euros, soit 824.470 DT. Le montant non encore encaissé à la date du 31 décembre 2021 s'élève à 548.581 DT.

- La société Air Liquide Tunisie SA a conclu un contrat de licence de technologie avec la société Air Liquide SA en date du 26 décembre 2005 tel que modifié par les avenants du 1^{er} janvier 2012 et du 19 novembre 2012 et ayant pour objet la concession de la licence d'exploitation de la technologie pour la fabrication, l'utilisation et la commercialisation moyennant une redevance de 3,2% calculée par rapport aux ventes nettes de la société Air Liquide Tunisie SA et ses filiales.

La charge relative 2021 au titre de cette convention s'est élevée à 3.544.731 DT.

- La société Air Liquide Tunisie SA a conclu un contrat de licence de marques, le 28 mai 1998, avec la société Air Liquide SA tel que modifié par l'avenant daté du 1^{er} janvier 2012, autorisés respectivement par votre Conseil d'administration du 10 décembre 1998 et du 19 novembre 2012 et ayant pour objet la concession de la licence de marques moyennant le paiement d'une redevance de 0,3%.

La charge relative à l'exercice 2021 au titre de cette convention s'est élevée à 339.518 DT.

Le montant non encore réglé au titre de ce deux conventions à la date du 31 décembre 2021 s'élève à 1.901.974 DT TTC.

- La société Air Liquide Tunisie SA a conclu en date du 9 novembre 2020 un contrat de sous licence avec les sociétés du groupe Air Liquide Tunisie Services SA, Vitalaire et Air Liquide Specna pour une durée de 3 ans prenant effet rétroactivement le 1^{er} janvier 2020 et renouvelable par tacite reconduction, autorisé par le Conseil d'administration du 4 novembre 2020, et ayant pour objet :

- Le droit de l'exploitation et de l'utilisation du nom commercial « AIR LIQUIDE ».
- Le droit d'utilisation de la technologie pour l'utilisation et la commercialisation entrant dans le champ d'application du contrat entre Air Liquide Tunisie SA « ALT » et Air Liquide SA « ALSA » et qui couvre toutes les inventions brevetées ou brevetables ainsi que tout procédé et développement constituant des accessoires indispensables desdites inventions.
- Le droit d'usage des logiciels et des services auprès de la société Air Liquide SA « ALSA ».

En contrepartie de ces prestations, chaque société bénéficiaire verse à la société Air Liquide Tunisie une rémunération proportionnelle à son chiffre d'affaires fixée comme suit :

- Au titre du droit d'exploitation et d'utilisation du nom commercial « AIR LIQUIDE » : une rémunération égale à 0,3% du chiffre d'affaires hors taxes annuel net de toutes réductions commerciales et financières.
- Au titre du droit d'utilisation de la technologie : une rémunération égale à 3,2% du chiffre d'affaires hors taxes annuel net de toutes réductions commerciales et financières.
- Au titre du droit d'usage des logiciels et des services auprès de la société « ALSA » : une rémunération correspondante au montant payé par la société « ALT » à la société « ALSA » est répartie selon un coefficient contractuel.

En contrepartie de ces prestations, chaque société bénéficiaire verse à la société Air Liquide Tunisie une rémunération proportionnelle à son chiffre d'affaires fixée comme suit :

- Au titre du droit d'exploitation et d'utilisation du nom commercial « AIR LIQUIDE » : une rémunération égale à 0,3% du chiffre d'affaires hors taxes annuel net de toutes réductions commerciales et financières.

- Au titre du droit d'utilisation de la technologie : une rémunération égale à 3,2% du chiffre d'affaires hors taxes annuel net de toutes réductions commerciales et financières.
- Au titre du droit d'usage des logiciels et des services auprès de la société « ALSA » : une rémunération correspondante au montant payé par la société « ALT » à la société « ALSA » est répartie selon un coefficient contractuel.

Le montant total facturé en 2021 dans le cadre de cette convention s'est élevé à 3.232.438 DT HTVA. Le montant non encore encaissé à la date du 31 décembre 2021 s'élève à 3.846.601 DT TTC.

- La société Air Liquide Tunisie SA a conclu un contrat de services, le 1^{er} janvier 2019, avec la société Air Liquide SA pour une durée de 5 ans, autorisé par votre Conseil d'administration du 26 novembre 2019, et ayant pour objet la fourniture du droit d'usage de logiciels et de services informatiques incluant l'approvisionnement d'équipements, support technique et maintenance moyennant le paiement d'une facture semestrielle.

La charge totale de l'exercice 2021 relative à cette convention s'est élevée à 840.206 DT. Le montant non encore réglé au 31 décembre 2021 est de 127.861 Euros, soit l'équivalent de 429.951 DT.

- La société Air Liquide Tunisie SA a conclu en date du 25 décembre 2019 une convention de souscription à des billets de trésorerie émis par la société Air Liquide Tunisie Service auprès de la Banque de Tunisie. En vertu de cette convention, la société Air Liquide Tunisie Services S.A a émis un billet de trésorerie, où il y aura un seul et unique souscripteur qui est Air Liquide Tunisie S.A, pour un montant maximal de 25.000.000 DT pour l'exercice 2020 et les années suivantes, et moyennant un taux d'intérêt de 8% l'an, avec possibilité de remboursement anticipé ou de prorogation. Ladite convention a été entérinée lors de la réunion du Conseil d'administration tenue le 24 avril 2020.

En 2021, le montant des billets de trésorerie souscrit par la société Air Liquide Tunisie s'élève à 14.000.000 DT et les produits financiers relatifs à cette convention s'élèvent à 1.595.240 DT.

- La société Air Liquide Tunisie SA a conclu un contrat de services, le 10 juin 2019, avec la société Air Liquide Middle East North Africa (ALMENA), autorisé par votre Conseil d'administration du 26 novembre 2019, ayant pour objet la supervision, le monitoring et l'optimisation à distance de la production des usines d'Air Liquide Tunisie moyennant le paiement d'une facture semestrielle.

La charge totale de l'exercice 2021 relative à cette convention s'est élevée à 213.033 DT. Le montant non encore réglé au 31 décembre 2021 est de 77.000 Euros, soit l'équivalent de 213.033 DT.

- La société Air Liquide Tunisie SA a conclu un contrat de services, le 10 décembre 2019, avec la société ALIZENT, autorisé par votre Conseil d'administration du 26 novembre 2019, ayant pour objet la gestion de toutes les données (mesures et alarmes) en provenance des installations en clientèle et ce, à travers la solution Mutualized GTIS. Les services fournis sont l'hébergement sécurisé, le support utilisateur clé, la maintenance logicielle corrective et l'alarme de routage SMS.

La charge totale de l'exercice 2020 relative à cette convention s'est élevée à 17.087 Euro, soit l'équivalent de 57.385 DT. Le montant non encore réglé au 31 décembre 2021 est de 21.180 Euro, soit l'équivalent de 69.512 DT.

- La société Air Liquide Tunisie SA a conclu une convention de crédit fournisseur, le 1^{er} décembre 2006, avec la société Air Liquide Tunisie Services SA et autorisée par votre Conseil d'administration du 25 décembre 2006 ayant pour objet la facturation des intérêts de retard relatifs aux créances échues et impayées.

Le montant total facturé à la société Air Liquide Tunisie Services SA en 2021 au titre de cette convention s'est élevé à 2.322.348 DT HTVA. Le montant non encore réglé à la date du 31 décembre 2021 s'élève à 2.746.758 DT TTC relatif aux intérêts de retard des créances échues et impayées.

- La société Air Liquide Tunisie SA a conclu un avenant, le 1^{er} avril 2017, et autorisé par votre Conseil d'administration du 29 mars 2018 relatif au contrat de services conclu le 1^{er} juillet 2015 avec la société Air Liquide Maroc, autorisé par votre Conseil d'administration du 12 avril 2016, ayant pour objet la fourniture des supports dans les domaines financiers et de gestion moyennant le paiement d'un prix unitaire journalier de 1.000 Euros hors taxes indexé sur le nombre de jours alloués pour la fourniture de ces services à la société Air Liquide Maroc et plafonné à 50.000 Euros hors taxes par an, tous les frais de déplacements nécessaires à la réalisation de ces services sont facturables en dehors du plafond annuel.

Aucune facturation n'a eu lieu en 2021 entre la société Air Liquide Tunisie et la société Air Liquide Maroc au titre de cette prestation.

Le montant non encore encaissé à la date du 31 décembre 2021 s'élève à 157.126 Euros, soit 515.403 dinars.

- La société Air Liquide Tunisie SA a réglé à la place de la société du groupe Air Liquide Tunisie Services SA, des diverses transactions pour un montant de 800.521 DT. Cette créance n'a pas été encore réglée et figure, au 31 décembre 2021, parmi les autres actifs courants.
- La société Air Liquide Tunisie Services SA a réglé à la place de la société Air Liquide Tunisie SA, des diverses transactions pour un montant de 159.330 DT. Cette dette n'a pas encore été payée et figure, au 31 décembre 2021, parmi les autres passifs courants.
- Au 31 décembre 2021, un montant de 140.181 DT figure parmi les autres actifs courants au titre des frais de la mise à disposition d'un salarié au profit de la société Air Liquide South Africa.

c) Rémunérations des dirigeants

- La rémunération du Directeur Général de la société Air Liquide Tunisie SA pour la période allant du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021 s'est élevée 765.950 DT. Cette rémunération se compose du salaire fixe, du salaire variable et de la prise en charge, en tant qu'expatrié, d'un logement de fonction. Le Directeur Général bénéficie en outre d'une voiture de fonction. Les autres avantages accordés au Directeur Général tels qu'ils ressortent des états financiers et qui sont facturés par Air Liquide SA à Air Liquide Tunisie SA se composent d'un bonus annuel pour un montant brut de 131.226 DT, d'une contribution sociale pour un montant brut de 189.628 DT et d'une couverture médicale pour un montant brut de 9.682 DT.
- La société a alloué en 2021, des jetons de présence au profit des administrateurs résidents d'un montant total de 40.000 dinars.
- La société a alloué en 2021, des jetons de présence au profit des membres résidents du comité d'audit d'un montant total de 10.000 DT.

NOTE 32 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan correspondent aux cautions douanières pour 32.060 DT et ce, en 2020 et 2021.

NOTE 34 : NOTE SUR LES EVENEMENTS POST CLOTURE

Les états financiers sont arrêtés et autorisés pour publication par le Conseil d'administration réuni le 31 mars 2022. En conséquence, ils ne reflètent pas les événements postérieurs à cette date.

Aucun évènement, entrant dans le cadre de la NCT 14 relative aux éventualités et événements postérieurs à la date de clôture, n'est survenu après la date de clôture des états financiers arrêtés au 31 décembre 2021 et qui nécessite d'être porté en notes aux états financiers.

TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR DESTINATION AUX CHARGES PAR NATURE AU 31 décembre 2021

Charges par destination	Montant	Ventilation			
		Achats consommés (1)	Charges de personnel	Amortissements et provisions	Autres charges
Coût des ventes	29 529 551	19 192 624	2 820 673	3 580 362	3 935 892
Frais de distribution	1 190 275	156 453	537 745	-	496 078
Frais d'administration	1 472 061	3 359	550 251	273 879	644 572
Autres charges d'exploitation	741 613	13 981	-	-	727 632
Impôt sur les sociétés	2 272 539	-	-	-	2 272 539
	35 206 039	19 366 417	3 908 668	3 854 241	8 076 713

(1) Achats consommés de matières stockées, de matières non stockées et de fournitures.

RAPPORT GENERTAL

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société

Air Liquide Tunisie SA
37, rue Des Entrepreneurs
Z.I. La Charguia II- 2035 Ariana

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

I. Rapport sur les états financiers

Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société Air Liquide Tunisie SA, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres de 77.892.441 DT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice qui s'élève à 18.564.039 DT.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société Air Liquide Tunisie SA au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Evaluation des créances clients

Les créances clients, figurant au bilan au 31 décembre 2021 pour une valeur brute de 67.256.997 DT et provisionnées à hauteur de 1.808.141 DT, représentent un des postes les plus importants du bilan.

Les créances clients sont principalement constituées par l'encours envers la société Air Liquide Tunisie Services, filiale qui assure la distribution des produits de la société Air Liquide Tunisie et ce, pour un montant de 61.025.461 DT.

La créance envers la société du groupe a connu une hausse considérable, expliquée par la forte demande d'oxygène médical destiné au secteur hospitalier pendant la période de la crise sanitaire causée par la COVID-19.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté à évaluer ces actifs et à apprécier les éventuels risques de recouvrement.

Rapport du Conseil d'administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'administration incombe au Conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes

concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;

- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au Conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001 relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimé nécessaire de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Autres obligations légales et réglementaires

La société ne s'est pas encore conformée aux nouvelles dispositions qui se rapportent à la désignation de deux administrateurs indépendants et d'un représentant des actionnaires minoritaires, introduites par la loi n°2019-47 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement et par le règlement général de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis tel que modifié par l'arrêté du Ministre des finances du 15 août 2019.

IL convient de noter qu'un appel à candidature a été lancé pour les postes ci-dessus indiqués en date du 20 avril 2021 et qu'aucune candidature n'a été reçue.

A l'exception du point décrit ci-dessus, nous n'avons pas d'observations à formuler sur le respect des autres obligations légales et réglementaires.

Tunis, le 06 juin 2022

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Conseil Audit Formation

Société Mourad Guellaty et Associés

Abir Matmti

Walid Moussa

RAPPORT SPECIAL

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société

Air Liquide Tunisie SA
37, rue des Entrepreneurs
Z.I. La Charguia II – 2035 Ariana

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

En application de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher spécifiquement et de façon étendue, l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

1. Conventions et opérations nouvellement conclues ou réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre Conseil d'administration ne nous a pas tenu informés de nouvelles conventions conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

2. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs et approuvées par votre assemblée générale, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021. Les opérations réalisées en 2021 au titre de ces conventions sont présentées ci-après :

- La société Air Liquide Tunisie SA a conclu en date du 1^{er} décembre 2020 avec la société Air Liquide Specna un contrat de location des constructions édifiées sur un terrain à usage industriel d'une superficie de 1000 m² sis à la zone industrielle de Borj Cedria pour une durée de trois ans à partir du 1^{er} décembre 2020. Le loyer annuel est fixé à la somme globale et forfaitaire de 50.000 dinars hors taxes payable annuellement. Le loyer est augmenté de 3% par an à partir de la deuxième année. Cette convention a été ratifiée par votre Conseil d'administration du 15 avril 2021.

Le montant total facturé par la société Air Liquide Tunisie SA en 2021 au titre de cette convention s'est élevé à 50.125 DT hors taxes. Le montant non encore encaissé à la date du 31 décembre 2021 s'élève à 59.649 DT TTC.

- La société Air Liquide Tunisie SA a conclu, en date du 9 novembre 2020, un avenant à la convention de fournitures et de services avec la société Air Liquide Tunisie Services SA qui date du 2 août 1993, telle que modifiée par les avenants du 1^{er} janvier 2012, du 6 octobre 2014 et du 18 mai 2015, autorisés respectivement par votre Conseil d'administration du 17 décembre 1993, du 19 novembre 2012, du 17 avril 2015, du 12 avril 2016 et du 4 novembre 2020. Cette convention porte sur la commercialisation des gaz industriels et médicaux fabriqués ou importés ainsi que le matériel médical et de soudage et les prestations fournies par la société Air Liquide Tunisie SA dans les domaines de l'assistance technique, de la gestion, et de la mise à disposition de la logistique. Suite au présent avenant, autorisé par votre Conseil d'administration du 4 novembre 2020, la société Air Liquide Tunisie SA facture à la société Air Liquide Tunisie Services SA un montant correspondant aux coûts supportés des différents travaux, prestations et mise à disposition moyennant une marge de 8%.

Le montant total facturé en 2021 à la société Air Liquide Tunisie Services SA au titre de cette convention s'est élevé à 12.577.304 DT HTVA. Le montant non encore réglé à la date du 31 décembre 2021 s'élève à 14.966.992 DT TTC.

- La société Air Liquide Tunisie SA a conclu en date du 9 novembre 2020 un avenant à l'accord de fourniture et services conclu avec la société Air Liquide Specna en date du 6 octobre 2014 et autorisé par le Conseil d'administration du 17 avril 2015. Cet avenant porte sur :
 - La mise à disposition par la société Air Liquide Tunisie SA de l'unité de production FLOXFILL, et
 - La fourniture de prestations par Air Liquide Tunisie SA dans les domaines de la gestion industrielle et logistique et de la gestion administrative et financière dont notamment : l'établissement et le respect des règles de qualité et de sécurité, l'analyse des gaz, la recherche et développement, la gestion des approvisionnements...

Le présent avenant est conclu pour une période de deux ans avec effet rétroactif à partir du 01 janvier 2020, il se renouvellera ensuite d'année en année par tacite reconduction.

En rémunération de ces différents travaux, prestations et mises à disposition, la société Air Liquide Tunisie SA facture à la société Air Liquide Specna un montant correspondant aux coûts supportés moyennant une marge de 8%.

Selon le nouvel avenant autorisé par votre Conseil d'administration du 4 novembre 2020, le montant total facturé en 2021 à la société Air Liquide Specna s'est élevé à 178.820 DT HTVA. Le montant non encore encaissé à la date du 31 décembre 2021 s'élève à 2.071.929 DT TTC.

- La société Air Liquide Tunisie SA a conclu en date du 9 novembre 2020 un avenant au contrat de prestation de services informatiques intra-groupe conclu le 1^{er} février 2018 avec la société Air Liquide SA avec entrée en vigueur rétroactive au 1^{er} janvier 2017, autorisé par votre Conseil d'administration du 29 mars 2018, ayant pour objet la réalisation de services informatiques dans le cadre du projet d'assistance informatique (Help Desk) du Hub AMEI, de l'IT area management et du support Infrastructure AMEI.

Selon le nouvel avenant autorisé par votre Conseil d'administration du 4 novembre 2020, la société Air Liquide Tunisie SA facture à la société Air Liquide SA un montant correspondant aux coûts supportés moyennant une marge de 5%.

Le montant total facturé à la société Air Liquide SA en 2021 au titre de cette convention s'est élevé à 258.540 Euros, soit 824.470 DT. Le montant non encore encaissé à la date du 31 décembre 2021 s'élève à 548.581 DT.

- La société Air Liquide Tunisie SA a conclu un contrat de licence de technologie conclu avec la société Air Liquide SA en date du 26 décembre 2005 tel que modifié par les avenants du 1^{er} janvier 2012 et du 19 novembre 2012 et ayant pour objet la concession de la licence d'exploitation de la technologie pour la fabrication, l'utilisation et la commercialisation moyennant une redevance de 3,2% calculée par rapport aux ventes nettes de la société Air Liquide Tunisie SA et ses filiales.

La charge relative 2021 au titre de cette convention s'est élevée à 3.544.731 DT.

La société Air Liquide Tunisie a conclu un contrat de licence de marques, le 28 mai 1998, avec la société Air Liquide SA tel que modifié par l'avenant daté du 1^{er} janvier 2012, autorisés respectivement par votre Conseil d'administration du 10 décembre 1998 et du 19 novembre 2012 et ayant pour objet la concession de la licence de marques moyennant le paiement d'une redevance de 0,3%.

La charge relative à l'exercice 2021 au titre de cette convention s'est élevée à 339.518 DT.

Le montant non encore réglé au titre de ces deux conventions à la date du 31 décembre 2021 s'élève à 1.901.974 DT TTC.

- La société Air Liquide Tunisie SA a conclu en date du 9 novembre 2020 un contrat de sous licence avec les sociétés du groupe Air Liquide Tunisie Services SA, Vitalaire et Air Liquide Specna pour une durée de 3 ans prenant effet rétroactivement le 1^{er} janvier 2020 et renouvelable par tacite reconduction, autorisé par le Conseil d'administration du 4 novembre 2020, et ayant pour objet :
 - Le droit de l'exploitation et de l'utilisation du nom commercial « AIR LIQUIDE ».
 - Le droit d'utilisation de la technologie pour l'utilisation et la commercialisation entrant dans le champ d'application du contrat entre Air Liquide Tunisie SA « ALT » et Air Liquide SA « ALSA » et qui couvre toutes les inventions brevetées ou brevetables ainsi que tout procédé et développement constituant des accessoires indispensables desdites inventions.
 - Le droit d'usage des logiciels et des services auprès de la société Air Liquide SA « ALSA ».

En contrepartie de ces prestations, chaque société bénéficiaire verse à la société Air Liquide Tunisie une rémunération proportionnelle à son chiffre d'affaires fixée comme suit :

- Au titre du droit d'exploitation et d'utilisation du nom commercial « AIR LIQUIDE » : une rémunération égale à 0,3% du chiffre d'affaires hors taxes annuel net de toutes réductions commerciales et financières.
- Au titre du droit d'utilisation de la technologie : une rémunération égale à 3,2% du chiffre d'affaires hors taxes annuel net de toutes réductions commerciales et financières.
- Au titre du droit d'usage des logiciels et des services auprès de la société « ALSA » : une rémunération correspondante au montant payé par la société « ALT » à la société « ALSA » est répartie selon un coefficient contractuel.

Le montant total facturé en 2021 par dans le cadre de cette convention s'est élevé à 3.232.438 DT HTVA. Le montant non encore encaissé à la date du 31 décembre 2021 s'élève à 3.846.601 DT TTC.

- La société Air Liquide Tunisie SA a conclu un contrat de services, le 1^{er} janvier 2019, avec la société Air Liquide SA pour une durée de 5 ans, autorisé par votre Conseil d'administration du 26 novembre 2019, et ayant pour objet la fourniture du droit d'usage

de logiciels et de services informatiques incluant l'approvisionnement d'équipements, support technique et maintenance moyennant le paiement d'une facture semestrielle.

La charge totale de l'exercice 2021 relative à cette convention s'est élevée à 840.206 DT. Le montant non encore réglé au 31 décembre 2021 est de 127.861 Euros, soit l'équivalent de 429.951 DT.

- La société Air Liquide Tunisie SA a conclu en date du 25 décembre 2019 une convention de souscription à des billets de trésorerie émis par la société Air Liquide Tunisie Service auprès de la Banque de Tunisie. En vertu de cette convention, la société Air Liquide Tunisie Services S.A a émis un billet de trésorerie, où il y aura un seul et unique souscripteur qui est Air Liquide Tunisie S.A, pour un montant maximal de 25.000.000 DT pour l'exercice 2020 et les années suivantes, et moyennant un taux d'intérêt de 8% l'an, avec possibilité de remboursement anticipé ou de prorogation. Ladite convention a été entérinée lors de la réunion du Conseil d'administration tenue le 24 avril 2020.

En 2021, le montant des billets de trésorerie souscrit par la société Air Liquide Tunisie s'élève à 14.000.000 DT et les produits financiers relatifs à cette convention s'élèvent à 1.595.240 DT.

- La société Air Liquide Tunisie SA a conclu un contrat de services, le 10 juin 2019, avec la société Air Liquide Middle East North Africa (ALMENA), autorisé par votre Conseil d'administration du 26 novembre 2019, ayant pour objet la supervision, le monitoring et l'optimisation à distance de la production des usines d'Air Liquide Tunisie moyennant le paiement d'une facture semestrielle.

La charge totale de l'exercice 2021 relative à cette convention s'est élevée à 213.033 DT. Le montant non encore réglé au 31 décembre 2021 est de 77.000 Euros, soit l'équivalent de 213.033 DT.

- La société Air Liquide Tunisie SA a conclu un contrat de services, le 10 décembre 2019, avec la société ALIZENT, autorisé par votre Conseil d'administration du 26 novembre 2019, ayant pour objet la gestion de toutes les données (mesures et alarmes) en provenance des installations en clientèle et ce, à travers la solution Mutualized GTIS. Les services fournis sont l'hébergement sécurisé, le support utilisateur clé, la maintenance logicielle corrective et l'alarme de routage SMS.

La charge totale de l'exercice 2021 relative à cette convention s'est élevée à 17.087 Euro, soit l'équivalent de 57.385 DT. Le montant non encore réglé au 31 décembre 2021 est de 21.180 Euro, soit l'équivalent de 69.512 DT.

- La société Air Liquide Tunisie SA a conclu une convention de crédit fournisseur, le 1^{er} décembre 2006, avec la société Air Liquide Tunisie Services SA et autorisée par votre Conseil d'administration du 25 décembre 2006 ayant pour objet la facturation des intérêts de retard relatifs aux créances échues et impayées.

Le montant total facturé à la société Air Liquide Tunisie Services SA en 2021 au titre de cette convention s'est élevé à 2.322.348 DT HTVA. Le montant non encore réglé à la date du 31 décembre 2021 s'élève à 2.746.758 DT TTC relatif aux intérêts de retard des créances échues et impayées.

- La société Air Liquide Tunisie SA a conclu un avenant, le 1^{er} avril 2017, et autorisé par votre Conseil d'administration du 29 mars 2018 relatif au contrat de services conclu le 1^{er} juillet 2015 avec la société Air Liquide Maroc, autorisé par votre Conseil d'administration du 12 avril 2016, ayant pour objet la fourniture des supports dans les domaines financiers et de gestion moyennant le paiement d'un prix unitaire journalier de 1.000 Euros hors taxes, indexé sur le nombre de jours alloués pour la fourniture de ces services à la société Air Liquide Maroc et plafonné à 50.000 Euros hors taxes par an, tous les frais de déplacements nécessaires à la réalisation de ces services sont facturables en dehors du plafond annuel.

Aucune facturation n'a eu lieu en 2021 entre la société Air Liquide Tunisie et la société Air Liquide Maroc au titre de cette prestation.

Le montant non encore encaissé à la date du 31 décembre 2021 s'élève à 157.126 Euros, soit 515.403 dinars.

3. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Directeur Général de la société Air Liquide Tunisie SA pour la période allant du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021 s'est élevée à 765.950 DT. Cette rémunération se compose du salaire fixe, du salaire variable et de la prise en charge, en tant qu'expatrié, d'un logement de fonction. Le Directeur Général bénéficie en outre d'une voiture de fonction. Les autres avantages accordés au Directeur Général tels qu'ils ressortent des états financiers et qui sont facturés par Air Liquide SA à Air Liquide Tunisie SA se composent d'un bonus annuel pour un montant brut de 131.226 DT, d'une contribution sociale pour un montant brut de 189.628 DT et d'une couverture médicale pour un montant brut de 9.682 DT.
- La société a alloué en 2021, des jetons de présence au profit des administrateurs résidents d'un montant total de 40.000 dinars.
- La société a alloué en 2021, des jetons de présence au profit des membres résidents du comité d'audit d'un montant total de 10.000 DT.

Les obligations et engagements de la société Air Liquide Tunisie SA envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, se présentent comme suit (en DT) :

Rubrique	D.G		PCA		Administrateurs	
	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2021	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2021	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2021
Salaires	690 950	-	-	-	-	-
Avantages à court terme	75 000	-	-	-	-	-
Autres avantages	330 536	273 982	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	20 000	20 000	30 000	30 000
Total	1 096 486	273 982	20 000	20 000	30 000	30 000

Par ailleurs, et en dehors des opérations précitées, nous n'avons pas été avisés de l'existence d'autres opérations ou conventions entrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, et nos travaux n'ont pas révélé l'existence de telles opérations.

Tunis, le 06 juin 2022

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Conseil Audit Formation

Société Mourad Guellaty et Associés

Abir Matmti

Walid Moussa

AVIS DE SOCIETES

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDES

SOCIETE AIR LIQUIDE TUNISIE

Siège social : 37, Rue des Entrepreneurs - Z.I. La Charguia II - 2035 Ariana Aéroport

La Société Air Liquide Tunisie publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2021 Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes Mme Abir MATMTI (Conseil d'Audit Formation) et Mr Walid Moussa (Société Mourad Guellaty et Associés).

BILAN : LES ACTIFS
(Modèle de référence)
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	Au 31 décembre 2 021	Au 31 décembre 2 020
Actifs non courants			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		3 440 691	3 430 424
Moins: amortissements		<3 002 818>	<2 946 718>
	(1)	437 873	483 706
Immobilisations corporelles		139 172 473	132 853 268
Moins: amortissements		<108 085 833>	<102 102 871>
	(1)	31 086 640	30 750 397
Immobilisations financières		1 199 040	1 080 977
Moins: provisions		<189 570>	<189 570>
	(2)	1 009 470	891 407
Total des Actifs immobilisés		32 533 983	32 125 510
Total des actifs non courants		32 533 983	32 125 510
Actifs courants			
Stocks		25 678 941	21 164 949
Moins: provisions		<2 793 529>	<2 190 873>
	(3)	22 885 412	18 974 076
Clients et comptes rattachés		86 587 460	67 460 525
Moins: provisions		<12 301 043>	<11 211 415>
	(4)	74 286 417	56 249 110
Autres actifs courants		15 080 395	8 616 747
Moins: provisions		<592 330>	<505 742>
	(5)	14 488 065	8 111 005
Placements et autres actifs financiers	(6)	2 842	9 015 340
Liquidités et équivalents de liquidités	(7)	7 415 742	7 458 628
Total des actifs courants		119 078 478	99 808 159
TOTAL DES ACTIFS		151 612 461	131 933 669

BILAN : LES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS
(Modèle de référence)
(Exprimé en Dinar Tunisien)

<i>(Chiffres en Dinars)</i>	Notes	Au 31 décembre 2 021	Au 31 décembre 2 020
Capitaux propres			
Capital social		40 937 600	40 937 600
Réserves		4 093 760	4 004 768
Réserves Consolidées		7 452 586	5 737 101
Subventions reçues		187 222	307 068
Fonds social		86 585	268 258
Résultats reportés		14 023 235	8 470 048
Intérêts Minoritaires		1 217 185	586 355
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		67 998 173	60 311 198
Résultat de l'exercice		21 297 182	16 162 320
<i>Part du groupe</i>		21 323 933	15 530 807
<i>Intérêts des minoritaires dans le résultat</i>		<26751>	631 513
Total des capitaux propres avant affectation du résultat	(8)	89 295 355	76 473 518
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts	(9)	3 410 465	2 388 990
Autres passifs financiers	(10)	9 683 774	9 600 147
Provisions		100 335	100 335
Total des passifs non courants		13 194 574	12 089 472
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	(11)	24 155 384	25 819 931
Autres passifs courants	(12)	13 550 586	12 990 640
Concours bancaires et autres passifs financiers	(13)	11 416 562	4 560 108
Total des passifs courants		49 122 532	43 370 679
Total des passifs		62 317 106	55 460 151
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		151 612 461	131 933 669

ETAT DE RESULTAT
(Modèle de référence)
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	Exercice clos le 31 décembre	
		2021	2020
Revenus	(14)	128 954 528	99 769 848
Coût des ventes	(15)	<72 597 978>	<56 341 372>
Marge brute		56 356 550	43 428 476
Autres produits d'exploitation	(16)	119 847	217 075
Frais de distribution	(17)	<7 843 975>	<5 328 878>
Frais d'administration	(18)	<16 629 397>	<13 086 550>
Autres charges d'exploitation	(19)	<4 615 980>	<3 708 220>
Résultat d'exploitation		27 387 045	21 521 903
Charges financières nettes	(20)	<1 001 632>	<449 408>
Produits des placements		332 627	12 444
Autres gains ordinaires		554 543	1 820 872
Autres pertes ordinaires		<1 060 627>	<456 955>
Résultat des activités ordinaires avant impôt		26 211 956	22 448 856
Impôt sur les bénéfices	(21)	<4 914 774>	<6 286 536>
Résultat des activités ordinaires après impôt		21 297 182	16 162 320
Résultat net de l'exercice		21 297 182	16 162 320
Résultat Consolidé Part du Groupe		21 323 933	15 530 807
Part des minoritaires		<26 751>	631 513

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
(modèle de référence)
(Chiffres en Dinars tunisien)

	Exercice clos le 31 décembre	
	2 021	2020
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements reçus des clients	128 117 821	91 525 952
Intérêts reçus	2 558 396	153 457
Décaissements en faveur des fournisseurs d'exploitation et du personnel	<122 711 630>	<73 784 156>
Décaissements en faveur de l'Etat (impôts et taxes)	<10 091 275>	<7 915 225>
Intérêts payés	<1 238 585>	<251 360>
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	<3 365 273>	9 728 668
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements pour acquisition d'immobilisations	<5 238 732>	<3 818 986>
Encaissements sur cession d'immobilisations	27 238	422 595
Encaissements sur cession d'immobilisations financières	10 000	10 000
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	<5 201 494>	<3 386 391>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissement dépôt de garantie	97 288	120 867
Dividendes et autres distributions payés	<7 369 086>	<47 118>
Encaissement provenant des subventions d'Investissements	-	<2 615>
Encaissement d'emprunts	1 200 000	-
Remboursement d'emprunts	<753 633>	<2 986 774>
Décaissements provenant d'achat de Certificats de Dépôt	-	<9 000 000>
Encaissements provenant d'achat de Certificats de Dépôt	9 000 000	
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	2 174 569	<11 915 639>
Incidences des variations des taux de changes sur les liquidités et équivalents de liquidités	250 157	195 273
Variation de trésorerie	<6 142 041>	<5378 090>
Trésorerie au début de l'exercice	4 102 294	9 480 384
Trésorerie à la clôture de l'exercice	<2 039 747>	4 102 294

Notes aux Etats Financiers

Présentation du Groupe

Le Groupe Air Liquide Tunisie est constitué comme suit :

Sociétés	Activité
Air Liquide Tunisie	Production des gaz industriels et médicaux
Air Liquide Tunisie Services	Commercialisation des gaz industriels et médicaux, de matériel de soudage et de matériel médical
VITALAIRE (ex Air Séparation Tunisie)	Vente et location de matériel de soin à domicile
Air Liquide SPECNA	Production de gaz spéciaux

Principaux indicateurs des sociétés du Groupe :

(En milliers de dinars)

Sociétés	Total Bilan	Capitaux Propres	Résultat net
Air Liquide Tunisie	120 380	77 892	18 564
Air Liquide Tunisie Services	111 512	11 946	10 927
VITALAIRE	417	206	(0)
Air Liquide SPECNA	5 615	1 784	(41)

Air Liquide Tunisie Services est une société anonyme régie par la loi 91-44 du 13 juillet 1991 sur le commerce de distribution.

Elle a été créée le 15 juin 1992 avec un capital de 750.000 dinars, détenu à concurrence de 99,992% par Air Liquide Tunisie.

VITALAIRE (ex Air Séparation Tunisie) est une société à responsabilité limitée au capital de 200.000 dinars divisé en vingt mille parts de dix dinars chacune.

Air Liquide Specna est une société à responsabilité limitée au capital de 150.000 dinars divisé en mille cinq cents (1 500) parts sociales de cents dinars (100) chacune, attribuées aux associés comme suit :

500 parts sociales à Air Liquide Tunisie Services –SA _____ 50 000 Dinars
500 parts sociales à Air Liquide Maroc –SA _____ 50 000 Dinars
500 parts sociales à Air Liquide Egypt –SARL _____ 50 000 Dinars

1. PRINCIPES ET METHODES DE CONSOLIDATION

REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les comptes consolidés du Groupe Air Liquide Tunisie sont établis conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière, ainsi que par les normes comptables tunisiennes relatives à la consolidation, et par la loi n° 2001-117 du 6 décembre 2001, portant mise à jour du code des sociétés commerciales.

Les états financiers consolidés sont établis en dinars tunisiens et couvrent la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.

Les états financiers consolidés comprennent le bilan, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie et les notes annexes.

PERIMETRE ET METHODE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation comprend :

- **Air Liquide Tunisie** : société mère,
- **Air Liquide Tunisie Services** : filiale détenue à hauteur de 99,99% par Air Liquide Tunisie,
- **VITALAIRE** (ex Air Séparation Tunisie) : filiale détenue à hauteur de 99,99% par Air Liquide Tunisie Services,
- **Air Liquide Specna**: filiale détenue à hauteur de 33,33% par Air Liquide Tunisie Services.

La méthode de consolidation utilisée pour toutes les filiales est celle de l'intégration globale. Ainsi, tous les comptes, tant de l'actif que du passif, sont incorporés poste par poste au bilan de la société mère avec constatation au passif des droits des actionnaires minoritaires. La même opération est effectuée pour les comptes de résultat.

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

■ Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement les logiciels informatiques. Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur prix de revient d'origine (coût historique).

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur trois ans.

■ Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur prix de revient d'origine (coût historique).

Le prix de revient correspond au prix d'achat auquel sont ajoutés les droits et taxes supportés et non récupérables et, en général, tous les frais directement rattachés à la mise en marche de l'équipement.

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement aux taux suivants :

Constructions	5 %
Agencements, aménagements et installations	10 %
Matériel et outillage	10 %
Matériel de transport	20 %
Mobilier et matériel de bureau	10 %
Emballages commerciaux	10 %
Matériel informatique	33.33 %

La date de départ des amortissements est celle de leur mise en service. L'amortissement des immobilisations mises en service au cours de l'exercice est calculé en respectant la règle du prorata-temporis.

▪ **Revenus**

Les revenus sont évalués à la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir au titre de la vente de marchandises et de produits fabriqués, de la prestation de services et de l'utilisation des ressources par des tiers.

↳ Ventes de marchandises

Les revenus provenant de la vente de marchandises sont comptabilisés lors du transfert à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété.

↳ Prestations de services

Les revenus découlant de la prestation de services sont comptabilisés au fur et à mesure que les services sont rendus.

▪ **Stocks**

Les stocks comprennent :

- Les matières premières
- Les matières consommables
- Les produits finis (gaz fabriqués)
- Les marchandises (gaz et autres produits importés)
- Les stocks de matériel de soudage
- Les stocks de matériel médical

Les matières premières, matières consommables et marchandises sont valorisées à leur prix de revient qui comprend le prix d'achat majoré des frais d'approche.

Les produits finis sont valorisés à leur coût de production.

Les travaux chevauchant sur plusieurs exercices sont comptabilisés en stock de travaux encours lorsque le revenu correspondant n'est pas réalisé au sens de la norme comptable sur les revenus.

Les stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire permanent et valorisés selon la méthode de prélèvement par lot.

A la clôture de l'exercice, la différence entre la valeur de réalisation nette et la valeur de comptabilisation fait l'objet, le cas échéant, d'une provision pour dépréciation.

▪ Opérations libellées en monnaies étrangères

Les opérations en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours du jour de l'opération, à l'exception de celles faisant l'objet d'une couverture de change à terme, qui sont constatées au cours de couverture.

A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en devises et ne faisant pas l'objet d'une couverture à terme sont actualisés au cours de clôture.

Les pertes et gains de change sur les éléments monétaires à court terme sont portés, respectivement, dans les comptes de charges ou de produits financiers.

2. NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS

BILAN - ACTIF

NOTE 1 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES(en DT)

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

Rubriques	Valeurs brutes au 31.12.2020	Acquisition	Virement de compte à compte	Autres variations	Valeurs brutes au 31.12.2021
Immobilisations incorporelles	3 430 424	-	10 267	-	3 440 691
Survaleur (1)	1 059 266	-	-	-	1 059 266
Logiciels	2 311 158	-	10 267	-	2 321 425
Fonds de commerce	60 000	-	-	-	60 000
Immobilisations corporelles	132 853 268	7 366 971	<10 267>	<1 037 499>	139 172 473
Terrains	907 294	-	-	-	907 294
Constructions	4 514 911	-	35 623	-	4 550 534
Matériel et outillage	52 470 266	2 035 000	1 451 300	<393 423>	55 563 143
Matériel de transport	8 778 453	1 419 541	72 201	<576 141>	9 694 054
M.M.B & A.A.I	17 807 426	983 772	265 395	<67 935>	18 988 658
Emballages	44 417 023	632 738	1 234 508	-	46 284 269
Immobilisations encours	3 957 895	2 295 920	<3 069 294>	-	3 184 521
Total	136 283 692	7 366 971	-	<1 037 499>	142 613 164

(1) Ce montant correspond à l'écart d'acquisition dégagé lors de l'intégration de la société VITALAIRE (ex Air Séparation Tunisie).

Les variations des amortissements s'analysent comme suit :

Rubriques	Amortissements au 31.12.2020	Dotations 2021	Autres variations	Amortissements au 31.12.2021
Immobilisations incorporelles	2 946 718	56 100	-	3 002 818
Survaleur	635 559	52 963	-	688 522
Logiciels	2 311 159	3 137	-	2 314 296
Immobilisations corporelles	102 102 871	7 008 764	<1 025 802>	108 085 833
Constructions	3 057 932	129 360	-	3 187 292
Matériel et outillage	43 091 518	2 216 422	<381 725>	44 926 215
Matériel de transport	5 416 520	1 011 692	<576 141>	5 852 071

M.M.B & A.A.I	13 084 126	2 045 252	<67 936>	15 061 442
Emballages	37 452 775	1 606 038	-	39 058 813
Total	105 049 589	7 064 864	<1 025 802>	111 088 651

NOTE 2 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES(en DT)

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

Rubriques	31.12.2021	31.12.2020
Titres de participation (a)	13 555	13 555
Souscription Emprunt National	-	10 000
Prêts au personnel (b)	62 961	59 011
Dépôts et cautionnements	1 122 524	998 411
Total brut	1 199 040	1080 977
Provisions pour dépréciations des immobilisations financières	<189 570>	<189 570>
Total net	1 009 470	891 407

(a) Il s'agit de la souscription de 100 actions nominatives dans le capital de l'Institut Méditerranéen des Technologies de la Métallurgie « IMTT ».

(b) Il s'agit de la partie à plus d'un an des prêts accordés au personnel.

NOTE 3 : STOCKS(en DT)

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	31.12.2021	31.12.2020
Gaz	5 203 414	3 839 463
Matériel de soudage	3 293 942	3 404 536
Matériel médical	9 518 367	7 651 085
Matières premières	626 049	524 814
Matières consommables	4 275 750	4 047 052
Matériels gaz	1 441 740	1 366 345
Marchandises en transit	1 319 679	331 654
Total brut	25 678 941	21 164 949
Provision pour dépréciation des stocks	<2 793 529>	<2 190 873>
Total net	22 885 412	18 974 076

NOTE 4 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES(en DT)

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	31.12.2021	31.12.2020
Clients	71 958 094	50 658 910
Clients, effets à recevoir	2 328 323	5 590 200
Clients douteux ou litigieux	12 301 043	11 211 415
Total brut	86 587 460	67 460 525
Provision pour dépréciation des comptes clients	<12 301 043>	<11 211 415>
Total net	74 286 417	56 249 110

NOTE 5 : AUTRES ACTIFS COURANTS (en DT)

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	31.12.2021	31.12.2020
Etat, crédit de TVA	3 959 251	3 913 783
Impôt sur les sociétés	1 191 304	67 072
Consignations en douane	5 568 490	932 815
Charges comptabilisées d'avance	158 443	133 190
Produits à recevoir	604 348	-
Autres actifs courants	3 598 559	3 569 887
Total brut	15 080 395	8 616 747
Provision pour dépréciation des autres actifs	<592 330>	<505 742>
Total net	14 488 065	8 111 005

NOTE 6 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS(en DT)

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	31.12.2021	31.12.2020
Prêts à moins d'un an accordé au personnel	664	13 162
Titres de placement	2 178	9 002 178
Total	2 842	9 015 340

NOTE 7 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES (en DT)

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	31.12.2021	31.12.2020
Banque de Tunisie	7 282 404	7 431 065
UBCI	7 310	5 154
UIB	101 102	-
Caisses	22 302	19 785
Autres établissements bancaires	2 624	2 624
Total	7 415 742	7 458 628

BILAN – CAPITAUX PROPRES ET PASSIF

NOTE 8 : CAPITAUX PROPRES(en DT)

Le tableau de variation des capitaux propres au 31 décembre 2021 se détaille comme suit :

Rubriques	Au 31 décembre 2020 (avant affectation du résultat)	Affectation du résultat 2020	Distribution de dividendes	Autres variations	Au 31 décembre 2021 (avant affectation du résultat)
Capital social (a)	40 937 600	-	-	-	40 937 600
Réserves	4 004 768	88 992	-	-	4 093 760
Résultats reportés	8 470 048	6 581 989	-	<1 028 802>	14 023 235
Subvention d'investissement	307 068	-	-	<119 846>	187 222
Fond social	268 258	370 000	-	<551 673>	86 585
Réserves consolidées	5 737 101	1 371 922	-	343 563	7 452 586
Intérêts des minoritaires	586 355	-	-	630 830	1 217 185
Résultat de l'exercice – Groupe	15530807	<15 530 807>	-	21 323 933	21 323 933
Résultat de l'exercice – Minoritaires	631 513	<631 513>	-	<26 751>	<26 751>
Total	76473518	<7 749 417>	-	20 571 254	89 295 355

(a) Il s'agit du capital social de la société mère, Air Liquide Tunisie. Il est divisé en 1.637.504 actions de 25 Dinars chacune.

Les principaux actionnaires de la société Air Liquides Tunisie sont les suivants :

Actionnaires	Nombre d'actions	Pourcentage
Air Liquide International	967 933	59,11%
Banque de Tunisie	269 597	16,46%
Banque Nationale Agricole	181 146	11,06%
Autres	218 828	13,37%
Total	1 637 504	100,00%

NOTE 9 : EMPRUNTS(en DT)

Le solde de ce poste représente le montant en principal à long terme des emprunts, ainsi que le montant à long terme en principal relatif aux contrats de location financement contractés par les sociétés du groupe.

NOTE 10 : AUTRES PASSIFS FINANCIERS (en DT)

Rubriques	31.12.2021	31.12.2020
Dépôt de garantie bouteilles (a)	9 446 458	9 362 831
Dépôt fondant	237 316	237 316
Total	9 683 774	9 600 147

(a) Il s'agit des dépôts de garantie emballages. Ces dépôts sont remboursables à la restitution des emballages dans l'état où ils sont pris par le client.

NOTE 11 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES (en DT)

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	31.12.2021	31.12.2020
Fournisseurs d'exploitation	12 316 948	17 189 162
Fournisseurs d'immobilisations	2 351 686	2 365 549
Fournisseurs d'exploitation, factures non parvenues	8 657 786	6 130 044
Fournisseurs d'immobilisations factures non parvenues	828 964	135 176
Total	24 155 384	25 819 931

NOTE 12 : AUTRES PASSIFS COURANTS(en DT)

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	31.12.2021	31.12.2020
Charges à payer (a)	2 841 534	2 399 484
Produits constatés d'avance	797 870	774 358
C.N.S.S.	1 148 578	1 307 675
Compte courant d'associés (b)	1 166 815	1 196 039
Impôts et autres taxes	3 450 056	4 271 105
Autres créditeurs	4 145 733	3 041 979
Total	13 550 586	12 990 640

(a) Ce poste enregistre essentiellement les charges du personnel à payer relatives aux départs à la retraite et aux bonus.

(b) Il s'agit des jetons de présence et des dividendes à payer.

NOTE 13 : CONCOURS BANCAIRES COURANTS ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS(en DT)

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	31.12.2021	31.12.2020
Banque de Tunisie	9 455 489	3 356 335
Intérêts échus non courus	110 162	5 000
Crédit financement stock	1 200 000	-
Échéance Emprunts à moins d'un an	650 911	1 198 773
Total	11 416 562	4 560 108

ETAT DE RESULTAT

NOTE 14 : REVENUS(en DT)

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2021	2020
Ventes de gaz	100 369 525	75 213 669
Ventes de matériels	28 585 003	24 556 179
Total	128 954 528	99 769 848

NOTE 15 : COUT DES VENTES(en DT)

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2021	2020
Achats consommés	51 871 260	37 634 787
Frais de personnel	4 473 436	4 604 076
Dotation aux provisions et amortissements	8 101 461	7 077 007
Autres charges directes	8 151 821	7 025 502
Total	72 597 978	56 341 372

NOTE 16 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION(en DT)

Le solde de ce poste correspond à la quote part des subventions d'investissement inscrite au résultat pour un montant des 119.847DT en 2021 contre 217.075DT en 2020.

NOTE 17 : COUTS DE DISTRIBUTION(en DT)

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2021	2020
Achats non stockés	533 823	284 816
Frais de personnel	732 662	517 059
Services extérieurs	6 567 498	4 320 636
Dotations aux provisions et amortissements	9 992	206 367
Total	7 843 975	5 328 878

NOTE 18 : CHARGES ADMINISTRATIVES(en DT)

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2021	2020
Frais de personnel	9 474 700	8 086 175
Services extérieurs	5 902 276	3 671 313
Achats non stockés	520 139	478 203
Dotations aux provisions et amortissements	732 282	850 859
Total	16 629 397	13 086 550

NOTE 19 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION(en DT)

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2021	2020
Redevances groupe	3 884 235	2 165 114
Services extérieurs	731 745	1 288 161
Dotations aux provisions et amortissements	-	254 945
Total	4 615 980	3 708 220

NOTE 20 : CHARGES FINANCIERES NETTES(en DT)

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2021	2020
Charges financières	1 184 156	952 348
Intérêts débiteurs des comptes courants	88 924	150 212
Pertes de change	455 925	601 642
Autres charges financières	639 307	200 494
Produits financiers	<182 524>	<502 940>
Intérêts créditeurs des comptes courants	<28 392>	<30 830>
Gain de change	<154 132>	<472 110>
Charges financières nettes	1 001 632	449 408

NOTE 21 : IMPOT SUR LES SOCIETES

L'impôt a été calculé en prenant en compte les réintégrations et les déductions fiscales

NOTE 22 : NOTE SUR LES PARTIES LIEES

- La société Air Liquide Tunisie SA a conclu en date du 9 novembre 2020 un avenant au contrat de prestation de services informatiques intra-groupe conclu le 1^{er} février 2018 avec la société Air Liquide SA avec entrée en vigueur rétroactive au 1^{er} janvier 2017, autorisé par votre Conseil d'administration du 29 mars 2018, ayant pour objet la réalisation de services informatiques dans le cadre du projet d'assistance informatique (Help Desk) du Hub AMEI, de l'IT area management et du support Infrastructure AMEI.

Selon le nouvel avenant autorisé par votre Conseil d'administration du 4 novembre 2020, la société Air Liquide Tunisie SA facture à la société Air Liquide SA un montant correspondant aux coûts supportés moyennant une marge de 5%.

Le montant total facturé à la société Air Liquide SA en 2021 au titre de cette convention s'est élevé à 258.540 Euros, soit 824.470 DT. Le montant non encore encaissé à la date du 31 décembre 2021 s'élève à 548.581 DT.

- La société Air Liquide Tunisie SA a conclu le 1^{er} janvier 2019 un contrat de services avec la société Air Liquide SA pour une durée de 5 ans, autorisé par votre Conseil d'administration du 26 novembre 2019, et ayant pour objet la fourniture du droit d'usage de logiciels et de services informatiques incluant l'approvisionnement d'équipements, support technique et maintenance moyennant le paiement d'une facture semestrielle.

La charge totale de l'exercice 2021 relative à cette convention s'est élevée à 840.206 DT. Le montant non encore réglé au 31 décembre 2021 est de 127.861 Euros, soit l'équivalent de 429.951 DT.

- La société Air Liquide Tunisie SA a conclu en date du 10 juin 2019 un contrat de services avec la société Air Liquide Middle East North Africa (ALMENA), autorisé par votre

Conseil d'administration du 26 novembre 2019, ayant pour objet la supervision, le monitoring et l'optimisation à distance de la production des usines d'Air Liquide Tunisie moyennant le paiement d'une facture semestrielle.

La charge totale de l'exercice 2021 relative à cette convention s'est élevée à 213.033 DT. Le montant non encore réglé au 31 décembre 2021 est de 77.000 Euros, soit l'équivalent de 213.033 DT.

- La société Air Liquide Tunisie SA a conclu en date du 10 décembre 2019 un contrat de services avec la société ALIZENT, autorisé par votre Conseil d'administration du 26 novembre 2019, ayant pour objet la gestion de toutes les données (mesures et alarmes) en provenance des installations en clientèle et ce, à travers la solution Mutualized GTIS. Les services fournis sont l'hébergement sécurisé, le support utilisateur clé, la maintenance logicielle corrective et l'alarme de routage SMS.

La charge totale de l'exercice 2021 relative à cette convention s'est élevée à 17.087 Euros, soit l'équivalent de 57.385 DT. Le montant non encore réglé au 31 décembre 2021 est de 21.180 Euros, soit l'équivalent de 69.512 DT.

- Contrat de licence de technologie conclu avec la société Air Liquide SA en date du 26 décembre 2005 tel que modifié par les avenants du 1^{er} janvier 2012 et du 19 novembre 2012 et ayant pour objet la concession de la licence d'exploitation de la technologie pour la fabrication, l'utilisation et la commercialisation moyennant une redevance de 3,2% calculée par rapport aux ventes nettes de la société Air Liquide Tunisie SA et ses filiales.

La charge relative 2021 au titre de cette convention s'est élevée à 3.544.731 DT.

Contrat de licence de marques conclu le 28 mai 1998 avec la société Air Liquide SA tel que modifié par l'avenant daté du 1^{er} janvier 2012, autorisés respectivement par votre Conseil d'administration du 10 décembre 1998 et du 19 novembre 2012 et ayant pour objet la concession de la licence de marques moyennant le paiement d'une redevance de 0,3%.

La charge relative à l'exercice 2021 au titre de cette convention s'est élevée à 339.518 DT.

Le montant non encore réglé au titre de ces deux conventions à la date du 31 décembre 2021 s'élève à 1.901.974 DT TTC.

- La société Air Liquide Tunisie SA a conclu un avenant le 1^{er} avril 2017 et autorisé par votre Conseil d'administration du 29 mars 2018 relatif au contrat de services conclu le 1^{er} juillet 2015 avec la société Air Liquide Maroc, autorisé par votre Conseil d'administration du 12 avril 2016, ayant pour objet la fourniture des supports dans les domaines financiers et de gestion moyennant le paiement d'un prix unitaire journalier de 1.000 Euros hors taxes indexé sur le nombre de jours alloués pour la fourniture de ces services à la société Air Liquide Maroc et plafonné à 50.000 Euros hors taxes par an, tous les frais de déplacements nécessaires à la réalisation de ces services sont facturables en dehors du plafond annuel.

Aucune facturation n'a eu lieu en 2021 entre la société Air Liquide Tunisie et la société Air Liquide Maroc au titre de cette prestation.

Le montant non encore encaissé à la date du 31 décembre 2021 s'élève à 157.126 Euros, soit l'équivalent de 515.403 dinars.

NOTE 23 : ENGAGEMENTS HORS BILAN(en DT)

Les engagements hors bilan s'analysent comme suit :

Rubriques	2021	2020
<i>Engagements reçus</i>		
Cautions douanières	3 064 474	3 064 474
Cautions sur marchés	4 836 165	4 836 165
Total	7 900 639	7 900 639

NOTE 24 : NOTE SUR LES EVENEMENTS POST CLOTURE

Les états financiers consolidés sont arrêtés et autorisés pour publication par le Conseil d'administration réuni le 31 mars 2022. En conséquence, ils ne reflètent pas les événements postérieurs à cette date.

Aucun évènement, entrant dans le cadre de la NCT 14 relative aux éventualités et événements postérieurs à la date de clôture, n'est survenu après la date de clôture des états financiers arrêtés au 31 décembre 2021 et qui nécessite d'être porté en notes aux états financiers

Rapport Général

Mesdames et Messieurs les actionnaires de

La société Air Liquide Tunisie SA
37, rue Des Entrepreneurs
Z.I. La Charguia II – 2035 Ariana

I. Rapport sur les états financiers

Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe Air Liquide Tunisie comprenant le bilan au 31 décembre 2021, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres consolidés positifs (part du Groupe) de 88.104.921 DT y compris le résultat bénéficiaire (part du Groupe) de l'exercice s'élevant à 21.323.933 DT et la part des minoritaires à 1.190.434 DT.

A notre avis, les états financiers consolidés présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe Air liquide Tunisie au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Evaluation des créances clients

Les créances clients, figurant au bilan au 31 décembre 2021 pour un montant brut de 86.587.460 dinars et provisionnées à hauteur de 12.301.043 dinars, représentent un des postes les plus importants du bilan.

La créance envers la société du groupe a connu une hausse considérable, expliquée par la forte demande d'oxygène médical destinée au secteur hospitalier pendant la période de la crise sanitaire causée par la COVID-19.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté à évaluer ces actifs et apprécier les éventuels risques de recouvrement.

Rapport du Conseil d'administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'administration incombe au Conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport du Conseil d'administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport. En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du groupe dans le rapport du Conseil d'administration par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'administration et ce, faisant à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectué, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le Conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est au Conseil d'administration qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en

Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers

consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité des systèmes de contrôle interne du groupe

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne du groupe. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au Conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

Autres obligations légales et réglementaires

La société mère, Air Liquide Tunisie SA, ne s'est pas encore conformée aux nouvelles dispositions qui se rapportent à la désignation de deux administrateurs indépendants et d'un représentant des actionnaires minoritaires, introduites par la loi n°2019-47 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement et par le règlement général de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis tel que modifié par l'arrêté du Ministre des finances du 15 août 2019.

Sur la base des diligences que nous avons estimé nécessaire de mettre en œuvre, et à l'exception du point décrit ci-dessus, nous n'avons pas d'observations à formuler sur le respect des autres obligations légales et réglementaires.

Tunis, le 06 juin 2022

Les commissaires aux comptes

Conseil Audit Formation

Société Mourad Guellaty et Associés

Abir MATMTI

Walid MOUSSA

TUNISIE SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2022

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 MARS 2022

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « TUNISIE SICAV » pour la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2022, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 697 470 320 dinars, un actif net de 695 371 398 dinars et un bénéfice de la période de 8 390 615 dinars.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « TUNISIE SICAV » comprenant le bilan au 31 Mars 2022, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ».

Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels de la Société « TUNISIE SICAV » arrêtés au 31 Mars 2022, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe post Conclusion

- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « TUNISIE SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 29 Avril 2022

Le Commissaire aux Comptes :

LEJ AUDIT

Bessem JEDDOU

BILAN ARRETE AU 31 MARS 2022

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/03/2022	31/03/2021	31/12/2021
Portefeuille-titres	4	438 342 476	342 323 066	419 847 059
Obligations et valeurs assimilées		425 927 465	310 510 785	407 594 775
Titres des Organismes de Placement Collectif		12 415 011	31 812 281	12 252 283
Placements monétaires et disponibilités		258 674 934	326 475 771	248 008 126
Placements monétaires	5	258 673 595	326 475 262	248 007 037
Disponibilités		1 339	509	1 089
Créances d'exploitation	6	452 910	0	0
TOTAL ACTIF		697 470 320	668 798 837	667 855 185
PASSIF				
Dettes sur opérations de pensions livrées	7	0	5 053 920	0
Opérateurs créditeurs	8	1 720 954	1 659 969	1 741 956
Autres créditeurs divers	9	377 968	1 700 648	3 159 760
TOTAL PASSIF		2 098 922	8 414 536	4 901 715
ACTIF NET				
Capital	10	687 733 039	653 420 827	634 620 930
Sommes distribuables des exercices antérieurs		0	0	0
Sommes distribuables de la période		7 638 359	6 963 474	28 332 540
ACTIF NET		695 371 398	660 384 300	662 953 470
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		697 470 320	668 798 837	667 855 185

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

		Période du 01/01 au 31/03/2022	Période du 01/01 au 31/03/2021	Année 2021
	Note			
Revenus du portefeuille-titres	11	5 786 941	4 010 683	19 099 566
Revenus des obligations et valeurs assimilées		5 786 941	4 010 683	18 574 444
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		0	0	525 121
Revenus des placements monétaires	12	4 066 871	5 276 302	19 575 165
Intérêts des certificats de dépôt		1 398 380	1 209 227	5 255 324
Intérêts des dépôts à vue		51 206	69 423	229 241
Intérêts des bons du trésor à court terme		60 112	1 128 080	2 609 342
Intérêts des dépôts à terme		1 341 789	1 967 748	6 853 362
Intérêts des billets de trésorerie		0	0	0
Revenus des prises en pension		1 215 384	901 824	4 627 896
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		9 853 812	9 286 985	38 674 731
Intérêts des mises en pensions	13	0	- 80 314	- 94 301
Charges de gestion des placements	14	- 2 024 651	- 1 952 904	- 8 070 054
REVENU NET DES PLACEMENTS		7 829 160	7 253 767	30 510 376
Autres produits		0	0	0
Autres charges	15	- 205 393	- 193 032	- 815 979
RESULTAT D'EXPLOITATION		7 623 767	7 060 735	29 694 396
Régularisation du résultat d'exploitation		14 592	- 97 261	- 1 361 856
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		7 638 359	6 963 474	28 332 540
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		- 14 592	97 261	1 361 856
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		121 628	499 626	1 688 476
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		645 219	672 991	1 601 413
RESULTAT NET DE LA PERIODE		8 390 615	8 233 353	32 984 285

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/01 au 31/03/2022	Période du 01/01 au 31/03/2021	Année 2021
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	8 390 615	8 233 353	32 984 285
Résultat d'exploitation	7 623 767	7 060 735	29 694 396
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	121 628	499 626	1 688 476
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	645 219	672 991	1 601 413
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	24 027 312	- 10 262 983	- 32 444 747
Souscriptions			
Capital	148 587 165	83 589 037	392 355 311
Régularisation des sommes non distribuables	8 310 971	4 571 742	20 596 176
Régularisation des sommes distribuables	836 409	437 999	8 718 582
Rachats			
Capital	- 125 605 851	- 93 258 596	- 421 854 392
Régularisation des sommes non distribuables	- 7 279 566	- 5 067 905	- 22 179 984
Régularisation des sommes distribuables	- 821 817	- 535 260	- 10 080 438
VARIATION DE L'ACTIF NET	32 417 927	- 2 029 630	539 540
ACTIF NET			
En début de période	662 953 470	662 413 930	662 413 930
En fin de période	695 371 398	660 384 300	662 953 470
NOMBRE D' ACTIONS			
En début de période	3 174 801	3 330 476	3 330 476
En fin de période	3 289 769	3 279 447	3 174 801
VALEUR LIQUIDATIVE	211,374	201,371	208,817
TAUX DE RENDEMENT	1,22%	1,24%	4,99%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 31 MARS 2022

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

« TUNISIE SICAV » est une société d'investissement à capital variable de type capitalisation de catégorie obligataire régie par le code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 09 Juin 1992 à l'initiative de Tunisie Leasing et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 05 Mars 1992.

« TUNISIE SICAV » a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, « TUNISIE SICAV » bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion financière de « TUNISIE SICAV » est confiée à la société « TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT », « AMEN BANK » étant le dépositaire de fonds et de titres.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Mars 2022, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente;

- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Mars 2022, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « TUNISIE SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres ;
- A la valeur actuelle, sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines, pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

Compte tenu des spécificités des OPCVM, ce changement de méthode comptable a été appliqué d'une manière prospective à partir du 1er janvier 2018.

3.3 Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4 Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3-6 Opérations de pensions livrées

- Titres mis en Pension

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

- Titres reçus en Pension

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat parmi les revenus des placements monétaires sous une rubrique distincte « Revenus des prises en pension ».

Note 4 : Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2022 à 438 342 476 dinars et se détaille comme suit :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2022	% de l'actif net
Obligations et valeurs assimilées		407 984 941	425 927 465	61,25%
Obligations des sociétés		61 919 649	62 124 658	8,93%
AB SUBORDONNE 08 A	22 000	293 326	306 495	0,04%
AB SUBORDONNE 08 B	15 000	525 000	550 373	0,08%
ABC 2018-01-CAT.A-TV TMM+2,2%	20 000	800 000	840 437	0,12%
ABC 2020-1 CA TF	25 000	2 000 000	2 136 460	0,31%
AMEN BANK SUB 2010	88 000	2 343 440	2 421 089	0,35%
AMEN BANK SUB 2012 A	28 900	289 000	296 759	0,04%
AMEN BANK SUB 2012 B	11 350	112 737	116 827	0,02%
AMEN BANK SUB 2021-1 CA TV	10 000	1 000 000	1 065 893	0,15%
AMEN BANK SUB.2009 A	52 850	1 054 886	1 077 992	0,16%
AMEN BANK SUB.2009 B	4 000	79 840	82 113	0,01%
AMEN BANK SUB.2017-1 A TF 7,4%	40 000	800 000	843 597	0,12%
ATB 2007/1 D	8 000	352 000	371 789	0,05%
ATB SUB 09 TR.B L.B2	20 000	1 066 200	1 109 792	0,16%
ATB SUB 2017 CAT.A TV TMM+2,05%	8 000	480 000	481 484	0,07%
ATL 2017-1 C TF 7,8%	30 000	1 200 000	1 203 488	0,17%
ATL 2018-1 CAT. B TMM+2,2%	25 000	1 000 000	1 047 769	0,15%
ATL 2020-1 CA TF	12 000	920 000	953 700	0,14%
ATL 2021-1 CAT A 5ANS TF 9,60%	20 000	2 000 000	2 032 824	0,29%
ATTIJ LEAS.SUB 18-1-TV TMM+2,3%	20 000	800 000	843 463	0,12%
ATTIJARI BANK SUB. A - TF 7,4%	75 000	1 490 900	1 572 707	0,23%
ATTIJARI LEASING 2015/1 B TF	5 000	100 000	105 881	0,02%
ATTIJARI LEASING 2016-C 7,85%	20 000	800 000	803 992	0,12%
BATAM 2001	8 000	800 000	0	0,00%
BATAM 2002	5 000	465 000	0	0,00%
BATAM 98 NON REMB	50 500	505 000	0	0,00%
BH 2009	75 000	1 725 000	1 743 235	0,25%
BH SUB 2021-2 CA C TF	30 000	3 000 000	3 098 130	0,45%
BH SUBORDONNE 2018-1 CA-TV	24 000	960 000	1 020 044	0,15%
BH SUBORDONNE 2019-1 CAT. A-TF	10 000	400 000	400 526	0,06%
BH SUBORDONNE 2019-1 CAT. A-TV	15 000	600 000	600 659	0,09%
BNA SUB 2018 1 CAT A TV TMM+2%	25 000	1 000 000	1 042 300	0,15%

BNA SUB. 2017-1-CAT.A-TF 7,4%	20 000	400 000	420 112	0,06%
BNA SUBORDONNE 2009	20 000	399 200	416 196	0,06%
BTE 2011 B	55 900	2 665 500	2 705 275	0,39%
BTK 2009 CAT.C	15 000	299 400	300 972	0,04%
BTK 2009 CAT.D	8 500	340 000	341 482	0,05%
CIL 2017/2 TF 7,95%	25 000	500 000	501 481	0,07%
CIL 2017-1 TF 7,6%	20 000	400 000	418 523	0,06%
SERVICOM 2016 (*)	3 000	210 000	0	0,00%
STB 2008/1	11 250	210 938	222 435	0,03%
STB 2008/2	27 000	506 250	509 280	0,07%
STB 2010/1	50 000	998 000	999 045	0,14%
TL 2015-1 - CAT B TF	17 062	341 240	360 087	0,05%
TL 2016-1 CAT.B TF 7,75%	35 493	1 417 720	1 512 753	0,22%
TL 2017-1 - CAT.A - TF 7,55%	6 269	125 380	131 563	0,02%
TL 2017-1 - CAT.B - TF 7,80%	30 000	1 800 000	1 891 702	0,27%
TL 2017-2 - CAT.A - TF 7,95%	30 000	600 000	605 436	0,09%
TL 2018-1 CAT.A TF 7,95%	10 000	400 000	422 931	0,06%
TL 2018-1 CAT.A TV TMM+2,3%	20 000	800 000	849 309	0,12%
TL SUB 2018 - CAT. A TF 10,60%	20 000	800 000	813 754	0,12%
TL SUBORDONNE 2015-1 CAT.B TF	6 850	137 000	143 547	0,02%
TL SUBORDONNE 2016 CAT.B TF	3 600	143 313	144 110	0,02%
TLF 2019-1 CA TF	23 783	1 426 980	1 525 744	0,22%
TLF 2020-1 CA TF	26 820	2 145 600	2 313 618	0,33%
TLF 2021-1 TF	31 800	3 180 000	3 417 303	0,49%
TLF 2022-1 CA TF	50 000	5 000 000	5 024 197	0,72%
TLF SUBORDONNE 2020 -TF-	3 900	312 000	316 346	0,05%
TLF SUBORDONNE 2021 -TF-	30 000	3 000 000	3 099 879	0,45%
UIB 2009/1 TR B	30 000	598 800	617 461	0,09%
UIB 2009/1 TR C	50 000	2 000 000	2 066 161	0,30%
UIB 2011/1 TR B	30 000	1 500 000	1 545 153	0,22%
WIFAK BANK 2019-1 CB TF	5 000	300 000	318 986	0,05%
Obligations de L'ETAT		148 741 514	153 617 253	22,09%
EMPRUNT NATIONAL T3 2021 CB TV	70 000	7 000 000	7 181 958	1,03%
EMPRUNT NATIONAL T3 2021 CB TF	230 000	23 000 000	23 598 882	3,39%
EMPRUNT NATIONAL T3 2021 CA TF	24 722	236 322	243 663	0,04%
EMPRUNT NATIONAL T2 2021 CB TF	390 000	39 000 000	40 639 838	5,84%
EMPRUNT NATIONAL T1 2022 CB TF	350 000	35 000 000	35 095 584	5,05%
EMPRUNT NATIONAL 2021 CB TF	445 000	44 500 000	46 851 746	6,74%
EMPRUNT NATIONAL 2014-C-6.35%	145	5 193	5 583	0,00%

Bons du trésor assimilables	212 843	197 323 778	210 185 554	30,23%
BTA 09 DÉCEMBRE 2027 7,30%	22 210	20 089 155	20 732 813	2,98%
BTA 10 AVRIL 2024 6,00%	630	560 070	625 878	0,09%
BTA 11 FÉVRIER 2027 7,20%	9 400	8 385 400	8 775 676	1,26%
BTA 11 JUIN 2025 6,50%	9 179	8 284 345	9 004 277	1,29%
BTA 11 MARS 2026 6,30%	20 080	18 642 056	19 375 609	2,79%
BTA 11/08/2022 5,60%	56 878	53 867 557	58 272 570	8,38%
BTA 12 JANVIER 2024 6,00%	15 360	14 446 301	15 241 147	2,19%
BTA 12/10/2023 6,00%	13 690	12 516 026	13 612 420	1,96%
BTA 13 AVRIL 2023 6,00%	14 430	14 052 706	14 923 688	2,15%
BTA 13 DÉCEMBRE 2028 7,50%	50	45 150	46 357	0,01%
BTA 13 MAI 2027 7,20%	26 739	23 990 776	25 983 378	3,74%
BTA 14 OCTOBRE 2026 6,30%	2 500	2 300 000	2 462 945	0,35%
BTA 15 JUILLET 2032 7,50%	100	94 250	90 966	0,01%
BTA 15 JUIN 2023 6,00%	7 818	7 310 786	8 009 091	1,15%
BTA 26 JANVIER 2028 7,50%	7 780	7 103 140	7 257 767	1,04%
BTA 29 MARS 2027 6,60%	5 999	5 636 061	5 770 972	0,83%
Bons de trésor assimilables mis en pensions livrées		0	0	0
Titres d'OPCVM		11 866 951	12 415 011	1,79%
SICAV ENTREPRISE	16 485	1 761 763	1 793 617	0,26%
SICAV BH OBLIGATAIRE	28 739	2 996 845	3 030 959	0,44%
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	48 600	6 603 983	7 052 395	1,01%
FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIR	5 300	504 359	538 040	0,08%
TOTAL		419 851 892	438 342 476	63,04%
Pourcentage par rapport au total des actifs				62,85%

* Voir note 6

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2022 à 258 673 595 dinars et se détaille comme suit :

Désignation du titre	Valeur Nominale	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2022	% de l'actif net
Dépôts à vue		18 031 805	18 083 023	2,60%
Amen Bank Place Pasteur		12 500 656	12 529 806	1,80%
Amen Bank siège		5 531 149	5 553 218	0,80%
Dépôts à terme		105 087 000	106 036 063	15,25%
AB au 21/05/2024 à 10% pour 1827 jours		900 000	962 137	0,14%
AB au 22/05/2024 à 10% pour 1827 jours		800 000	854 707	0,12%
AB au 23/05/2024 à 10% pour 1827 jours		800 000	854 356	0,12%
BH BANK au 11/04/2022 à 7,5% pour 100 jours		384 000	389 365	0,06%
BIAT au 04/04/2022 à 7,25% pour 98 jours		8 901 000	9 035 369	1,30%
BIAT au 04/04/2022 à 7,25% pour 97 jours		19 000	19 284	0,00%
BIAT au 04/04/2022 à 7,25% pour 95 jours		40 000	40 585	0,01%
BIAT au 04/04/2022 à 7,25% pour 94 jours		3 015 000	3 058 598	0,44%
BIAT au 04/07/2022 à 7,25% pour 182 jours		36 000	36 503	0,01%
BIAT au 04/07/2022 à 7,25% pour 181 jours		51 000	51 705	0,01%
BIAT au 14/04/2022 à 7,25% pour 92 jours		11 069 000	11 207 954	1,61%
BIAT au 19/04/2022 à 7,25% pour 92 jours		6 001 000	6 071 565	0,87%
BIAT au 04/07/2022 à 7,25% pour 166 jours		24 000	24 275	0,00%
BIAT au 22/04/2022 à 7,25% pour 92 jours		7 033 000	7 112 348	1,02%
BIAT au 29/04/2022 à 7,25% pour 102 jours		7 500 000	7 576 274	1,09%
BIAT au 09/05/2022 à 7,25% pour 98 jours		6 544 000	6 606 392	0,95%
BIAT au 09/05/2022 à 7,19% pour 97 jours		85 000	85 790	0,01%
BIAT au 09/05/2022 à 7,19% pour 96 jours		24 000	24 219	0,00%
BIAT au 09/05/2022 à 7,19% pour 95 jours		34 000	34 305	0,00%
BIAT au 09/05/2022 à 7,19% pour 91 jours		5 611 000	5 657 864	0,81%
BIAT au 24/07/2022 à 7,19% pour 146 jours		24 000	24 197	0,00%
BIAT au 24/07/2022 à 7,19% pour 145 jours		32 000	32 257	0,00%
BIAT au 23/05/2022 à 7,19% pour 98 jours		1 024 000	1 031 423	0,15%
BIAT au 01/06/2022 à 7,19% pour 100 jours		3 239 000	3 258 907	0,47%
BIAT au 04/07/2022 à 7,19% pour 132 jours		12 000	12 072	0,00%
BIAT au 04/07/2022 à 7,19% pour 131 jours		17 000	17 099	0,00%
BIAT au 31/05/2022 à 7,19% pour 96 jours		6 431 000	6 466 471	0,93%
BIAT au 04/07/2022 à 7,19% pour 126 jours		12 000	12 061	0,00%
BIAT au 04/07/2022 à 7,25% pour 125 jours		48 000	48 236	0,01%
BIAT au 04/07/2022 à 7,25% pour 124 jours		29 000	29 138	0,00%
BIAT au 04/07/2022 à 7,25% pour 123 jours		58 000	58 267	0,01%
BIAT au 04/07/2022 à 7,25% pour 122 jours		24 000	24 107	0,00%
BIAT au 07/06/2022 à 7,25% pour 92 jours		7 659 000	7 689 426	1,11%
BIAT au 20/06/2022 à 7,25% pour 73 jours		707 000	709 696	0,10%
BIAT au 04/07/2022 à 7,25% pour 116 jours		20 000	20 070	0,00%
BIAT au 04/07/2022 à 7,25% pour 116 jours		25 000	25 087	0,00%

BIAT au 04/07/2022 à 7,25% pour 112 jours		24 000	24 069	0,00%
BIAT au 04/07/2022 à 7,25% pour 104 jours		5 609 000	5 617 913	0,81%
BIAT au 04/07/2022 à 7,25% pour 103 jours		58 000	58 083	0,01%
BIAT au 04/07/2022 à 7,25% pour 102 jours		1 021 000	1 022 298	0,15%
BIAT au 28/06/2022 à 7,25% pour 96 jours		1 514 000	1 515 684	0,22%
BIAT au 28/06/2022 à 7,25% pour 93 jours		7 596 000	7 600 828	1,09%
BIAT au 04/07/2022 à 7,25% pour 97 jours		1 009 000	1 009 481	0,15%
BIAT au 04/07/2022 à 7,25% pour 96 jours		24 000	24 008	0,00%
BIAT au 01/07/2022 à 7,25% pour 92 jours		10 000 000	10 001 589	1,44%
Certificats de dépôt	63 000 000	62 709 332	62 901 756	9,05%
BH BANK au 07/04/2022 à 7,5% pour 90 jours	5000000	4 907 975	4 995 092	0,72%
BIAT au 11/04/2022 à 7,25% pour 20 jours	9000000	8 963 895	8 985 558	1,29%
BIAT au 12/04/2022 à 7,25% pour 10 jours	18000000	17 927 791	17 968 228	2,58%
BIAT au 13/04/2022 à 7,25% pour 20 jours	6500000	6 473 924	6 487 484	0,93%
BIAT au 04/04/2022 à 7,25% pour 10 jours	9000000	8 981 911	8 995 659	1,29%
BIAT au 07/04/2022 à 7,25% pour 10 jours	2500000	2 494 975	2 497 588	0,36%
BIAT au 08/04/2022 à 7,25% pour 10 jours	5500000	5 488 946	5 493 810	0,79%
BIAT au 19/04/2022 à 7,25% pour 20 jours	7500000	7 469 913	7 478 337	1,08%
Bons de trésor à court terme	4 300 000	4 013 440	4 208 591	0,61%
BTCT 52 SEMAINES 24/05/2022, Taux 7,15%	4 300 000	4 013 440	4 208 591	0,61%
Créances sur opérations de pensions livrées	Nombre de BTA	67 203 814	67 444 162	9,70%
Prise en pension BTA MAI 2022, 6,90% BIAT du 07/01/2022 au 07/04/2022, taux 7,25%	1 626	1 700 874	1 729 647	0,25%
Prise en pension BTA AOUT 2022, 5,60% BIAT du 21/02/2022 au 16/05/2022, taux 7,19%	2 931	3 000 360	3 023 731	0,43%
Prise en pension BTA MAI 2022, 6,90% BIAT du 03/03/2022 au 04/04/2022, taux 7,25%	13 250	14 000 549	14 082 316	2,03%
Prise en pension BTA 11/2023, 7,00% BIAT du 18/03/2022 au 18/04/2022, taux 7,25%	9 937	10 000 229	10 028 424	1,44%
Prise en pension BTA 11/2023, 7,00% BIAT du 23/03/2022 au 19/04/2022, taux 7,25%	7 453	7 500 117	7 513 711	1,08%
Prise en pension BTA 11/2023, 7,00% BIAT du 29/03/2022 au 23/05/2022, taux 7,25%	3 967	4 000 214	4 002 631	0,58%
Prise en pension BTA 11/2023, 7,00% BIAT du 17/03/2022 au 25/04/2022, taux 7,25%	14 910	15 000 522	15 045 836	2,16%
Prise en pension BTA 11/2023, 7,00% BIAT du 25/03/2022 au 25/04/2022, taux 7,25%	11 908	12 000 948	12 017 866	1,73%
TOTAL		257 045 391	258 673 595	37,20%
Pourcentage par rapport au total des actifs				37,09%

Note 6 : Créances d'exploitation

Cette rubrique affiche un solde de 452 910 dinars au 31/03/2022 contre un solde nul au 31/03/2021 et se détaille comme suit :

	31/03/2022	31/03/2021	31/12/2021
Ventes titres à encaisser	0	0	0
Obligations "SERVICOM", échéances impayées en principal et intérêts pour l'exercice 2019 (*)	78 696	78 696	78 696
Provision pour dépréciation des obligations "SERVICOM"	-78 696	-78 696	-78 696
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	452 910	0	0
Total	452 910	0	0

(*) : L'assemblée Générale Spéciale des détenteurs des obligations « SERVICOM 2016 » réunie le 1^{er} octobre 2019 a décidé la restructuration de l'emprunt obligataire en portant le taux de l'emprunt, selon la catégorie, de 8,2% à 11,6% et de TMM+3% à TMM+4,6% et la modification du mode de paiement de semestriel à annuel chaque 12 décembre à partir de 2020.

Par ailleurs, l'émetteur s'est engagé à payer aux souscripteurs et au prorata de leurs souscriptions, la somme de 600 KDT représentant le remboursement partiel des intérêts échus au 12 décembre 2019 totalisant 1.442 KDT.

L'émetteur s'est engagé à affecter un nantissement de premier rang au profit des souscripteurs, de sa participation dans les sociétés «SERVITRADE SA» et «SERVICOM INDUSTRIES SA» et ce, à concurrence respectivement de 20.000 actions et 10.000 actions pour TUNISIE SICAV. Néanmoins, à la date prévue du remboursement partiel des intérêts échus soit le 12 décembre 2019, aucun montant n'a été réglé et aucun nantissement n'a été obtenu.

TUNISIE SICAV a procédé au reclassement des échéances impayées, en principal et intérêts échus en 2019, au niveau de la rubrique « Créances d'exploitation » qu'elle a provisionnées en totalité.

En outre, le principal des obligations « SERVICOM 2016 » a été provisionné en totalité.

Note 7 : Dettes sur opérations de pensions livrées

Cette rubrique affiche un solde nul au 31/03/2022 contre 5 053 920 dinars au 31/03/2021 et englobe le principal et les intérêts courus et non encore échus rattachés aux opérations de mise en pensions livrées.

Note 8 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31/03/2022 à 1 720 954 dinars contre 1 659 969 dinars au 31/03/2021 et englobe le montant à payer à Tunisie Valeurs au titre de la commission de gestion pour la période allant du 1er Janvier au 31 Mars 2022 et se détaille ainsi :

	31/03/2022	31/03/2021	31/12/2021
Montant HT	1 701 388	1 641 096	1 722 151
TVA	323 264	311 808	327 209
Total TTC	2 024 651	1 952 904	2 049 360
Retenue à la source	303 698	292 936	307 404
Net à payer	1 720 954	1 659 969	1 741 956

Note 9 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2022 à 377 968 dinars contre 1 700 648 dinars au 31/03/2021, et se détaille ainsi :

	31/03/2022	31/03/2021	31/12/2021
Redevance CMF	58 913	56 064	57 746
Retenues à la source sur commissions	303 698	292 936	307 404
TCL à payer	8 360	7 830	9 276
Achats titres à payer	6 839	6 839	1 081 632
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	0	1 323 428	1 703 293
Autres	159	13 553	409
Total	377 968	1 700 648	3 159 760

Note 10 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Mars 2022 se détaillent ainsi :

Capital au 31/12/2021

Montant	634 620 930
Nombre de titres	3 174 801
Nombre d'actionnaires	10 343

Souscriptions réalisées

Montant	148 587 165
Nombre de titres émis	743 333
Nombre d'actionnaires nouveaux	435

Rachats effectués

Montant	- 125 605 851
Nombre de titres rachetés	- 628 365
Nombre d'actionnaires sortants	- 563

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	121 628
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	645 219
Régularisation des sommes non distribuables	5 409
Résultats antérieurs incorporés au capital	28 332 540
Régularisation des résultats antérieurs incorporés au capital	1 025 997

Capital au 31/03/2022

Montant	687 733 039
Nombre de titres	3 289 769
Nombre d'actionnaires	10 215

Note 11 : Revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres s'élève à 5 786 941 dinars pour la période allant du 01/01 au 31/03/2022, contre 4 010 683 dinars pour même période de l'exercice 2021, et se détaillent comme suit :

	Du 01/01/2022 au 31/03/2022	Du 01/01/2021 au 31/03/2021	Année 2021
Revenus des obligations et valeurs assimilées			
<i>Revenus des obligations</i>			
- Intérêts	5 008 737	1 092 036	3 981 292
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>			
- Intérêts (BTA, Emprunt National)	778 204	2 918 647	14 593 152
Revenus des titres des Organismes de Placement			
Collectifs			
<i>Revenus des titres OPCVM</i>			
- Dividendes	0	0	525 121
Total	5 786 941	4 010 683	19 099 566

Note 12 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/ 2022 à 4 066 871 dinars, contre 5 276 302 dinars pour même période de l'exercice 2021 et représente le montant des intérêts courus au titre du premier trimestre 2022 sur les dépôts, les certificats de dépôt, les bons de trésor à court terme et les prises en pension qui se détaille ainsi :

	Du 01/01/2022 au 31/03/2022	Du 01/01/2021 au 31/03/2021	Année 2021
Intérêts des certificats de dépôt	1 398 380	1 209 227	5 255 324
Intérêts des dépôts à vue	51 206	69 423	229 241
Intérêts des BTCT	60 112	1 128 080	2 609 342
Intérêts des dépôts à terme	1 341 789	1 967 748	6 853 362
Intérêts des billets de trésorerie	0	0	0
Revenus des prises en pension	1 215 384	901 824	4 627 896
Total	4 066 871	5 276 302	19 575 165

Note 13 : Intérêts des mises en pensions

Cette rubrique affiche un solde nul pour la période allant du 01/01 au 31/03/2022 contre 80 314 dinars pour la même période de l'exercice 2021 et représente les intérêts supportés au titre des opérations de mises en pensions livrées.

Note 14 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2022 à 2 024 651 dinars, contre 1 952 904 dinars pour la même période de l'exercice 2021 et représente la commission de gestion facturée par Tunisie Valeurs au titre du premier trimestre 2022.

	Du 01/01/2022 au 31/03/2022	Du 01/01/2021 au 31/03/2021	Année 2021
Rémunération du Gestionnaire	506 163	0	0
Rémunération du Distributeur	1 518 489	1 952 904	8 070 054
Total	2 024 651	1 952 904	8 070 054

Note 15 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au titre de la période allant du 01/01 au 31/03/2022 à 205 393 dinars, contre 193 032 dinars pour la même période de l'exercice 2021 et se détaillent comme suit :

	Du 01/01/2022 au 31/03/2022	Du 01/01/2021 au 31/03/2021	Année 2021
Redevance CMF	170 129	164 111	678 145
TCL	25 317	24 465	97 334
Autres	9 947	4 457	40 500
Total	205 393	193 032	815 979

Note 16 : Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs**Rémunération du gestionnaire**

La gestion financière de "TUNISIE SICAV" est confiée à la société "TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0.25% hors taxe l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

"AMEN BANK", assure les fonctions de dépositaire de fonds et de titres, sa rémunération est supportée par le gestionnaire.

Rémunération des distributeurs :

TUNISIE VALEURS et AMEN BANK assurent la distribution des titres de TUNISIE SICAV. La commission de distribution revenant à AMEN BANK est supportée par le gestionnaire. En contrepartie de ses prestations, TUNISIE VALEURS perçoit une rémunération de 0.75% hors taxe l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.